

Philippe Hugon et Jean-Christophe Servant

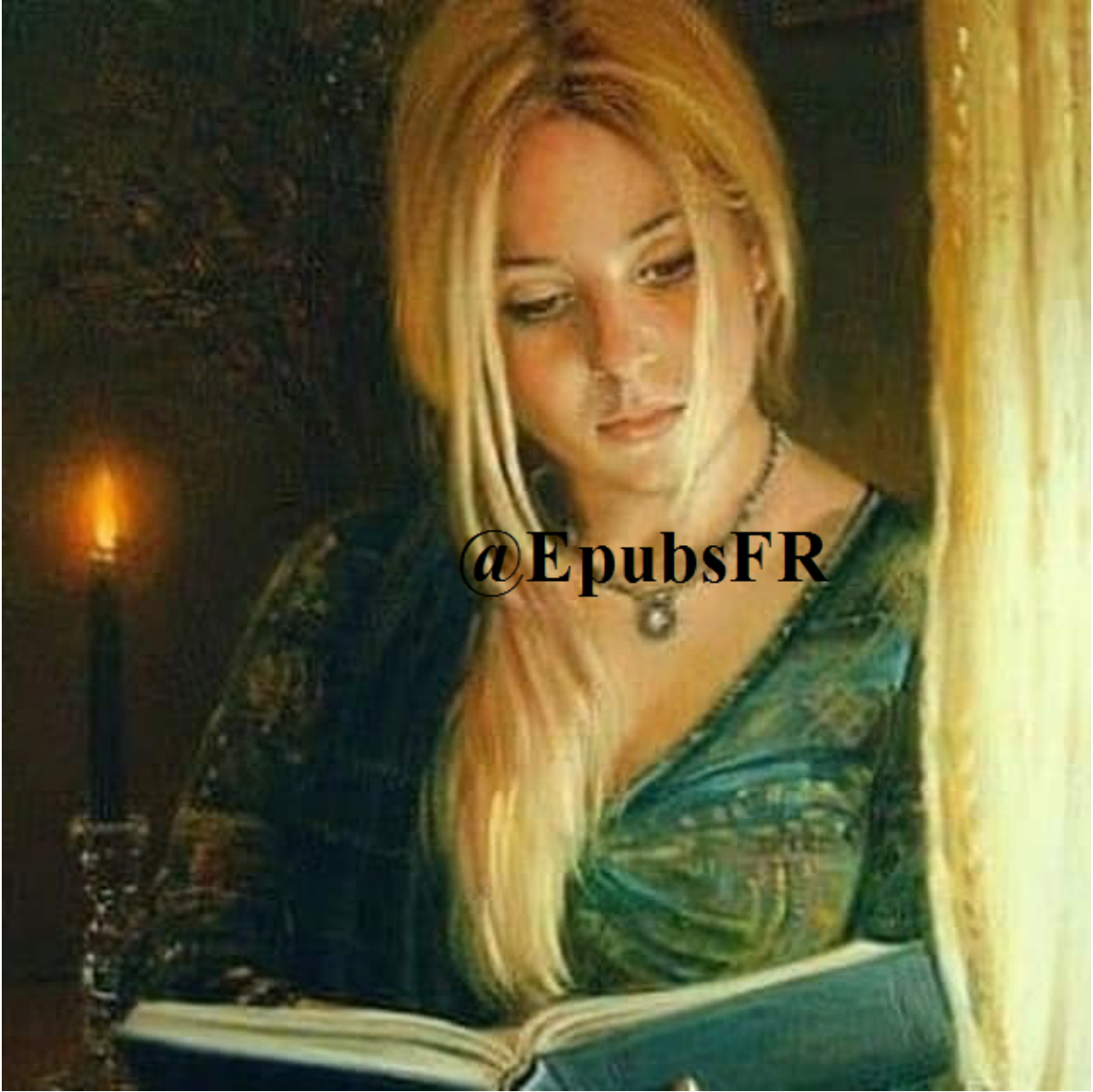
GÉOPOLITIQUE DE L'AFRIQUE

40 fiches illustrées
pour comprendre le monde

Collection dirigée par Pascal Boniface



Éditions
EYROLLES



@EpubsFR

Résumé

REPÈRES ET CLÉS POUR DÉCRYPTER L'ACTUALITÉ

Quel avenir pour l'Afrique ? Quelles trajectoires depuis les indépendances ? Ses anciennes puissances coloniales y ont-elles toujours autant d'influence ? Quel impact le réchauffement climatique a-t-il sur ce continent ? Celui-ci peut-il réinventer son modèle de développement ? Ces questions traversent l'histoire contemporaine et resurgissent au fil de l'actualité. Des clichés à la réalité, cet ouvrage nous parle de lieux, de faits et de chiffres pour nous aider à y voir plus clair. Spécialistes incontestés, les auteurs proposent 40 fiches documentées pour cerner les enjeux et les défis de ce continent. L'ensemble est illustré de cartes, de graphiques et de tableaux.

« Nul, mieux que Philippe Hugon et Jean-Christophe Servant, ne permet de comprendre les multiples défis de l'Afrique. »

PASCAL BONIFACE

L'auteur

PHILIPPE HUGON (1939-2018) était directeur de recherche à l'IRIS, professeur émérite à l'université Paris-Nanterre. Il incarne la voix scientifique de référence sur l'Afrique.

JEAN-CHRISTOPHE SERVANT est journaliste collaborateur au *Monde diplomatique*, après avoir longtemps été chef de service du magazine *GEO*.

www.editions-eyrolles.com

PHILIPPE HUGON
ET JEAN-CHRISTOPHE SERVANT

GÉOPOLITIQUE DE L' **AFRIQUE**

40 fiches illustrées
pour comprendre le monde
Collection dirigée par Pascal Boniface

● Éditions
EYROLLES

Éditions Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Cet ouvrage est la nouvelle édition, revue, mise à jour et illustrée du livre paru dans la collection « Eyrolles Pratique » en 2017 sous le titre : *L'Afrique*.

Création maquette et mise en pages : Claire Fauvain
Réalisation des cartes : Santiago Mora Van Cauwelaert, Sebastián Estremo -
Légendes Cartographie

© Éditions Eyrolles 2020
ISBN : 978-2-212-57298-8

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE 1 UNE AFRIQUE PLURIELLE

- FICHE 1 UN CONTINENT MOSAÏQUE
- FICHE 2 DES TRAJECTOIRES CONTRASTÉES
- FICHE 3 FRAGILES ÉTATS-NATIONS
- FICHE 4 DE LA COLONISATION À LA MONDIALISATION
- FICHE 5 LE POIDS DU RELIGIEUX
- FICHE 6 RUPTURES URBAINES
- FICHE 7 DES MIGRATIONS INTRA-AFRICAINES
- FICHE 8 DES FRACTURES SOCIALES CROISSANTES
- FICHE 9 DES CULTURES EN VOIE D'HYBRIDATION
- FICHE 10 PUISSANCES MILITAIRES ET LEADERS RÉGIONAUX

PARTIE 2 LES 10 DÉFIS DE L'AFRIQUE

- FICHE 11 DÉMOGRAPHIE : ATOUTS ET FARDEAU
- FICHE 12 CLIMAT : SUR LA LIGNE DE FRONT
- FICHE 13 MIRAGES DE L'ÉDUCATION POUR TOUS
- FICHE 14 GOUTTES D'ESPOIR DANS UN OCÉAN DE PAUVRETÉ
- FICHE 15 ANCIENS ET NOUVEAUX CONFLITS
- FICHE 16 LE SOUS-DÉVELOPPEMENT EN HÉRITAGE
- FICHE 17 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NOUVEAUX ENJEUX DE SANTÉ
- FICHE 18 EMPLOI : LA JEUNESSE TOUJOURS OUBLIÉE
- FICHE 19 DÉMOCRATIES ET DÉMOCRATURES

FICHE 20 BIDONVILLES SENSIBLES

PARTIE 3 LES 10 ENJEUX (GÉO)POLITIQUES

FICHE 21 EN MARGE DE L'ARCHITECTURE INTERNATIONALE

FICHE 22 DU POSTCOLONIALISME AU PLURIPARTENARIAT

FICHE 23 ESSOR DES RELATIONS SUD-SUD

FICHE 24 AFRIQUE DE L'EST : DYNAMISME ET CONVOITISES

FICHE 25 L'AFRIQUE CENTRALE À LA TRAÎNE

FICHE 26 L'AFRIQUE AUSTRALE, ENTRE OMBRES ET LUMIÈRES

FICHE 27 AFRIQUE OCCIDENTALE : ABUJA ET LES AUTRES

FICHE 28 CORNE DE L'AFRIQUE : GUERRES ET MANŒUVRES

FICHE 29 DU SAHEL AU SAHELISTAN ?

FICHE 30 AFRICA FRANCE ET EURAFRIQUE

PARTIE 4 LES 10 LEVIERS DU DÉCOLLAGE

FICHE 31 AU-DELÀ DE LA RENTE

FICHE 32 RÉDUIRE LE FOSSÉ NUMÉRIQUE

FICHE 33 FINANCEMENTS : L'HEURE DES CHOIX

FICHE 34 DÉVELOPPEMENT : L'HEURE DE SE RÉINVENTER

FICHE 35 MOBILISER LES RECETTES FISCALES ET TAXER JUSTE

FICHE 36 ÉLECTRIFICATION : SORTIR ENFIN DE LA GRANDE NUIT

FICHE 37 LIBÉRER LE POTENTIEL AGRICOLE

FICHE 38 LES RICHESSES DE L'ÉCONOMIE BLEUE

FICHE 39 INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES : UNE NICHE D'AVENIR

FICHE 40 LES FEMMES, AVENIR DE L'AFRIQUE

BIBLIOGRAPHIE

INDEX

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET SOURCES

INTRODUCTION

L'Afrique subsaharienne est-elle bien ou mal partie ? Est-elle actrice ou figurante d'un monde multipolaire, qui vibronne suivant de nouveaux rapports de force ? Connaître et reconnaître la pluralité de l'Afrique aide à comprendre le monde dans son unité et sa diversité.

Le regard sur le continent s'est dessillé depuis le tournant des années 2000. D'un mouvement de balance, il est passé, sans coup férir, de l'afro-pessimisme à l'afro-optimisme, avant que le curseur, dans le sillage des récessions de ses deux géants, l'Afrique du Sud et le Nigeria, ne revienne à l'afro-réalisme.

Le futur du continent est largement dépendant de sa place dans l'architecture internationale et l'économie mondiale. Celle-ci se traduira par une montée en puissance de l'économie immatérielle et des technologies de l'information, de l'environnement technologique et institutionnel dans l'attractivité des capitaux, et par une compétitivité portant sur la qualité des produits et liée à la logistique. Mais la priorité des priorités concerne les innovations de myriades d'acteurs et la constitution d'un tissu économique et social en zones rurale et urbaine qui génèrent des activités licites rémunérées pour des cohortes croissantes de jeunes sans formation et en attente d'emplois. La canalisation et l'apport des dynamiques que représente cette jeunesse africaine, en termes d'énergie et d'innovations, supposent des stratégies à diverses échelles territoriales. Le développement consiste, comme le dit l'économiste américain Albert Hirschman, à « naviguer par zigzag pour atteindre le cap choisi en utilisant des vents favorables et contraires » ; et selon Sénèque, « il n'est pas de vents favorables pour celui qui ne sait où il va ». Les Africains sont en train de construire leur propre modernité en combinant les temps historiques propres et le temps

de la mondialisation. Le futur des États et des institutions africaines conditionne le futur de son développement.

C'est aussi le temps des remises en question du modèle néolibéral dont l'Afrique a été un laboratoire durant ces trente dernières années. De nouveaux défis, qu'il s'agisse de ceux posés par le réchauffement climatique comme de l'accès à l'emploi de la jeunesse, tout autant que de nouveaux espoirs, portés par les avancées dans le domaine de la parité ou le potentiel de l'économie bleue, requièrent une remise à plat de ce dogme, qui a été embrassé souvent sans filet et vision sur le long terme par les États africains.

Philippe Hugon, agrégé en sciences économiques, qui fut directeur de recherche à l'Iris, était l'une des voix scientifiques de référence sur l'Afrique, particulièrement ses trajectoires socio-économiques, son environnement politique international et ses enjeux de développement. Cet atlas est une mise en éveil et en cartes, complétée par de nouvelles focales, de son dernier livre (*L'Afrique*, Eyrolles, 2017), publié peu de temps avant son décès, en 2018. Le souvenir de Philippe Hugon nous a accompagné tout au long de cette adaptation. Il ne s'agit pas de faire preuve d'exhaustivité, mais d'embrasser les tendances de fond de cette Afrique qui fait aussi partie des perspectives de sortie des crises morale, démographique et économique que vit notre vieux continent, son plus proche voisin. Avec les chocs sanitaires et économiques provoqués par le Covid-19, c'est aussi le temps de « se réinventer » et de remettre en question le modèle néolibéral, dont l'Afrique a été un laboratoire durant ces quarante dernières années. Cette pandémie – et celles à venir – se rajoute à de nouveaux défis : ceux posés par le réchauffement climatique comme de l'accès à l'emploi de cette jeunesse qui semble avoir servi de rempart à la crise du Covid-19, évitant que celle-ci ne se transforme en catastrophe sanitaire. Répondre à ces enjeux en assurant des politiques de développement inclusives requiert une remise à plat du dogme néolibéral qui a été embrassé souvent sans filet ni vision sur le long terme par les États africains.

PARTIE 1

UNE AFRIQUE PLURIELLE

FICHE 1

UN CONTINENT MOSAÏQUE

Le mot Afrique vient du terme *Ifriqiya* (du berbère *Ifri*, rochers, ou du nom des Afris, population habitant le Nord de la Tunisie). Après les indépendances, les termes d'Afrique noire, puis subsaharienne, ont été successivement utilisés pour désigner les 49 États au sud du Sahara sur les 55 reconnus par l'Union africaine ou les 54 par l'ONU.

DES CLIMATS ET DES BIOMES DIVERSIFIÉS

L'Afrique est une au niveau de l'Union africaine, qui a remplacé depuis 2002 l'Organisation de l'Unité africaine. Mais elle se décline au pluriel, quant à ses histoires coloniales, puis nationales contrastées et singulières, son intégration inégale dans la mondialisation, la diversification des trajectoires économiques actuellement en cours, et bien sûr sa mosaïque de géographies et de cultures. L'Afrique est un continent géant : 30 millions de km², 22 500 kilomètres de côtes maritimes et 22,5 % des terres émergées, soit trois fois la superficie de l'Europe. Ses climats et biomes sont très diversifiés. On peut différencier six zones : soudano-sahélienne, occidentale humide et subhumide, australe subhumide et semi-aride et désertique, dans les milieux extrêmes du Sahara, du Namib, ou du Kalahari.

Cette pluralité se retrouve dans l'arc-en-ciel de ses sociétés, classifiées selon les activités socio-économiques et les densités de population : derniers chasseurs-cueilleurs (Bushmen, Hottentots, Pygmées), agriculteurs et éleveurs, sédentaires et nomades (Maures, Touaregs, Peuls, Afars, Somalis), paysans et citadins, producteurs et commerçants, terriens et marins, entrepreneurs « informels » et

entrepreneurs. L'Afrique de l'Ouest des « guerriers » et des pasteurs nomades (Sahara, Sahel) diffère de l'Afrique soudanienne des « greniers » (mil et maïs) et de l'Afrique forestière des « paniers » (tubercules...) ou des zones rizicoles (selon le géographe Roland Pourtier).

Deux grands ensembles forment les zones les plus densément peuplées de ce continent de 1,2 milliard d'habitants. Le bloc de l'Afrique occidentale, entre le Sahel (« rivage » en arabe) et l'Atlantique, est intégré depuis 1975 au sein de la Cedeao, une communauté économique subrégionale de 15 pays membres et de 350 millions d'habitants. À l'est, les hautes terres qui s'étendent de l'Érythrée à l'Afrique australe englobent deux communautés économiques régionales, la SADC (15 nations et 327 millions d'habitants) et l'EAC (6 États et 172 millions d'habitants). Entre ces deux « dorsales », on trouve une zone de dépression démographique allant du Soudan à la Namibie *via* le bassin du Congo.

Formée de huit communautés économiques régionales, tirée par une nation émergente, mais recensant également 38 des 48 pays les moins avancés de la planète, l'Afrique est ainsi plurielle. Ses « maux » (conflits, famines ou épidémies) doivent être ainsi localisés et contextualisés. Le sida, par exemple, affecte principalement l'Afrique australe, qui n'est pas aujourd'hui marquée par la conflictualité armée ou une démographie non contrôlée. Les menaces environnementales provoquées par les épisodes de sécheresse qui participent aux conflits concernent, pour leur part, principalement les zones sahéniennes – qui sont, de plus, menacées par l'extension et l'interpénétration entre réseaux mafieux et groupuscules terroristes... L'Afrique forestière subit surtout des cas de pillage, de gaspillage et de mauvaise gestion de ses ressources naturelles, comme en Centrafrique ou en République démocratique du Congo (RDC).

Sur le plan économique, certaines communautés régionales telles que l'EAC, la SADC ou la Cedeao sont caractérisées par un dynamisme important, alors que les régions sahéniennes, d'Afrique

centrale et de la corne de l'Afrique connaissent la conflictualité et demeurent des économies de rente.

UNE PLURALITÉ DE PARCOURS, DE DESTINS ET D'AVENIRS

Sur le plan politique, les Afriques anglophone, arabophone, francophone et lusophone ont également des histoires coloniales contrastées. Certaines zones charnières ou États tampons appartiennent à plusieurs aires arabo-musulmanes et négro-africaines (Mauritanie, Soudan, Tchad) avec chevauchement et continuité plus que rupture. Plusieurs puissances régionales apparaissent : l'Afrique du Sud au sein de la SADC, le Nigeria pour la Cedeao, l'Éthiopie en ce qui concerne l'EAC. Ces États, stratégiques pour les grandes puissances, sont également des pôles régionaux effectifs (Afrique du Sud) ou potentiels (Nigeria).

Cette diversité de parcours, de destins et d'avenirs se reflète dans les creusets des capitales économiques et des villes intermédiaires où la population urbaine a été multipliée par deux en l'espace de vingt ans. Recensant désormais 40 % des habitants du continent, prévues pour en accueillir 1 milliard dans les vingt prochaines années, ces métropoles sont des viviers où s'ébauchent les mutations culturelles de demain, mais aussi des foyers où s'exacerbent les inégalités et les tensions sociopolitiques.

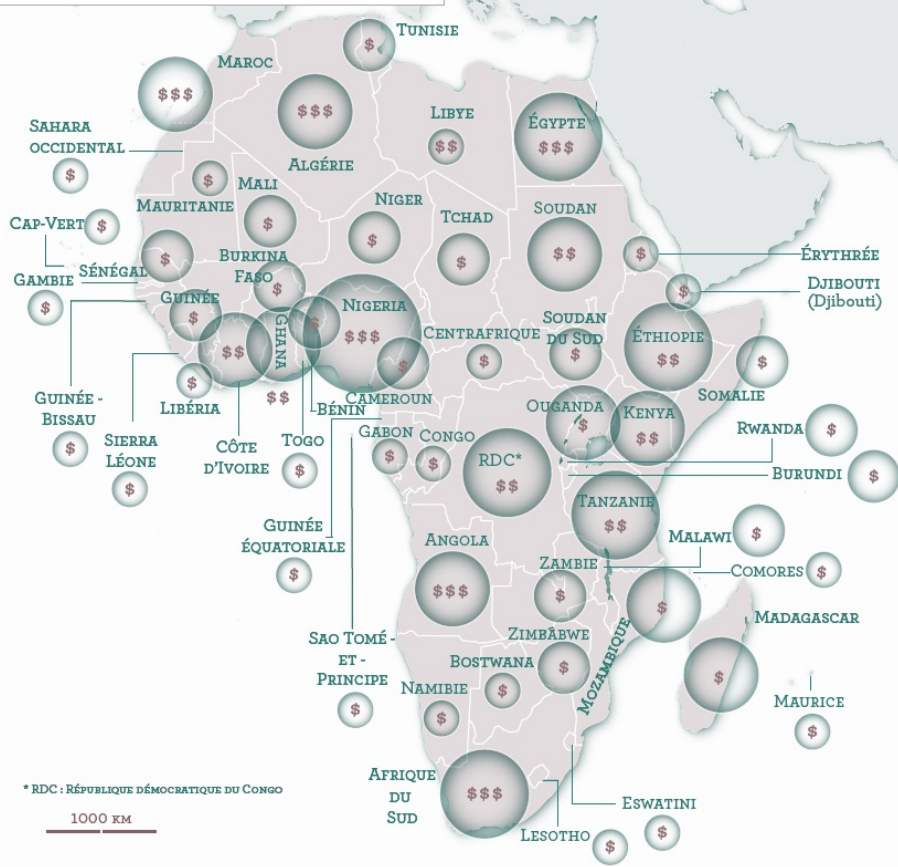
FOCUS

Actif dans la création de l'Organisation de l'Unité africaine, le Maroc a quitté celle-ci en 1984, après que 26 de ses 50 membres de l'époque aient admis la République sahraouie (RASD) en son sein. En 2017, le royaume chérifien a réintégré l'UA. Le devenir du Sahara occidental, qui est toujours sous perfusion algérienne, reste évidemment central. Il peut y avoir une évolution conduisant à une autonomie plus grande, même si les symboles de la souveraineté marocaine demeurent (drapeau, monnaie). Les pays du Maghreb n'ont pas nécessairement intérêt à un vote d'autodétermination qui conduirait à l'indépendance d'un espace dominé par les trafics, alors que la menace terroriste a été relativement endiguée. Pour Alger, la question sahraouie est coloniale et la demande reste celle d'un référendum d'autodétermination sous l'égide de l'ONU, comme le Maroc et la RASD s'y sont engagés. La RASD reste soutenue par une vingtaine d'États africains, dont deux francophones (Mali et Mauritanie) et douze anglophones.

À RETENIR

Le Somaliland, qui a déclaré son indépendance de la Somalie en 1991, est traité par beaucoup de nations et d'organisations comme un pays qui ne dit pas son nom. En revanche, il n'est toujours pas reconnu par ses voisins. Son port de Berbera, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, quatrième passage maritime mondial pour l'approvisionnement énergétique, est amené à prendre de l'importance, après la signature d'un accord avec le géant émirati de l'industrie portuaire DP World et l'Éthiopie.

PIB ET POPULATION DE L'AFRIQUE



Le produit intérieur brut des pays d'Afrique (en milliards de \$USD)

- \$\$\$ Plus de 100
- \$\$ Entre 40 et 100
- \$ Moins de 40

La population des pays d'Afrique (en millions d'habitants)

- Plus de 200
- Entre 50 et 100
- Entre 25 et 50
- Entre 10 et 25
- Moins de 10

FICHE 2

DES TRAJECTOIRES CONTRASTÉES

Avant la Seconde Guerre mondiale, seuls trois États étaient indépendants : l'Éthiopie, l'Égypte et l'Union sud-africaine. Les indépendances ont été obtenues à la suite de conflits (Madagascar, Cameroun), au bout du fusil (colonies portugaises), avec soubresauts et guerres de sécession (Biafra au Nigeria, Katanga au Zaïre devenu RDC, Soudan du Sud). Elles ont été, dans leur majorité, octroyées ou négociées avec les anciennes puissances coloniales. Ces indépendances ont été appuyées par les puissances non européennes telles que l'URSS, les États-Unis, Cuba et la Chine. Celles-ci ont transformé les « indigènes » en citoyens. L'accession à l'indépendance politique a fait des États africains des acteurs internationaux disposant d'une souveraineté, sans que soit au début changée la situation de grande dépendance économique vis-à-vis des anciennes puissances coloniales. Cela se trouve au niveau de la faible diversification d'exportations quasi exclusivement primaires, de l'existence de préférences commerciales, de la polarisation des échanges avec les anciennes métropoles, de la faible scolarisation et de la forte fécondité. L'essentiel des biens intermédiaires et d'équipement, de la main-d'œuvre qualifiée et de l'encadrement provenaient de l'extérieur. Les entreprises étrangères avaient un poids déterminant dans les secteurs-clés bancaires, commerciaux, des transports, des activités industrielles. Les idéologies visant à construire la nation ont été le nationalisme, le socialisme et le « développementalisme ».

L'Afrique a alors expérimenté durant les années 1960 et 1970 une pluralité de régimes politiques. La quasi-totalité des pays a adopté le

parti unique. Ce modèle postcolonial s'est progressivement épuisé avec le dévoiement de l'État développeur. En 1963, le dogme de l'intangibilité des frontières a été décrété par l'Organisation de l'Union africaine (OUA) et globalement respecté. Dès les années 1960, les sécessions ont échoué (Katanga au Congo et Biafra au Nigeria). Les seules exceptions ont été en 1993 la séparation de l'Éthiopie et de l'Érythrée qui n'avaient toutefois pas la même histoire, la souveraineté du Somaliland en 2001 et l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011.

LES QUATRE TEMPS DES APRÈS- INDÉPENDANCES

Les pays africains ont géré en quatre temps leur transition d'économies postcoloniales administrées et bénéficiant des préférences commerciales vers des économies affrontant les vents de la mondialisation. Les politiques se sont, au départ, appuyées sur l'État (1960-1974), qui a adopté des politiques industrielles de substitution des importations financées par des prélèvements sur l'agriculture. Cette stratégie a connu des dérives, liées notamment à des logiques patrimonialistes et clientélistes des États rentiers et au faible dynamisme entrepreneurial. À partir de 1975 et de l'après premier choc pétrolier, les pays africains ont été pris dans la spirale de l'endettement permanent (1975-1985). La dette extérieure et publique interne a souvent financé des « cathédrales dans le désert ». Elle a permis une fuite en avant, jusqu'au second choc pétrolier de 1980-1981 – suivi jusqu'en 1995 d'une chute des prix des matières premières –, qui a conduit les pays à entrer progressivement dans une stabilisation régressive. À partir des années 1980, les pays africains ont appliqué le consensus de Washington préconisé par le FMI et la Banque mondiale, impulsant des réformes structurelles concernant la propriété (privatisation et liquidation des entreprises publiques), le climat des affaires, la baisse des droits de douane et la transition fiscale visant à asseoir les recettes sur les impôts directs et la valeur ajoutée. Il s'agissait

notamment de désengager l'État de l'activité économique et sociale et d'ouvrir les économies au vent de la concurrence internationale. Le poids de la dette extérieure a continué à peser lourdement.

Le modèle postcolonial s'est progressivement épuisé avec le dévoiement de l'État développeur.

LES ANNÉES 2000

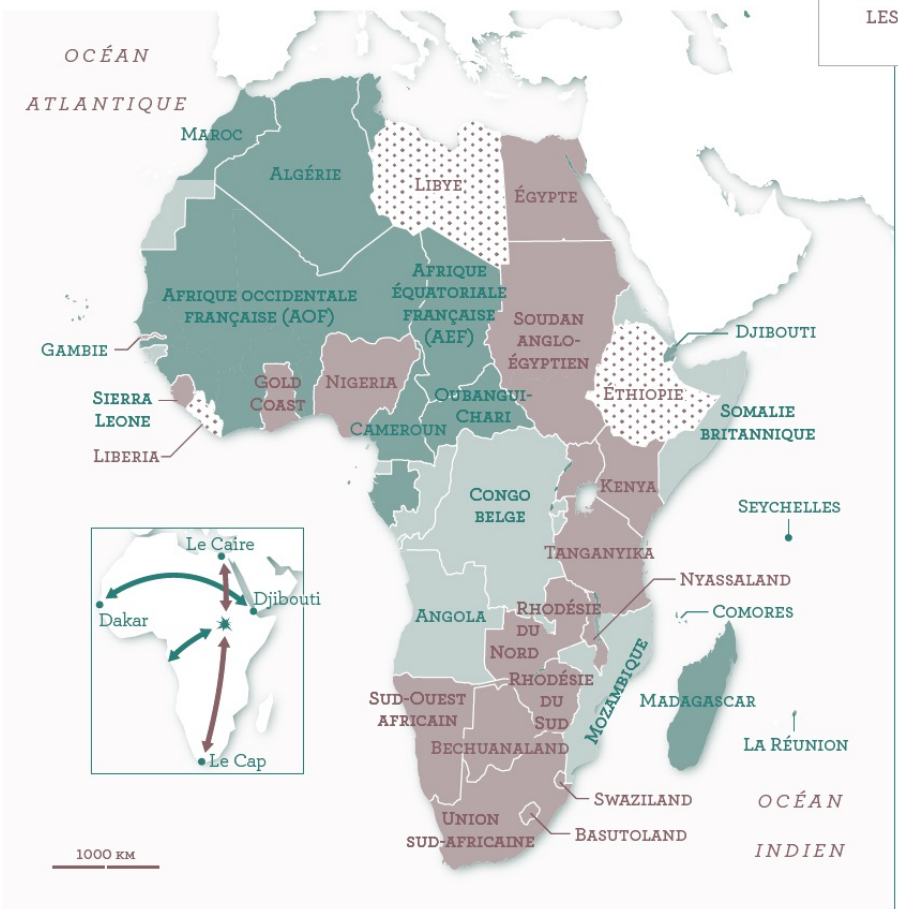
La reprise de la croissance n'est venue que lorsque la dette extérieure a été fortement réduite, que l'accent a été mis sur les réformes institutionnelles et que les prix des matières premières ont augmenté. Le post-consensus de Washington a conduit, alors, à privilégier les réformes institutionnelles. Les priorités sont devenues : la lutte contre la pauvreté – les objectifs du millénaire pour le développement (OMD, 2000-2015), puis les objectifs de développement durable (ODD, 2015-2030) –, l'allègement et l'annulation de la dette, une reprise des financements internationaux. Tirés par la demande des pays émergents, les cours plus favorables des matières premières jusqu'en 2014, liés à certaines mesures incitatives, ont permis une reprise de la croissance économique, avant que celle-ci ne recommence à ralentir. L'essentiel des transformations de l'Afrique résulte aujourd'hui davantage de la diversification des partenaires que de la prescription des institutions de Bretton Woods.

FOCUS

Depuis 2019, les pays membres de l'Union africaine (UA) sont lancés dans la « phase opérationnelle » de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlec). Leur objectif est d'accoucher d'un marché intégré de plus de 1,2 milliard d'habitants pour les biens et les services qui inclurait la libre circulation des personnes et des capitaux. La Zlec est l'aboutissement d'une longue histoire, née avec le panafricanisme des indépendances et l'ambition de voir naître une « Union des États africains ». Certains analystes mettent en garde contre les risques qu'un marché unique pourrait avoir sur les pays les plus faibles et les populations africaines les plus fragiles. Le coût de l'intégration à une union douanière au sein d'une telle organisation à géométrie variable pourrait en effet nuire aux nations les plus handicapées par leur enclavement et la modeste diversification de leurs activités. Pour eux, sans mécanisme de compensation et de péréquation, l'argument des bénéfices du libre-échange n'apparaît guère convaincant.

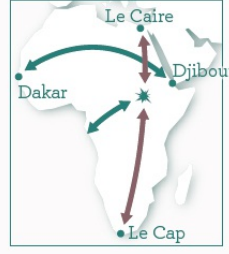
À RETENIR

En juillet 2018, l'Érythrée, plus de 5 millions d'habitants, et son voisin éthiopien, 105 millions, ont signé une « déclaration conjointe de paix et d'amitié » après deux décennies de paix armée précaire. Depuis, la situation politique érythréenne, dirigée depuis 1993 par Issayas Afewerki, n'a guère évolué, forçant des centaines de personnes à fuir tous les mois leur pays, en premier lieu vers l'Éthiopie : 30 000 Érytréens ont demandé l'asile à leur voisin depuis la réouverture de la frontière commune.



LES POSSESSIONS EUROPÉENNES EN AFRIQUE EN 1955

- France
- Royaume-Uni
- Autres colonies européennes
- États non colonisés ou indépendants
- Projet colonial français de traversée de l'Afrique d'est en ouest
- Projet colonial britannique de traversée de l'Afrique du sud au nord



1000 KM

FICHE 3

FRAGILES ÉTATS-NATIONS

L'État au sens fort suppose une institutionnalisation du pouvoir et la légitimité de l'autorité. L'État africain a voulu, depuis les indépendances, être puissant et dominer la société, mais il a rarement été capable d'assurer ses fonctions régaliennes et d'être un facilitateur du développement. L'État-nation, institution centrale pour analyser le champ du politique et l'insertion dans l'architecture internationale, demeure souvent embryonnaire et fragile.

ÉTATS ET FONCTIONS RÉGALIENNES

Plusieurs facteurs expliquent la faiblesse ou la fragilité de la majorité des États africains. L'État exerce peu ou mal ses fonctions régaliennes de sécurité, de contrôle du territoire et de fourniture des services publics aux citoyens. Les frontières sont transgressées par les populations, même si elles sont reconnues par les États et que de nombreux acteurs tirent profit de leur existence.

Du fait de la personnalisation des pouvoirs politiques, l'analyse de l'État africain est souvent confondue avec celle de ses élites bureaucratiques et politiques. De nombreux « fonctionnaires » se servent de l'État davantage qu'ils ne le servent comme fonctionnaires. Investir l'État conduit souvent à prélever des rentes pour les redistribuer à son groupe (népotisme), avec des logiques de prédation à court terme. Le philosophe camerounais Achille Mbembe parle pour l'Afrique de satrapes – hommes puissants – à la vie fastueuse et au comportement despotique dans des satrapies gérées comme des fiefs privés que l'on se transmet parfois de père en fils. Dans la plupart des sociétés africaines, l'accès au pouvoir donne une

emprise sur les richesses. Le contexte de nombreux pays demeure celui de la confusion entre la chose publique et la chose privée, du clientélisme et de l'image paternaliste de la relation politique (néo-patrimonialisme). L'arrivée au pouvoir de chefs d'État issus du monde des affaires est entachée de soupçons de conflits d'intérêts.

Le pouvoir politique a un côté pile, qui renvoie aux règles normées internationales avec souvent une façade démocratique, et un côté face qui s'appuie sur les réseaux de clientélisme, d'appartenances ethno-régionales, de suzeraineté avec l'extérieur, de liens avec les forces prétoriennes, voire avec les services des maîtres du surnaturel. Le pouvoir fonctionne, avec des jeux de simulacres, selon un double registre : celui des structures officielles ayant une légitimité et une crédibilité externes et celui des structures réelles, reflet des compromis sociopolitiques et des accumulations de capital relationnel ayant une légitimité interne. Ce « Janus à deux têtes » est remis en question par les jeunes ou les cadets qui contestent le rôle des aînés, à l'image des mouvements citoyens et de désobéissance civile surgis ces dix dernières années dans les rues des capitales et sur les réseaux sociaux : « Y'en a marre », au Sénégal ; « Balais citoyen », au Burkina Faso ; « Filimbi » et « La Lucha », en RDC...

Le pouvoir politique est remis en
question par les jeunes qui contestent
le rôle des aînés.

DES ÉLECTIONS FACTEURS DE CRISES POLITIQUES

Les pouvoirs politiques sont, au-delà de ces traits, fortement contrastés notamment entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale équatoriale, ou entre les traditions coloniales britanniques, françaises ou portugaises. Des progrès de la démocratie existent, même s'ils sont imparfaits. La démocratie fixant des règles (élections

transparentes, multipartisme) doit être différenciée du processus de démocratisation lié au jeu de contre-pouvoirs institutionnalisés. Les élections sont souvent des facteurs de crises et les joutes électorales sont le reflet de régimes clientélistes et patrimonialistes : le continent recense toujours 15 démocraties défectueuses et 16 régimes autocratiques. Le rapport 2019 de Freedom House recense 9 États « libres ». La démocratisation est un processus historique qui progresse par les combats. Menée sur 34 pays, l'enquête Afrobarometer de 2019, un réseau de recherche panafricain, indépendant et non partisan, estime que 68 % des Africains considèrent que la démocratie est toujours la meilleure forme de gouvernement. La demande est la plus élevée parmi ceux qui vivent en milieu urbain et appartiennent à la classe moyenne, alors que les femmes sont sensiblement moins susceptibles de demander la démocratie que les hommes. L'Afrique du Sud, malgré certaines dérives récentes, l'île Maurice, le Sénégal sont de vraies démocraties, avec séparation des pouvoirs et jeux de contre-pouvoirs. À l'opposé, l'Érythrée, l'Eswatini (ex-Swaziland), la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan – qui a connu un bref printemps politique en 2019 – restent des dictatures ou des sociétés dominées par des seigneurs de la guerre. La tendance dominante est celle de sociétés en voie de démocratisation. On estime à seize le nombre de coups d'État depuis 2010 contre une moyenne de vingt par décennie entre 1960 et 2000.

FOCUS

Affaibli par l'indépendance de ses anciennes provinces pétrolières du sud et les sanctions internationales, le Soudan a connu depuis 2011 de réguliers accès de mécontentements sociaux. Les étudiants ont été en première ligne de ces manifestations nourries par la flambée des prix de produits de première nécessité et la répression du régime. En avril 2019, un nouvel épisode de révolte pacifique, relayé à l'extérieur par les réseaux sociaux, a poussé l'armée soudanaise à destituer le président Omar el-Béchir, au pouvoir depuis 1989. Un accord global sur la transition a été conclu en août 2019 entre les militaires et les civils. Mais le chemin reste encore long – officiellement, il est censé finir en 2022 – pour assurer le transfert du pouvoir et poser la future constitution soudanaise. L'héritage El-Béchir – dont l'influence idéologique des frères musulmans, qui forment l'État profond – n'est pas soldé. Le pays reste au centre d'une lutte d'influences opposant ses alliés et investisseurs, la Turquie et le Qatar, à l'Égypte et à l'Arabie saoudite.

À RETENIR

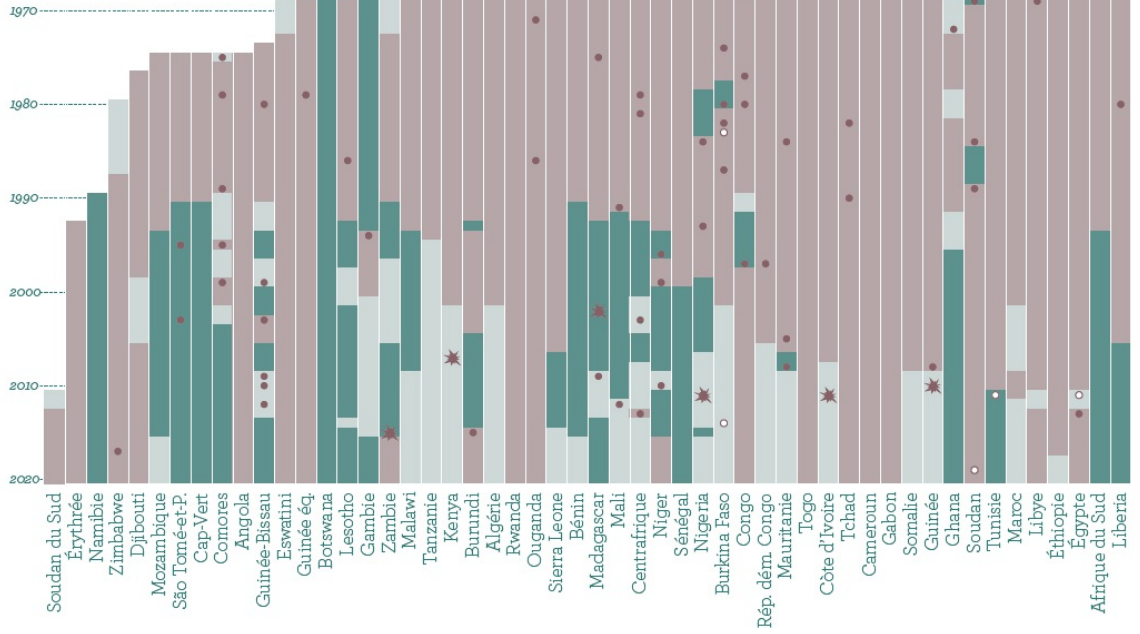
Au milieu des années 2000, tous les grands États africains en paix – à l’exception de l’Érythrée et de l’Eswatini (ex-Swaziland), la dernière monarchie absolue d’Afrique subsaharienne (ASS) – avaient embrassé le principe d’élections multipartites. En 2019, note Freedom House, une organisation financée par le gouvernement américain, 11 % seulement du continent africain est politiquement « libre », alors que le niveau moyen de la démocratie n’a cessé de reculer au cours de ces quatorze dernières années.

60 ANS DE RÉGIMES POLITIQUES

Régimes politiques depuis l'indépendance

- Dictature, régime totalitaire, parti unique ou démocratie de façade
- Démocratie émergente
- Démocratie, multipartisme et élections libres
- Révolutions et soulèvements populaires ayant provoqué un changement de régime
- Principaux coups d'État
- Violences postélectorales affectant des démocraties émergentes ou installées

1847 Date d'indépendance si antérieure à 1950



FICHE 4

DE LA COLONISATION À LA MONDIALISATION

La mondialisation renvoie à cinq phénomènes : le changement d'échelle et l'extension des espaces (la dimension planétaire liée aux révolutions technologiques), la multiplication des interdépendances (la globalisation), le mouvement englobant du capital (le capitalisme financier mondial), la constitution d'un monde en voie de multipolarisation, et le rôle des réseaux transnationaux se substituant en partie aux territoires.

En Afrique, la mondialisation achève la colonisation. Elle crée de nouvelles opportunités et conduit à des interdépendances économiques, mais elle est réversible, créatrice d'inégalités territoriales et sociales, à défaut de régulation, et peut s'opposer souvent à la démocratie conçue dans un cadre national. Lorsque l'économie se globalise, les oppositions entre les gagnants et les perdants augmentent et, à défaut de politiques de redistribution, les replis nationalistes ou identitaires se renforcent.

L'Afrique est marquée par ces transformations, tout en restant dans une position asymétrique. Elle a toujours été ouverte sur le monde extérieur grâce à des réseaux efficaces de commerce portant, selon les époques, sur l'or, les esclaves, les produits primaires ou les activités plus ou moins illicites.

DES PRODUCTEURS *PRICE TAKER*

Près de soixante ans après leurs indépendances, les économies africaines restent liées aux économies européennes, qui

représentent plus de la moitié de leurs zones d'échanges commerciaux et d'origine des capitaux. L'Europe est le premier partenaire commercial, le premier investisseur, le premier bailleur de fonds du continent. L'Afrique a peu modifié la structure de ses exportations : or, pétrole, coton, thé, cuivre... Le premier produit primaire exporté par chaque pays représentait (en 1960, comme en 2015), environ la moitié des exportations ; les exportations de produits manufacturés ne constituaient que 5 % du total. Les producteurs africains sont *price taker* (preneur de prix) et non *price maker* (faiseur de prix).

La dépendance reste quasi intégrale en biens d'équipement, en biens intermédiaires, en technologies et en biens de consommation de première nécessité. Les principales recettes publiques demeurent, malgré les réformes en cours, les droits de douane. Les pays africains ont en partie démantelé leurs barrières tarifaires (20 % en 2015 contre 30 % en 1980) pour tenter d'endiguer la concurrence de produits de contrebande circulant à travers leurs frontières poreuses. Les tarifs douaniers devraient être éliminés pour 90 % des produits dans le cadre de la création de la zone de libre-échange continentale (Zlec). Ce grand marché africain est destiné à renforcer la participation de l'Afrique à la mondialisation économique. D'ici à 2022, la Zlec devrait faire augmenter le niveau des échanges commerciaux intra-africains – estimé à 15 % du commerce total du continent – de plus de 52 %, selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies.

CROISSANCE ET PRODUITS PRIMAIRES

Depuis le début des années 2000, la forte amélioration des termes de l'échange des produits primaires exportés par l'Afrique, par rapport aux produits manufacturés importés, avait été un facteur déterminant de la croissance. Le continent a en effet connu une « décennie glorieuse », source d'optimisme exagérée, portée par des taux de croissance souvent à deux chiffres. L'inflexion de 2014, puis la plongée en récession de ses deux géants, l'Afrique du Sud et le

Nigeria, ont rappelé que les instabilités de la croissance africaine demeurent largement liées aux variations des termes de l'échange, des flux d'aide et de capitaux privés, aux modes de gestion de la dette extérieure et à la demande mondiale de produits primaires. La croissance du PIB de l'Afrique devrait atteindre les 4,1 % en 2020, un taux qui demeure insuffisant pour réduire les déficits budgétaires et la dette redevenue parfois problématique pour certaines nations.

Les économies africaines sont en effet restées, sauf rares exceptions, en dépit de leurs réformes internes, dominées par des logiques de rentes. Elles ont cependant fortement diversifié leurs relations avec les pays émergents et ont bénéficié des révolutions technologiques et des coûts décroissants dans l'information, la communication, les transports et les biens durables.

Là encore, les Afrique sont plurielles. Des remontées en gamme de produits existent en Afrique du Sud, à l'île Maurice, en Éthiopie, au Ghana ou en Côte d'Ivoire. Certaines zones économiques spéciales, ou zones franches, ont réussi (île Maurice) ou sont prometteuses (Éthiopie). Les cartes – de plus en plus nombreuses – sont aujourd'hui largement dans les mains des acteurs africains.

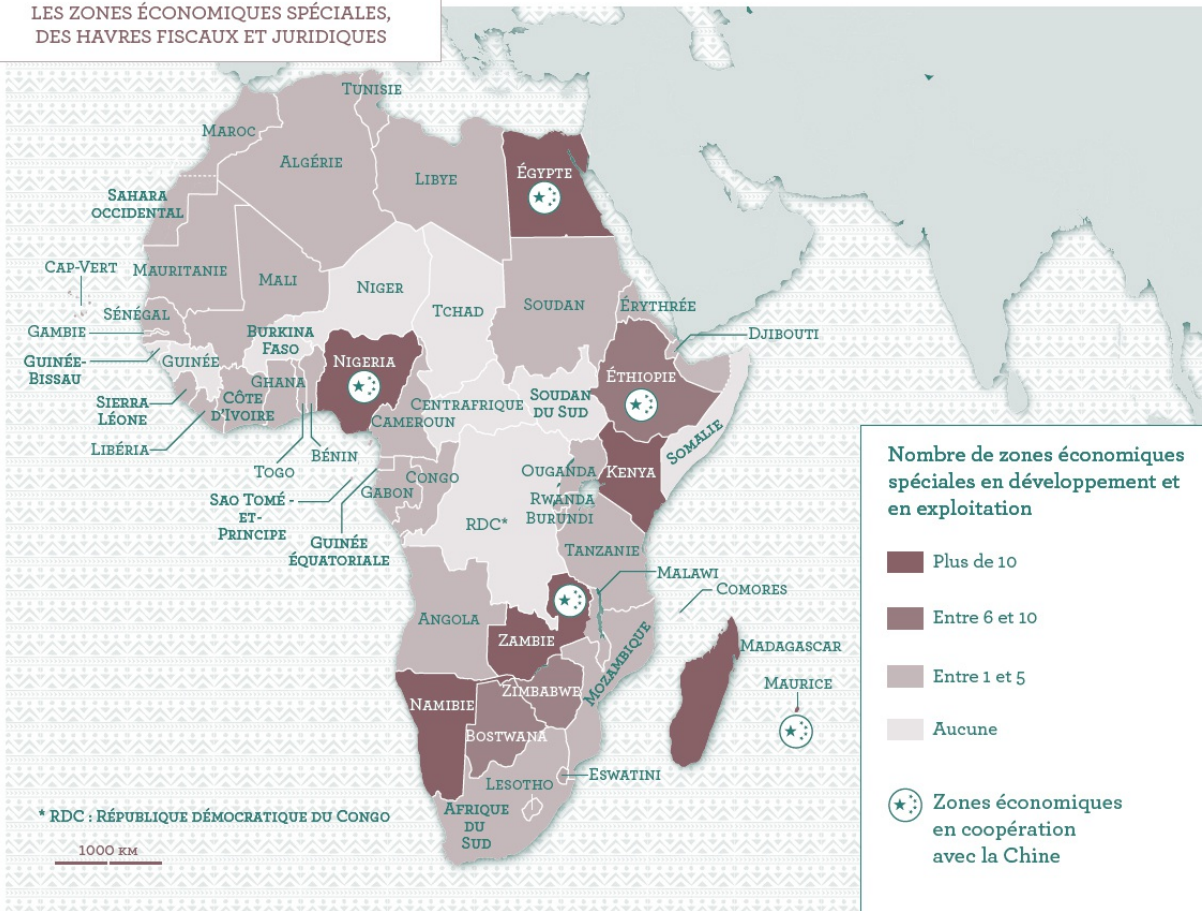
FOCUS

Les zones franches d'exportation (ZFE), ou zones économiques spéciales (ZES), offrent pour les pays du continent des opportunités de montée en gamme dans les chaînes de valeur internationale et d'appropriation technologique. En 2017, on en comptait 237 réparties dans 38 pays africains. Les entreprises étrangères implantées dans ces zones sont souvent exemptées de droits de douane afin de permettre aux producteurs d'avoir accès aux intrants aux prix du marché mondial pour renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux. Les réglementations, particulièrement celles concernant le droit du travail, sont modifiées au bénéfice des employeurs. Les ZES ont jusqu'à présent peu réussi en Afrique, par manque d'effets d'entraînement sur les entreprises locales. La Chine promeut ses propres ZCECE (zones de coopération économique et commerciale). Quatre nations subsahariennes abritent ces parcs industriels cofinancés par Pékin : la Zambie, l'île Maurice, le Nigeria, et l'Éthiopie.

À RETENIR

La République de Djibouti et le groupe China Merchant Group (CMG), constructeur et principal actionnaire minoritaire (23 %) du projet, ont inauguré en 2018 la Djibouti Free Trade Zone (Diftz). Celle-ci pourrait devenir la plus grande zone franche d'Afrique, titre détenu pour l'heure par le hub de « Tanger Med », au Maroc. La décision du président Ismaïl Omar Guelleh, réélu en 2016 pour un mandat de cinq ans, d'attirer aussi des investisseurs indiens et émiratis tend les relations avec Pékin.

**LES ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES,
DES HAVRES FISCAUX ET JURIDIQUES**



FICHE 5

LE POIDS DU RELIGIEUX

Les religions ne peuvent être réduites à des croyances privées. Elles permettent aux « hommes oubliés de Dieu » (selon l'écrivain égyptien Albert Cossery) de supporter les tragédies vécues, de créer de la solidarité entre des communautés d'appartenance ou de combler le vide de l'État dans l'éducation, la santé ou les services sociaux. Dans les religions « traditionnelles » orales et rurales, la distinction entre le sacré et le profane s'abolit ; toute activité économique ou sociale est soumise à un rite. La nature s'exprime à travers les forces qui l'animent. Il existe un lien étroit entre l'homme et la nature qui participent à la même force vitale.

Les ancêtres vivent en symbiose avec les vivants. À la réactualisation du passé et à la dépréciation du futur correspond la valorisation de l'au-delà. À Madagascar, on préfère investir dans le tombeau, car l'on meurt pour l'éternité, plutôt que dans la maison, puisque la vie est éphémère. Le devenir est souvent perçu comme une actualisation du projet des anciens. Le monde occulte des féticheurs, des devins et des guérisseurs domine dans les sociétés rurales, mais subsiste aussi en ville. La société est conservatrice, car les pratiques ancestrales ont assuré la survie des populations.

Aujourd'hui, un Africain sur trois est musulman. L'islam africain est en quasi-totalité sunnite. Religion née dans le désert, elle a été diffusée par les nomades, les guerriers, les commerçants et les prophètes jusqu'à la lisière de la forêt d'Afrique occidentale et par la mer Rouge et l'océan Indien. L'islam malékite occidental d'origine berbère (marabouts, confréries) diffère de l'islam oriental d'origine arabe (Somalie, Soudan), wahhabite et salafiste. Islam de la vie, le premier accepte le culte des ancêtres et des saints, mobilise les figures du marabout et de l'imam. L'islam fondamentaliste critique

les hiérarchies maraboutiques et vise à la purification. Il prône l'apostasie, pratique le prosélytisme et ne tolère pas la liberté de croyances.

UNE RELIGIOSITÉ AU CŒUR DU CHAMP SOCIAL ET POLITIQUE

Le salafisme et le wahhabisme se sont diffusés, depuis deux décennies, *via* les écoles coraniques, les médersas et les mosquées. Les réseaux islamistes se substituent aux défaillances des États et sont attractifs pour certains jeunes laissés pour compte et en quête d'absolu. Ils se développent essentiellement par leur rôle social (entraide, redistribution) et leur référent moral (critique de la corruption). Dans le bassin du lac Tchad, une branche du salafisme, le mouvement Izala, est la cible des sicaires employés par la nébuleuse djihadiste de Boko Haram. Au sud-ouest du Nigeria, dans le creuset Yorouba de Lagos, l'association islamique du Nasfat, qui organise des séances de prières les week-ends et des actions de prosélytisme, emploie la rhétorique des miracles divins pour concurrencer les évangélistes.

L'expansion du christianisme, exception faite des Églises éthiopiennes, date de l'action missionnaire du Portugal, puis des autres puissances européennes. Le renouveau missionnaire protestant et catholique remonte au XIX^e siècle. L'évangélisme et le pentecôtisme progressent (l'estimation basse est de 115 millions de pratiquants) à côté des « vieilles » religions chrétiennes : le catholicisme et le protestantisme.

Les réseaux religieux sont des lieux de socialisation, d'entraide, d'éducation, de soins et de redistribution. Les religions, réponses à la question du mal, peuvent également en être la source. Elles se développent sur la ruine des idéologies anciennes (nationalisme, socialisme, panafricanisme), en liaison avec des enjeux stratégiques des puissances occidentales et du monde arabe et « perse ».

Le fondamentalisme religieux n'est pas l'apanage du salafisme et du wahhabisme.

ESSOR DU FONDAMENTALISME

Le fondamentalisme religieux n'est pas l'apanage du salafisme et du wahhabisme, appuyés notamment par l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats. Il croît aussi, pour l'heure de manière quiétiste, au sein des Églises néo-pentecôtistes, emblème d'un continent devenu « le laboratoire des nouveaux christianismes », selon l'historien américain Philip Jenkins : ces dernières attireraient 26 % des plus de 565 millions de chrétiens africains. Leurs « nouveaux prédicateurs » bousculent le champ politique, *via* les dynamiques prophétiques, la mobilisation sociale et les dérives sectaires sur un continent qui s'apprête à devenir le nouveau « centre de gravité du christianisme » : en 2050, quatre chrétiens sur dix (soit 38 %, contre 24 % en 2010) vivront en Afrique et le Nigeria comptera alors la troisième population mondiale à pratiquer cette confession. L'Afrique recensera également 24 % des musulmans de la planète, contre 16 % aujourd'hui.

L'instrumentalisation du religieux et l'islamisation de la radicalité sont au cœur de l'idéologie des milices djihadistes dans la zone sahélienne, mais aussi en Somalie, voire en Centrafrique, sur fond d'opposition entre « Nord musulman » et « Sud chrétien ».

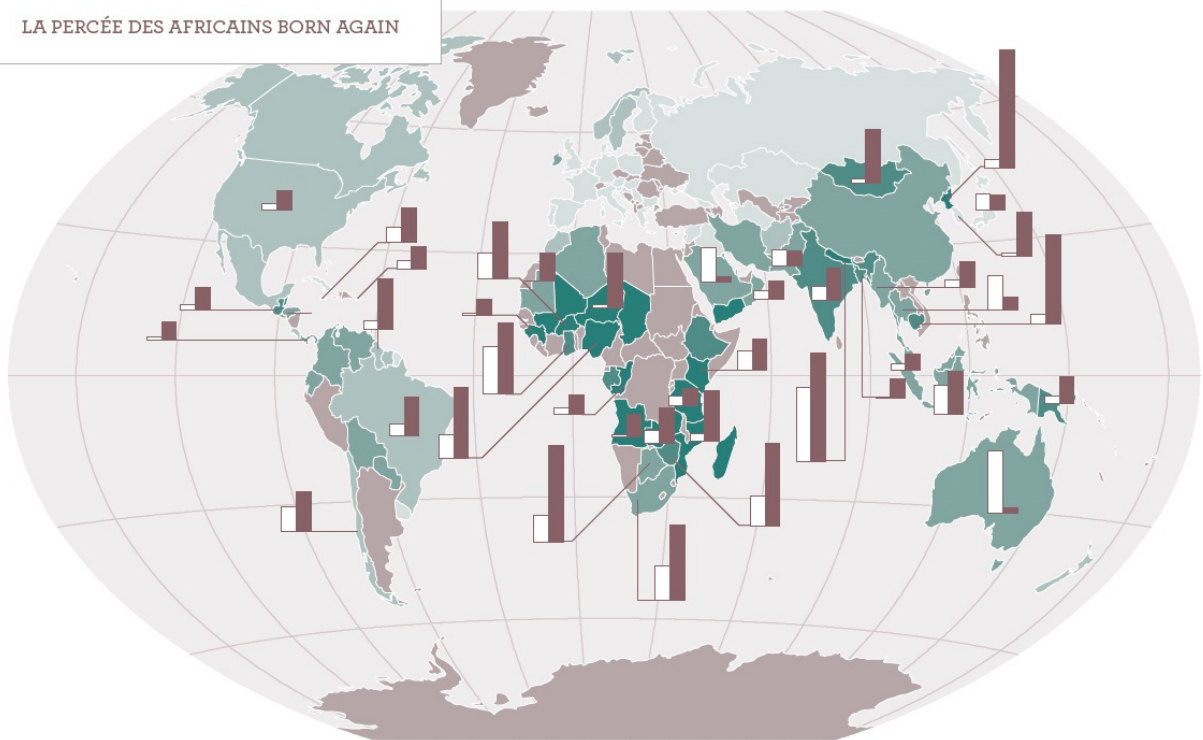
FOCUS

126 millions d'Africains seraient membres d'une Église pentecôtiste ou charismatique. Leur spectaculaire percée s'appuie en particulier sur la théologie de la prospérité, diffusée depuis les États-Unis dans les années 1970, qui valorise le succès individuel, particulièrement ses dimensions financières et matérielles. L'aura de certaines de ces Églises – en particulier nigérianes – dépasse les frontières nationales, et s'étend au-delà du continent, parmi la diaspora africaine Born Again. Dirigées par des entrepreneurs du religieux, ces multinationales de la foi ont investi dans le secteur de l'éducation nationale (universités privées), mais aussi dans l'immobilier. Leur croissance économique est allée de pair avec un rôle politique grandissant. Au Nigeria, ces Églises contribuaient au milieu de la décennie passée à 2,5 % du PIB, soit autant que le secteur financier. Des voix commencent à s'élever afin que les activités commerciales de ces Églises, jusqu'alors exemptées de taxes, soient soumises à l'impôt.

À RETENIR

La laïcité figure en bonne place dans les constitutions de plusieurs pays francophones. Les États anglophones, excepté le Soudan, où l'islam est la religion d'État, et la Zambie, qui affiche son christianisme dans sa Constitution, sont, officiellement, laïques. Mais la séparation entre religieux et politique dépend des contextes nationaux. Au Nigeria, certains États du Nord se sont proclamés islamiques au début des années 2000, malgré l'inconstitutionnalité fédérale d'une telle disposition.

LA PERCÉE DES AFRICAINS BORN AGAIN



Projection de la croissance du christianisme par pays en 2050 (en %)



Croissance du pentecôtisme parmi la population chrétienne par pays



FICHE 6

RUPTURES URBAINES

L'Afrique a été longtemps essentiellement rurale, mais les frontières entre les villes et les campagnes étaient transgressées par de doubles appartenances et des migrations pendulaires. On observe aujourd'hui des ruptures sur fond de prolifération de villes millionnaires et de citoyens installés depuis deux ou trois générations en ville. Bamako, Bangui, N'Djamena ou Ouagadougou sont ainsi devenues des métropoles millionnaires alors qu'elles avaient entre 5 000 et 50 000 habitants lors des indépendances. Lagos compte 21 millions d'habitants et Kinshasa, 12 millions. Le continent, qui recensait 237 millions d'urbains en 1995, devrait atteindre les 560 millions de citoyens en 2020. Ce chiffre pourrait passer le cap du milliard en 2040. En 2050, l'Afrique devrait réaliser à elle seule 50 % de la croissance urbaine mondiale. Le continent aura franchi le cap des 100 villes de plus d'un million d'habitants d'ici 2025.

DES CITÉS TOUJOURS MENACÉES PAR DES CRISES ALIMENTAIRES

À l'ombre des nouvelles capitales politiques (Abuja au Nigeria, Dodoma en Tanzanie...) et des carrefours commerciaux, le monde rural est caractérisé par une diversification des activités non réductibles à l'agriculture et par une extension des marchés l'éloignant de plus en plus de l'autosubsistance. L'agriculture commercialisée par les paysans a augmenté comme le ratio population non agricole sur population agricole et a suivi le développement des marchés urbains, sauf dans les pays pétroliers et les zones en guerre. On observe ainsi un déplacement de la valeur

ajoutée des zones rurales vers les zones urbaines au sein des chaînes agroalimentaires (transformation, stockage, distribution, préparation de repas). Inversement, les importations de produits alimentaires bon marché n'ont cessé d'augmenter pour faire face aux risques alimentaires urbains. La dernière crise en date, survenue en 2008, aura entre autres provoqué de violentes « émeutes de la faim » au Cameroun et au Mozambique.

Entre 1930 et 2030, le milieu urbain aura absorbé 70 % du croît démographique. L'urbanisation résulte de trois phénomènes : la croissance naturelle démographique, l'émigration rurale et l'agglomération de zones rurales par une extension territoriale. Alors qu'elle a été alimentée au départ par l'émigration rurale (deux tiers du total), on observe un relais grandissant par la croissance naturelle (deux tiers du total). À la différence des autres continents, l'urbanisation africaine est peu liée à l'industrialisation. La population rurale continue de croître en valeur absolue.

LES VILLES : 55 % DU PIB

Les villes – 55 % du PIB africain – sont des lieux de création de marchés, de concentration des richesses et des pouvoirs. Cinq corridors urbains se développent sur le continent : la vallée du Nil en Égypte, la côte ouest-africaine avec le golfe de Guinée, la région de Kano dans le nord du Nigeria, Addis-Abeba et sa périphérie en Éthiopie et la rive septentrionale du lac Victoria. La productivité y est supérieure du fait des économies d'échelle et d'agglomération. Le revenu par tête est quatre à cinq fois supérieur en zone urbaine. Les indicateurs sociaux y sont relativement meilleurs (accès à l'eau potable, aux égouts, à la santé, à l'alimentation ou aux services éducatifs, taux de mortalité inférieurs).

À l'inverse, les défis urbains sont considérables en termes de transports, de voirie, de construction, de pollution de l'air : d'après la Banque mondiale, les pertes de bien-être liées à la pollution de l'air ambiant et dans les habitations représenteraient 3,8 % du PIB de la région. La transition vers des énergies domestiques moins polluantes

d'ici 2030 coûterait à l'Afrique 1,7 milliard de dollars, selon l'Agence internationale pour l'énergie. La demande d'investissement dans les infrastructures urbaines du continent est estimée à 90 milliards de dollars/an. Les bidonvilles, où vivaient en 2015 47 % de la population urbaine, sont aussi des lieux de précarité pour les jeunes sans perspective d'emploi et de sous-prolétariat urbain et, de fait, d'apartheid. Les concentrations des populations urbaines rendent nécessaire un accompagnement par des équipements cohérents, adaptés aux besoins (eau, assainissement, transport, électricité...). Les financements doivent permettre que la ville soit le moteur du développement et non le vecteur de nouvelles formes de pauvreté. Les dynamiques urbaines majeures viennent de l'économie populaire ou informelle.

Le continent devrait atteindre 560 millions de citoyens en 2020.

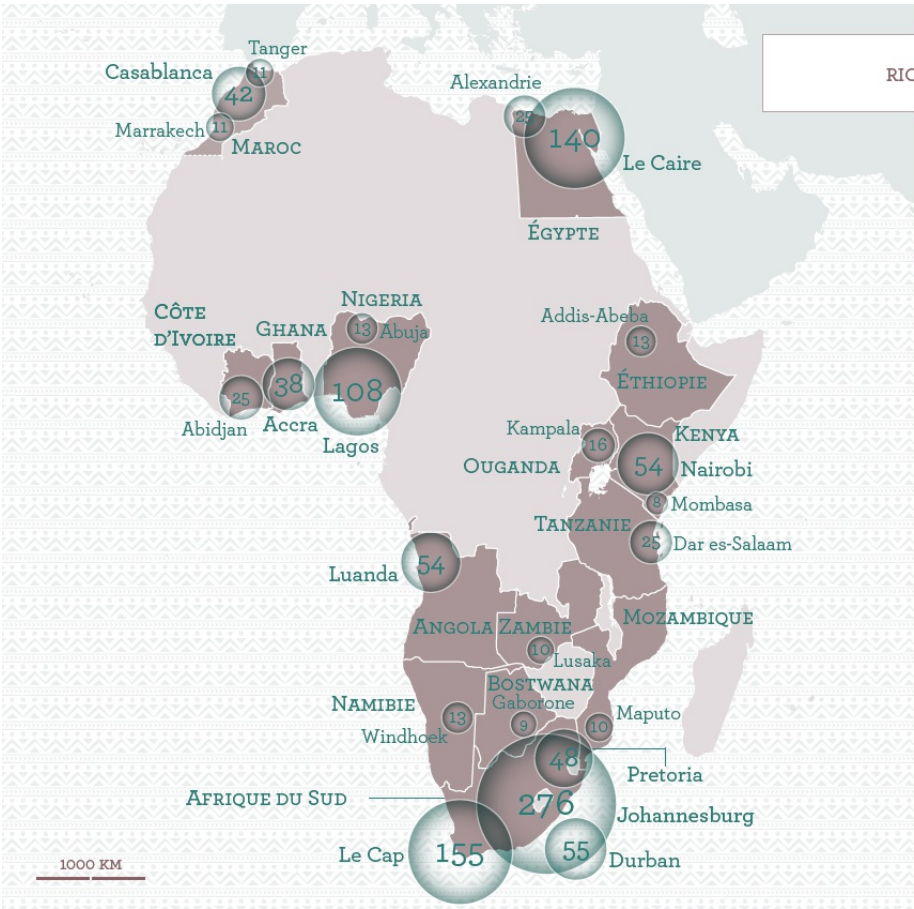
Lieux de brassage et horizons de tous les possibles, les villes africaines sont des espaces ambivalents. Elles sont, selon les cas, des lieux d'individuation ou de nouvelles socialisations ; elles révèlent des crises de solidarité, mais favorisent aussi de nouvelles solidarités de crise. Les questions de la démocratie locale participative ou représentative, de la fiscalité et de la gestion urbaine par des collectivités décentralisées sont primordiales.

FOCUS

Johannesburg est la ville africaine la plus riche du continent, d'après l'étude « Africa Wealth Report 2018 », du cabinet de recherche britannique New World Wealth et AfrAsia Bank. La métropole sud-africaine dispose d'une richesse privée globale (actifs-biens, liquidités, actions, intérêts commerciaux, etc., moins les passifs) de 276 milliards de dollars. Ses principaux secteurs d'activité générateurs de richesses sont les services financiers, les services professionnels (cabinets d'avocats, cabinets de consulting, cabinets de médecins, etc.), la construction et les télécommunications. L'Afrique du Sud recense trois autres villes parmi les 20 les plus riches du continent : le Cap (155 milliards de dollars), Durban (55 milliards) et Pretoria (48 milliards). Le Caire, troisième du classement (140 milliards de dollars), devance Lagos (108 milliards), Nairobi (54 milliards), Luanda (49 milliards) et Casablanca (42 milliards). Accra affiche une richesse privée globale de 38 milliards de dollars.

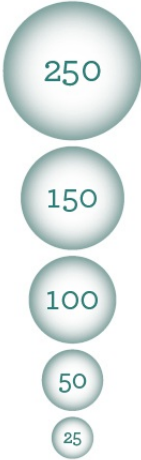
À RETENIR

Avec ses 2,9 millions d'habitants, Kampala, en Ouganda, connaît la croissance urbaine la plus rapide du continent. Le cap des 10 millions d'habitants devrait être franchi en 2040. Dar es-Salaam en Tanzanie pourrait recenser 13,4 millions d'habitants en 2035, contre 6 aujourd'hui. 21 des 30 villes connaissant la plus forte croissance urbaine au monde sont africaines. Selon les Nations unies, le continent devrait recenser 18 métropoles de plus de 5 millions d'habitants en 2030, contre 8 en 2018.



RICHESSSES DES VILLES

Contribution des villes au PIB national en 2017 (en milliards de dollars américains)



1000 KM

FICHE 7

DES MIGRATIONS INTRA- AFRICAINES

La mobilité de la population, constante de l'histoire africaine, est au cœur de l'adaptation des sociétés. 80 % des migrations, forcées ou volontaires, sont intra-africaines : 19 millions d'Africains vivaient en 2017 sur le continent hors de leur pays d'origine. Ces flux sont des substituts aux migrations internationales vers l'Europe (estimées à 7 millions) et vers le reste du monde (environ 6 millions). En 2018, seulement 300 000 Africains sont arrivés dans un pays industrialisé de l'OCDE.

L'UNION EUROPÉENNE PEU PRISÉE PAR LES MIGRANTS

Les principales migrations internes vont des régions sahéliennes enclavées vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, des zones en voie de désertification ou de surpopulation vers les espaces peu densifiés, et des pays d'Afrique australe vers l'Afrique du Sud. Elles supposent des terres disponibles et accessibles, ainsi que des droits donnés aux migrants ; elles peuvent s'opposer aux nationalismes et aux discriminations différenciant les « allogènes » et les « autochtones ». La mobilité est également forcée dans des contextes de crises et de conflits avec les déplacés (14,5 millions en 2018). La migration à l'extérieur du continent vers l'Union européenne – 15 % des flux – est au cœur des fausses représentations de l'Afrique de la part des Européens craignant l'« invasion des barbares », le métissage culturel et religieux, voire

assimilant les réfugiés avec les risques de terrorisme. D'ici 2050, le poids des Subsahariens dans la population de l'Union européenne avoisinera dans le meilleur des cas les 4 %.

EFFETS ÉCONOMIQUES POSITIFS POUR LES PAYS D'ACCUEIL ET DE DÉPART

La migration internationale a trois principaux déterminants : le taux d'émigration croît avec le niveau de revenu selon une courbe en cloche, en raison du coût de la migration et d'un seuil de revenus rendant la migration moins rentable ; ce taux s'accroît également de manière auto-entretenu lorsque le stock d'immigrés non intégrés augmente (voir P. Collier dans *Exodus*, 2013) ; les différentiels démographiques entre l'Afrique et l'Europe. D'ici 2050, il y aura en Europe une baisse de 90 millions de la population active (– 15 %) et en Afrique une hausse de 700 millions d'actifs (+ 115 %).

Trois catégories de migrants doivent être différenciées : celle de travailleurs non qualifiés, qui s'inscrit dans des réseaux migratoires anciens et localisés, représente autour de 90 % de la migration du Mali, de la Guinée équatoriale, des Comores ou de la Guinée-Bissau, mais moins de 50 % de celle du Nigeria, du Liberia, de l'Eswatini (ex-Swaziland) ou du Zimbabwe ; celle qualifiée où l'Afrique représente globalement 7 % du total des migrants qualifiés dans la zone OCDE ; celle des déplacés, réfugiés et demandeurs d'asile liés à la conflictualité, aux crises environnementales ou aux régimes dictatoriaux, soit non organisée soit liée à des circuits plus ou moins mafieux, et qui concerne notamment l'Érythrée, la RDC, le Soudan, la Somalie, la Centrafrique et le Soudan du Sud.

Les effets économiques de la migration sont plutôt positifs pour les pays d'émigration et d'immigration. Les envois de fonds des migrants sont supérieurs au montant de l'aide publique au développement (APD). Les pays du Nord, en stagnation démographique et vieillissant, ont besoin de populations jeunes, actives et finançant leurs retraites.

En revanche se pose la question de la politique d'intégration des pays d'immigration face à la diversité socioculturelle, alimentant, dans le cas de l'Union européenne, les extrémismes xénophobes. Michel Rocard affirmait que « la France ne peut accueillir toute la misère du monde », mais il ajoutait qu'« elle devait y prendre sa part ». L'édification des murs nie le respect de la dignité humaine et interdit de construire des coopérations durables. Les politiques de fermeture ont des effets limités et souvent pervers qui accroissent les trafics des passeurs et la clandestinité. Le déclin démographique de l'Europe, l'absence de politique migratoire commune et la faiblesse de l'intégration nationale ne peuvent que créer des frustrations dans les quartiers populaires et les territoires où vivent les perdants de la mondialisation, favorisant des tensions entre des communautés aux dépens de la citoyenneté. Les perspectives futures ne pourront qu'accroître la pression migratoire avec l'accroissement du différentiel démographique entre l'Europe et l'Afrique, les réfugiés climatiques et les limites à la migration Sud/Sud. Seules des politiques de développement concertées au Nord et au Sud sont à même de réguler les flux migratoires africains.

**Seules des politiques de
développement concertées au Nord et
au Sud sont à même de réguler les flux
migratoires africains.**

FOCUS

Le nombre de migrants africains présents en Afrique du Sud est un sujet sensible. De régulières vagues de « xénophobie » à l'encontre des Kwerekwere meurtrissent les townships et quartiers populaires. La dernière, survenue en 2019, a tendu les relations diplomatiques avec le Nigeria, et provoqué une campagne de fronde contre les symboles de la puissance économique sud-africaine, comme l'opérateur téléphonique MTN. En 2016, année du dernier recensement national, il était couramment estimé que les Subsahariens représentaient 75 % des 2,8 millions de personnes officiellement enregistrées comme immigrés en Afrique du Sud, contre 2,2 millions en 2011. Certaines études, en comptant les sans-papiers, estiment cette population subsaharienne à près de 3,8 millions de personnes. 68 % de ces migrants africains viennent de la SADC alors que 7,3 % descendent du restant du continent (en premier lieu RDC et Nigeria). En proportion, le Lesotho compte – avec un actif sur deux – le plus de travailleurs migrants en Afrique du Sud.

À RETENIR

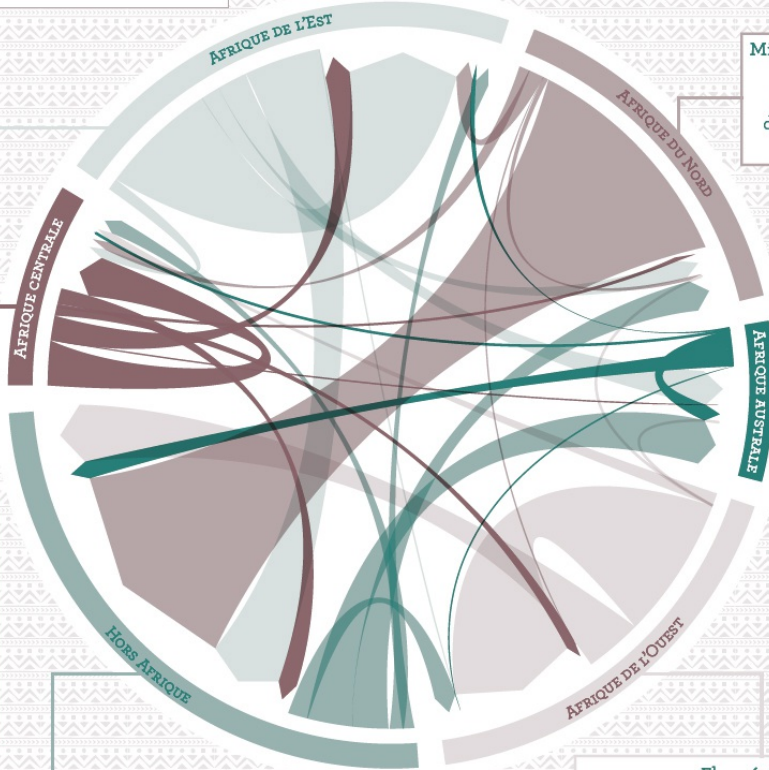
L'Ouganda est la première terre d'asile africaine. Le pays a fait face, depuis 2016, à un afflux de réfugiés – majoritairement des ressortissants sud-soudanais fuyant la guerre civile – parmi les plus importants au monde. Selon les chiffres officiels, ils sont actuellement 1,1 million de réfugiés sur le territoire national. Mais la gestion de la politique d'accueil de Kampala n'a pas été épargnée par la corruption qui ronge le pays, dirigé depuis 1986 par Yoweri Museveni. Et le nombre de réfugiés aurait été gonflé de plus de 300 000 personnes afin d'obtenir des aides plus importantes.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Les flux d'entrée :
L'Afrique de l'Est
a accueilli près
de 2,5 millions
de migrants
en provenance
d'autres régions
africaines.

**Une main-d'œuvre
bon marché :**
Le besoin d'emplois
peu qualifiés
peut provoquer
des migrations
en provenance
des pays
les plus pauvres.

Flux de retour :
Une minorité de migrants choisit de retourner en Afrique.



Migrants internationaux :
La plus grande part
de migrants sortant
d'Afrique vient de cette
région.

Deux histoires :
La grande classe
moyenne migre vers
les pays riches,
et les plus pauvres
émigrent à l'intérieur
de la région
pour des emplois
au salaire bas.

Flux régional :
La plupart des migrations intra-africaines
ont lieu dans la région d'Afrique de l'Ouest.

FICHE 8

DES FRACTURES SOCIALES CROISSANTES

La citoyenneté nationale est un référent souvent limité du fait de la porosité des frontières, de la faiblesse de l'État, de la fiscalité et du système de protection sociale et de retraites. La prise en charge des pré-, non- ou post-productifs est assurée par les communautés d'adhésion (tontines, associations, ONG, mutuelles, etc.) ou d'appartenance (clans, castes, lignage, ethnie, Églises). La solidarité existe, mais elle concerne toutefois peu les « hauts d'en haut ».

Les classes (entrepreneurs et intermédiaires étrangers et nationaux), qui détiennent le capital économique, se différencient des élites intellectuelles qui possèdent le capital scolaire (acquis par l'école) souvent en conflit avec le capital culturel hérité, et des notables et chefs « traditionnels » qui disposent du capital social et symbolique.

Les sociétés civiles sont beaucoup plus développées en Afrique occidentale et australe qu'en Afrique centrale.

La structuration en classes sociales demeure faible. Le salariat représente moins de 10 % de la population active et la classe ouvrière moins de 1 %, exception faite de pays comme l'Afrique du Sud. La montée des classes moyennes est liée à l'urbanisation, à l'expansion de l'éducation, à l'amélioration du niveau de vie, aux nouvelles aspirations liées aux technologies et à l'ouverture sur le monde. 300 millions d'Africains sont désormais sortis de la pauvreté

extrême, mais la moitié demeure proche de la ligne de pauvreté (2 à 4 dollars par jour).

LA RÉFÉRENCE ETHNIQUE, UN MARQUEUR IDENTITAIRE

L'ethnie est un marqueur identitaire important sans être exclusif. Évolutive, elle se définit par l'appartenance, perçue par les autres et désignée par ses membres, à un groupe ayant la même langue et la même culture et se référant à une histoire commune. Les différentes enquêtes existantes montrent que la référence ethnique est, sauf rares exceptions (Nigeria, par exemple), minoritaire par rapport aux autres appartenances nationales, professionnelles ou religieuses. Les « parentés à plaisanteries » sont une manière de dépasser les oppositions entre identités par la désignation humoristique de l'Autre, avant de nouer un dialogue. En revanche, l'ethnicité permettant d'ostraciser l'Autre devient essentielle en situation de crise. De nombreuses sociétés africaines sont de clans (Somalie) ou de castes (Touaregs, Madagascar, Sénégal) qui ont le même ancêtre commun.

DES ONG SUBSTITUTS AUX ÉTATS DÉFAILLANTS

Les sociétés civiles sont beaucoup plus développées en Afrique occidentale et australe qu'en Afrique centrale. Les syndicats ne concernent que la fonction publique, à l'exception de secteurs très particuliers comme les mines. Ils jouent un rôle réduit, sauf dans certains pays comme l'Afrique du Sud, le Nigeria ou la Guinée. Les organisations paysannes, leur pendant agricole, sont puissantes dans certains pays comme le Mali ou la Tanzanie. Enfin, le monde associatif est très important, et souvent en relation avec des organisations religieuses, musulmanes ou évangéliques notamment.

Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle croissant en se substituant aux États défailants, en mobilisant des acteurs locaux, en fondant des relations entre le Nord et le Sud, mais également en étant des lieux de captation de l'aide. Certains pays, comme le Burkina Faso, ont ainsi été qualifiés de « pays-ONG ». Dans ce « pays des hommes intègres », les mouvements de jeunes et la société civile ont aussi joué un rôle central en 2014 dans la mise en place du processus de transition démocratique et l'opposition aux coups d'État constitutionnels ou militaires.

Les structures sociales africaines actuelles diffèrent, ainsi, aujourd'hui fortement de celles des indépendances. Les fractures sociales et territoriales sont croissantes entre les façades de la richesse jouxtant des bidonvilles, des zones rurales abandonnées tant des pouvoirs publics que des investisseurs, et des camps de déplacés. Le continent recense six des pays les plus inégalitaires de la planète, du Maroc à l'Afrique du Sud. On observe, en situation de crise (guerres, sida, sécheresse ou inondations), des mutations en milieu rural (déplacés, migrants, luttes foncières, nouveaux acteurs tels les scolarisés chômeurs ou les urbains propriétaires fonciers) et urbain (rôle croissant de l'informel, sous-prolétariat de jeunes désœuvrés).

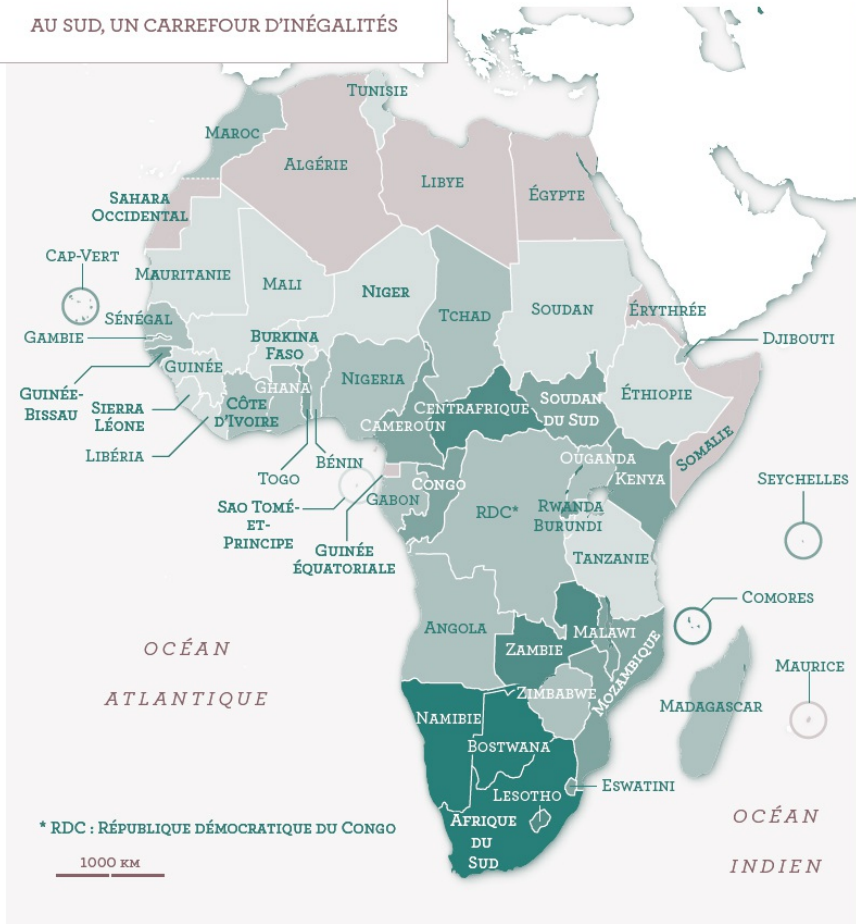
FOCUS

Selon le tout premier indice de l'engagement ouest-africain à réduire les inégalités 2019, élaboré par l'ONG Oxfam et Development Finance International (DFI), les gouvernements d'Afrique de l'Ouest sont les moins engagés sur le continent à réduire les inégalités. Comparée aux autres régions africaines, la Cedeao – qui abrite six des pays comptant la plus importante croissance du continent – recense aussi le plus grand nombre de pays où 30 % de la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour. Les 1 % les plus riches des Ouest-Africains gagnent plus que le reste de la population de la région réunie. La Cedeao abriterait également parmi les concentrations de richesse et de revenus les plus élevées au monde. La richesse cumulée des cinq Nigériens les plus riches s'élève ainsi à 29,9 milliards de dollars, plus que l'intégralité du budget du pays en 2017. 60 % de la population nigériane vit quant à elle avec moins de 1,25 dollar par jour, le seuil absolu de l'extrême pauvreté.

À RETENIR

Deux hommes d'affaires nigériens dominaient le classement des 20 milliardaires en dollars – contre 23 en 2018 – recensés par le magazine américain Forbes sur le continent africain en 2019 : Aliko Dangote et Mike Adenuga. L'Afrique du Sud et l'Égypte – avec cinq Tycoons chacun – sont les deux pays à compter le plus de milliardaires. La nation australe est également le pays du continent abritant le plus de millionnaires en dollars selon le rapport 2017 de l'agence sud-africaine New World Wealth : 40 000, dont 2 130 multimillionnaires.

AU SUD, UN CARREFOUR D'INÉGALITÉS



Coefficient de Gini

- Très élevé (supérieur à 0,60)
- Élevé (entre 0,55 et 0,59)
- Moyen (entre 0,45 et 0,54)
- Faible (entre 0,40 et 0,44)
- Très faible (inférieur à 0,39)
- Pas de données

Le coefficient de Gini mesure l'inégalité de la répartition des revenus dans une société. Il varie de 0, égalité parfaite, à 1, inégalité parfaite.

FICHE 9

DES CULTURES EN VOIE D'HYBRIDATION

Les cultures sont un ensemble de croyances, de valeurs et de modes de vie à travers lesquels les personnes acquièrent une identité commune et donnent sens à leur existence. Patrimoine qui relie les générations, elles sont évolutives, insérées dans des traditions et créatrices de nouvelles modernités.

Le génie créateur africain dans le champ artistique est reconnu internationalement tant sur le plan de la captation des pulsions de la vie, que de la richesse des formes sculpturales, de la danse et de la musique, du cinéma, de la sculpture ou de la littérature.

Traditionnellement, dans les sociétés rurales, les ancêtres sont au sommet de la hiérarchie, les patriarches et les représentants des sociétés secrètes avec divination et sorcellerie viennent en second rang. La dimension coercitive (sorcellerie, pouvoir personnel, gérontocratie) limite les processus d'individuation. Dans de nombreuses sociétés rurales, les dons créateurs de liens l'emportent sur les biens que l'on échange. L'oralité transmet, de génération en génération, les généalogies et les mythes, les humiliations subies ou les victoires magnifiées. Selon l'historien malien Amadou Hampâté Bâ, décédé en 1991 : « En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. »

ARBRES À PALABRES ET INTERNET

Les cultures africaines ont été évidemment modifiées par la colonisation, l'urbanisation, la scolarisation et la mondialisation. Elles

diffèrent selon les générations. L'Afrique s'arrime progressivement au monde par les nouveaux modes de télécommunications. Les chaînes de télévision et la diffusion par satellite sont devenues des enjeux stratégiques des grandes puissances (turques, indiennes, américaines, chinoises, européennes). Les images et les informations véhiculées par le téléphone portable, la télévision ou Internet renvoient au monde de l'information et de la communication au sein de réseaux, mais également à celui de l'argent, de la violence et du sexe. De nombreux Africains ont, aujourd'hui, les pieds sous l'arbre à palabres et la tête dans le réseau Internet. La littérature africaine exprime cette ambivalence culturelle, que ce soit à travers les écrits de ses parrains des après-indépendances (le Sénégalais Cheikh Hamidou Kane, les Nigériens Amos Tutuola et Chinua Achebe) aux nouvelles voix émergeant dans le domaine de la science-fiction ou de l'heroic fantasy (la Nigérienne Nnedi Okorafor).

Les cultures africaines sont également plurielles. Les traditions, d'hospitalité des nomades, de consommation des cueilleurs de la forêt, de sacrifice des bœufs des éleveurs, d'épargne et d'investissement des agriculteurs, des hommes d'affaires du Nigeria ou des Bamiléks du Cameroun, des accumulations des grands commerçants dioulas du Sahel ou peuls de Guinée, ou les valeurs martiales des guerriers massais ou touaregs du Sahara, sont autant de traits spécifiques interdisant une généralisation.

La mosaïque linguistique est un signe de cette diversité culturelle. L'Afrique, avec plus de 1 500 langues (de très inégale importance quant au nombre de locuteurs), possède le plus grand patrimoine linguistique au monde (un tiers des langues mondiales). La fragmentation ethnolinguistique conduit toutefois à faire de l'anglais, du français, du portugais ou de l'arabe, voire du swahili en Afrique orientale, les principales langues de communication.

Avec plus de 1 500 langues, la
mosaïque linguistique est un signe de

la diversité culturelle du continent africain.

MAÎTRISER LA LANGUE : UN ENJEU POLITIQUE ET GÉOPOLITIQUE

La maîtrise de la langue est un enjeu politique et géopolitique majeur. Les référents linguistiques renvoient à des appartenances à des aires culturelles. La maîtrise par certains groupes de la langue de communication internationale leur donne la capacité d'accéder à la connaissance scientifique et les dote d'un pouvoir social et culturel.

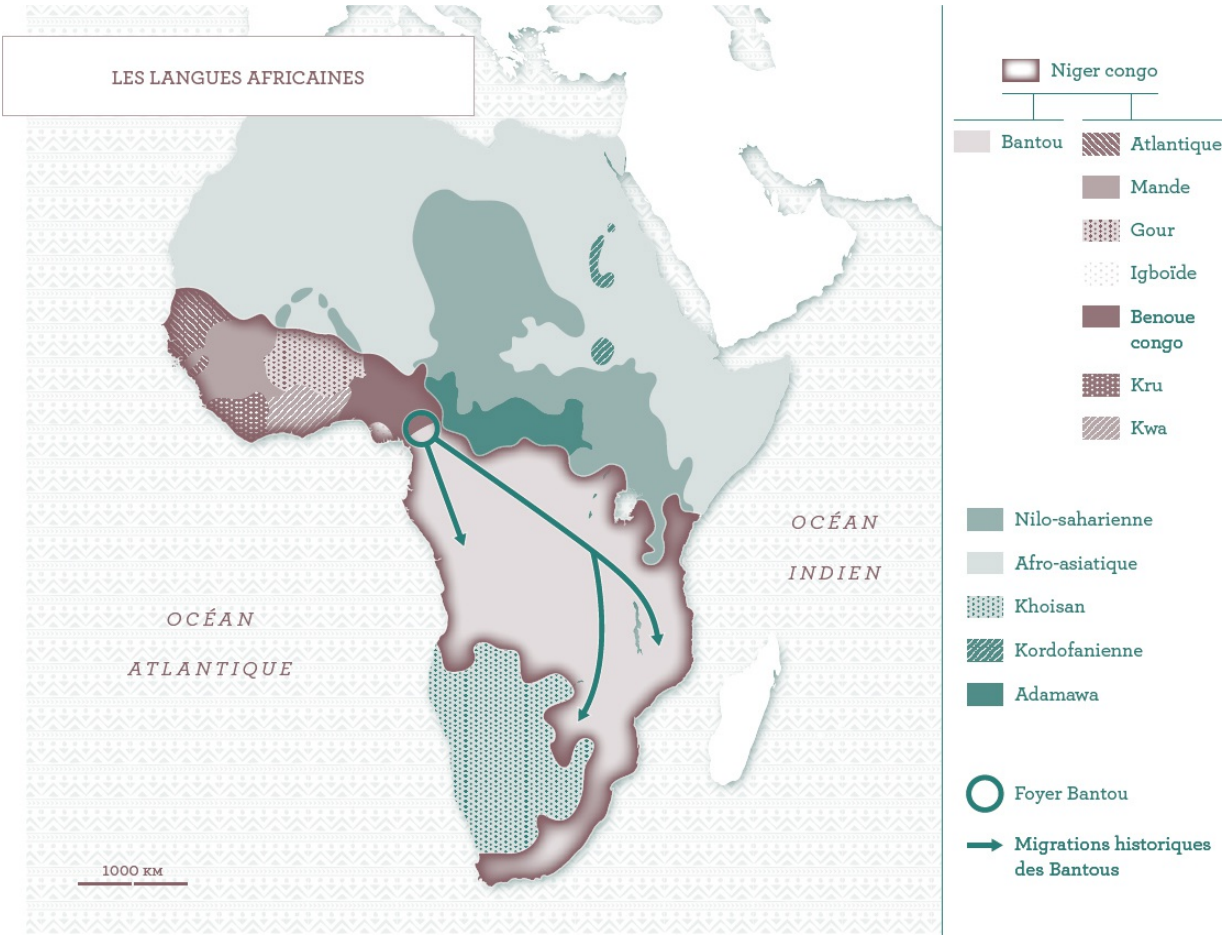
La nationalisation de la langue favorise la construction de la nation, mais elle oppose les élites bilingues, maîtrisant la langue de communication de ses anciennes puissances coloniales et « le peuple ». La maîtrise des langues se réalise aujourd'hui dans le monde de l'audiovisuel et des NTIC. Les registres culturels pluriels conduisent à un métissage ou à des hybridations, que l'on retrouve en particulier dans des musiques urbaines qui rayonnent et s'imposent aussi chez les jeunes Européens ou Américains.

FOCUS

En 2018, le continent recensait 34 % de la population francophone mondiale. En 2050, près de 70 % des francophones y vivront. Alors que la croissance se poursuit au même rythme en Europe (+ 11 % de francophones d'usage quotidien entre 2014 et 2018), elle s'accélère sur le continent : + 17 % durant cette même période, soit deux points de plus qu'entre 2010 et 2014. La République démocratique du Congo est le pays africain recensant le plus grand nombre de locuteurs du français : 42,5 millions. Celle de Maurice la créole est la plus francophone : 73 % de locuteurs. Cette croissance linguistique est parfois beaucoup plus rapide que la démographie : la population du Bénin, du Mali et du Niger a ainsi été multipliée par 5 en 40 ans (1960-2000), mais le nombre de francophones a été multiplié par 45, en raison d'un meilleur accès à l'éducation selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Cependant, 71 % des enfants en deuxième année de primaire en Afrique subsaharienne francophone ne maîtrisent pas le français.

À RETENIR

Tsotsitaal de Johannesburg, sheng de Nairobi, nouchi d'Abidjan, argot des musseques de Luanda... la jeunesse urbaine ne cesse de développer son propre parler, frottant les anciennes langues coloniales aux langues vernaculaires. En France, un deuxième mot nouchi, « boucantier », vient de rejoindre le nouveau millésime 2020 du dictionnaire Le Petit Larousse illustré après le terme « enjailler ». Substantif de « boucan », qui signifie « vacarme », ce terme, popularisé par les artistes de la scène Coupé-Décalé, renvoie à celui qui aime afficher son style de vie ostentatoire.



FICHE 10

PUISSANCES MILITAIRES ET LEADERS RÉGIONAUX

La puissance a deux dimensions. La puissance militaire passe par les forces armées nationales, les contributions aux forces régionales et multilatérales et les services de renseignement. Les puissances militaires africaines sont en Afrique du Nord – Algérie, Égypte, Maroc – et en Afrique subsaharienne – Afrique du Sud, Angola, Nigeria. Ces six pays représentent plus des trois quarts des dépenses militaires continentales, et disposent d'armées relativement bien équipées et organisées.

La puissance politique résulte des influences politiques au sein des organisations régionales et de l'Union africaine (UA). Elle est liée à la diplomatie plus ou moins souterraine, aux réseaux d'influence noués dans des conflits ou des amitiés au sein des organisations internationales. Les indicateurs de puissance diplomatique passent par le nombre de représentations diplomatiques. La langue, les technologies de l'information et de la communication sont également des indicateurs d'influence ou de domination culturelle.

LE PIB, UN INDICATEUR ÉCONOMIQUE AMBIVALENT

Le PIB n'est qu'un indicateur imparfait de la puissance économique. Le Nigeria n'est ainsi devenu en 2014 la première puissance du continent que par l'adoption d'une nouvelle méthode de calcul de son PIB. Celle-ci prend en compte l'apparition et le développement rapide de nouveaux secteurs et de nouvelles industries, telles que

les télécommunications et l'industrie nationale du cinéma, Nollywood. Au-delà de certains faits stylisés en termes d'économies de rente et de forte dépendance économique, le curseur de la puissance économique va des sociétés assistées, prises dans des trappes à pauvreté et à conflits, à des sociétés connaissant une diversification économique et capables d'imposer des conditions dans les négociations internationales et vis-à-vis de leurs partenaires.

L'ÉTHIOPIE, UN LEADER RÉGIONAL FRAGILE

Les leaderships africains s'exercent principalement au niveau régional : Nigeria au sein de l'Afrique occidentale, Afrique du Sud en Afrique australe, Angola en Afrique centrale, Maroc au Maghreb, et Éthiopie pour l'Afrique orientale. Le prix Nobel de la paix remis en 2019 à son Premier ministre, Abiy Ahmed, salue les efforts menés par un jeune dirigeant qui tente de réformer – en particulier économiquement – un pays menacé par l'explosion des revendications autonomistes.

Brièvement dépassée par le Nigeria, l'Afrique du Sud s'est depuis réimposée comme la puissance régionale dominante et pourrait obtenir éventuellement un poste de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Cette dernière est, avec le Nigeria, l'Algérie et le Sénégal, à l'initiative en 2001 du NEPAD (New Partnership for the African Development du NPDA, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), conçu pour proposer un nouveau programme de développement prenant plus en compte les investissements privés, sous une nouvelle forme de partenariat avec les pays développés. L'Afrique du Sud est une puissance militaire et économique qui a le leadership en Afrique australe. Le gouvernement de Pretoria/Tshwane pèse également par son rôle au sein de l'UA, mais fait face à de sérieux problèmes économiques, sociaux et politiques. De plus, l'Afrique du Sud est en déclin démographique. À l'échelle continentale, son ambition se heurte à celles de l'Égypte et du Nigeria.

Pour leur part, l'Algérie et le Maroc sont en rivalité au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Alger, jadis capitale des mouvements de libération du continent africain, a raté le virage africain des années 2000, à la suite de la décennie noire de la guerre civile des années 1990. Par ses relations transsahariennes privilégiées, le Maroc exerce en revanche une influence grandissante sur certains pays d'Afrique occidentale, notamment sahéliens (Mali), mais aussi au Sénégal. Rabat brigue d'ailleurs un siège au sein de la Cedeao, la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Les États-Unis et surtout les puissances « émergentes » d'Asie et d'Amérique du Sud sont devenus des acteurs stratégiques.

L'Afrique du Sud est en déclin démographique. À l'échelle continentale, son ambition se heurte à celles de l'Égypte et du Nigeria.

FOCUS

Bien que la valeur des dépenses militaires en Afrique subsaharienne soit la plus faible de toutes les régions du monde (2,3 %), ces dépenses représentent une part substantielle de son PIB et des dépenses publiques globales. Selon les chiffres du Stockholm International Peace Research Institute (Sipri), l'Afrique subsaharienne se situait en 2017 au troisième rang du classement des régions ayant la plus grande charge militaire par rapport au PIB, avec une part de 1,7 %, contre 3,6 % pour l'Afrique du Nord et 5,2 % pour le Moyen-Orient. Dans le Sahel, la lutte contre le terrorisme a contribué à une hausse des dépenses militaires, en formation et en achats d'équipement : le Mali a enregistré entre 2014 et 2017 une croissance de 152 % de ses dépenses militaires. La chute des prix du pétrole a en revanche eu un impact considérable sur les dépenses militaires de l'Angola et du Soudan du Sud. Sur les 54 États membres africains des Nations unies, seuls 19 ont participé au moins une fois à ses rapports annuels sur les dépenses militaires menées au cours de la période 1981-2017.

À RETENIR

L'Afrique du Sud est le seul producteur d'armement subsaharien à démarcher le marché continental et extraterritorial (Moyen-Orient, Asie). Son industrie de la défense a pris son essor sous l'Apartheid, lorsque le pays, mis au ban par la communauté internationale, dut développer sa propre industrie d'armement pour assurer sa répression en interne (blindés Casspir) et ses interventions militaires sur les pays dits de la ligne de front. Le pays recense également le plus grand nombre de sociétés militaires privées du continent.

CLASSEMENT DES PAYS AFRICAINS PAR
DÉPENSES MILITAIRES SELON LEUR PIB

Pays	%
Libye	7,8
Congo	7
Algérie	6,7
Mauritanie	4,1
Namibie	3,9
Botswana	3,7
Soudan du Sud	3,7
Angola	3,7
Maroc	3,2

Pays	%
Mali	3,2
Soudan	3,1
Tchad	2,6
Zimbabwe	2,6
Guinée	2,5
Tunisie	2,3
Burundi	2,3
Afrique	2,1
Monde	2,2

PARTIE 2

LES 10 DÉFIS DE L'AFRIQUE

FICHE 11

DÉMOGRAPHIE : ATOUPS ET FARDEAU

La démographie africaine est une exception historique. L'Afrique connaît les plus grands bouleversements démographiques de la planète ; sa population a décuplé en un siècle. Elle comptait pour moins de 10 % de la population mondiale en 1950 et pèsera pour un quart en 2050 (2,4 milliards) et peut-être près de 39 % en 2100 (4 milliards). Elle représentera alors une fois et demie la population de la Chine et deux fois celle de l'Europe. Sa croissance démographique concerne à la fois les zones rurales et les zones urbaines, et ceci malgré l'augmentation du taux d'urbanisation.

UN CONTINENT AUX GRANDS ÉCARTS DE DENSITÉ

L'Afrique demeure, sinon sous-peuplée (par rapport aux terres arables), du moins mal peuplée avec de très grands écarts de densité. Celle-ci est en moyenne de 30 hectares au km². Elle est de 10 à 100 fois supérieure par rapport aux terres cultivables. Les différences sont grandes entre les pays où le ratio habitants/km² de terres arables est inférieur à 300 (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire ou Gabon) et les pays où ce ratio est supérieur à 800 (Rwanda, Somalie, Maurice, Cap-Vert). La « diagonale du vide » du Soudan à l'Angola se caractérise par le sous-peuplement, la sous-administration et l'isolement.

Quatre régimes démographiques peuvent être différenciés : celui des pays connaissant une transition démographique avec baisse de la

mortalité et de la fécondité (notamment dans les pays d'Afrique australe) ; celui où la fécondité élevée s'accompagne d'une mortalité élevée (une tendance qui concerne surtout les nations de la corne de l'Afrique) ; celui en stagnation démographique où la baisse de la fécondité s'accompagne d'une hausse de la mortalité (douze pays dont cinq d'Afrique australe) ; celui des dix pays connaissant une baisse de la mortalité et un maintien de la fécondité élevée (6 à 7 enfants par femme au Sahel).

Le Niger ou le Mali tripleront leur population d'ici 2050 pour se situer chacun autour de 50 millions d'habitants. Ils affrontent, de plus, les aléas climatiques, la faiblesse des États pour contrôler leurs territoires, l'absence prévisible d'insertion des jeunes, sans parler de la diffusion du djihadisme et des trafics contribuant à l'insécurité. Dans ces zones, l'explosion démographique n'est pas compatible avec un développement durable et inclusif.

MULTIPLIER LES RENDEMENTS ÉCONOMIQUES, UN ENJEU VITAL

Les défis démographiques sont économiques. Il est nécessaire de multiplier par plus de deux les rendements et par plus de trois la productivité du travail agricole d'ici vingt-cinq ans. Globalement, le continent peut bénéficier du dividende démographique, c'est-à-dire de la hausse relative de la population en âge d'être active. Encore faut-il que ces opportunités soient saisies par la création d'activités rémunérées : 14 millions de jeunes subsahariens, selon l'Organisation internationale du travail, arrivent annuellement sur le marché du travail, dont plus de 75 % sont sans emploi durable ou décent.

On peut parler, en Afrique, d'une « lutte des classes d'âge », avec une jeunesse

montante largement exclue du jeu politique, social et économique.

Les défis sont également environnementaux. La pression démographique, jointe aux techniques traditionnelles et aux pratiques mercantiles, limite la reconstitution des qualités organiques des sols (raccourcissement de la jachère), accroît la déforestation (consommation de bois de feu), la désertification avec l'assèchement et la pollution des lacs ou des nappes phréatiques. Les défis sont enfin sociaux et politiques. On peut parler, en Afrique, d'une « lutte des classes d'âge », avec une jeunesse montante largement exclue du jeu politique, social et économique. La percée des jeunes rend nécessaires des investissements démographiques (santé, éducation) que beaucoup de pays ne peuvent financer. La population en âge d'être scolarisée est, relativement à la population, quatre fois supérieure en Afrique par rapport à celle des pays industriels.

Ferment du développement et de la créativité, la jeunesse peut être source de révolte et constituer le terreau des populistes « bateleurs d'estrade », des recruteurs d'enfants soldats ou des intégrismes religieux.

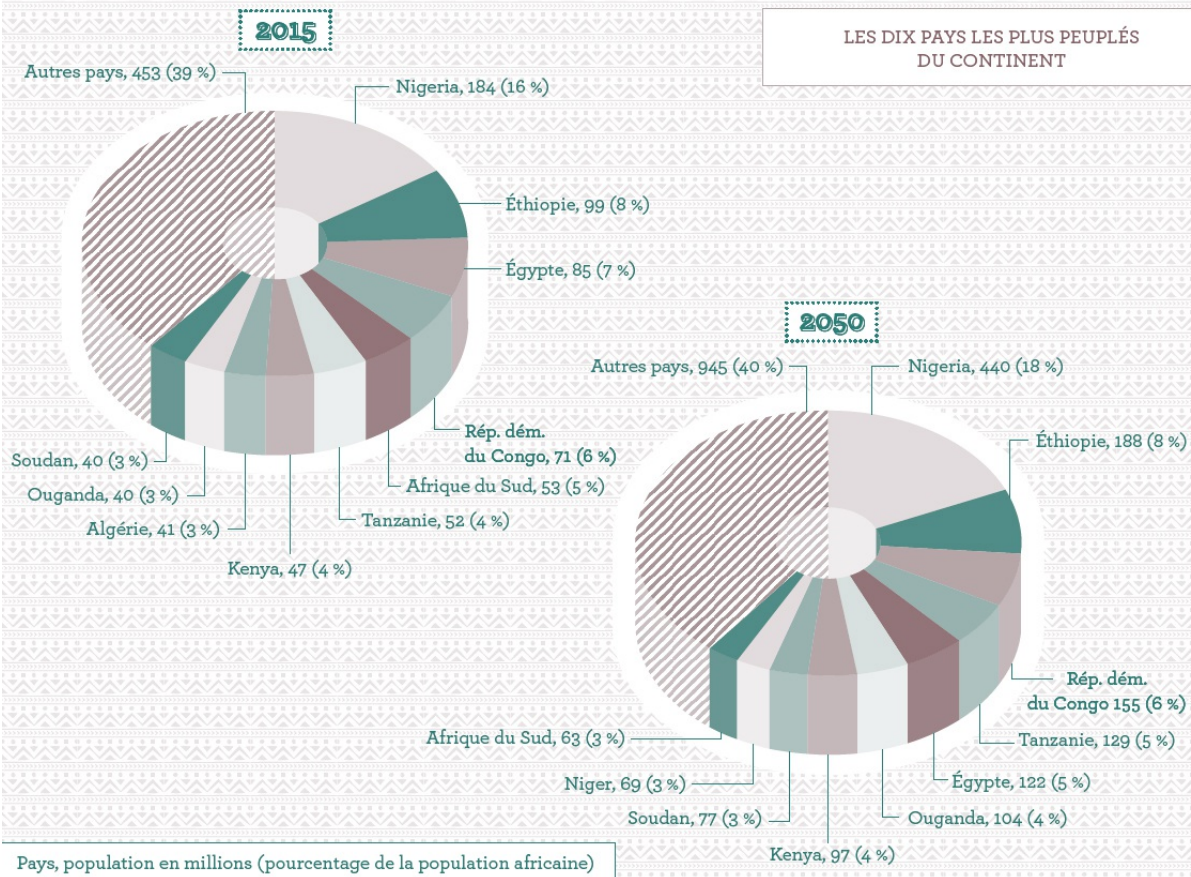
FOCUS

Plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique, souligne le rapport « Perspectives de la population dans le monde 2019 », publié par l'ONU. Le Niger a le taux de fécondité le plus élevé d'Afrique subsaharienne. Il était en 2017 de 7,6 enfants par femme et 13,6 par homme d'après la dernière étude de l'Institut national des études démographiques (Ined). Dans les villes nigériennes de Maradi et Zinder, au sud du pays, ce taux s'élèverait à 8,4, porté en particulier par les taux de mariages précoces et souvent forcés : selon l'Unicef, près de 89 % des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans. De 18,8 millions d'habitants en 2017, le Niger pourrait voir sa population plus que tripler d'ici à 2050, passant ainsi à près de 55 millions d'habitants. Les projections intermédiaires des Nations unies estiment qu'il pourrait compter 164 millions d'habitants en 2100.

À RETENIR

D'ici 2050, le continent devrait compter 215 millions de plus de 60 ans. Dans une région où les travailleurs informels représentent une majorité de la population active – et sont donc exclus des systèmes de retraite contributifs –, moins d'une personne âgée sur dix, particulièrement en Afrique centrale et de l'Ouest, bénéficie d'une pension. L'une des options privilégiées actuellement par les gouvernements africains (île Maurice, Ouganda, Cap-Vert, Lesotho) est celle de la « pension universelle », une allocation versée par l'État à toutes les personnes âgées, même si elles n'ont jamais cotisé.

LES DIX PAYS LES PLUS PEUPLÉS
DU CONTINENT



FICHE 12

CLIMAT : SUR LA LIGNE DE FRONT

L'Afrique est le continent qui dispose du plus grand capital naturel tout en étant le plus touché par les risques environnementaux, du réchauffement climatique aux catastrophes naturelles jusqu'aux pollutions provoquées en particulier par l'extraction minière. Deux tiers de sa superficie totale se situe dans des zones arides ou semi-arides et un tiers de la population y vit. En 2012, la part de l'Afrique dans l'empreinte écologique mondiale restait largement inférieure à la moyenne mondiale, avec 1,4 hectare global (haG)/habitant, contre 2,7 haG au niveau global, mais la pression sur la biosphère est croissante et dix pays du continent (en premier lieu l'île Maurice, la Libye, la Mauritanie et le Botswana) ont une empreinte écologique supérieure à la biocapacité mondiale disponible par habitant de 1,8 haG. L'empreinte écologique de l'Afrique pourrait doubler d'ici 2045. Le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) estimait qu'en 2015, parmi les vingt pays les plus vulnérables du monde, quinze sont africains. Les cinq premiers sont le Tchad, le Niger, la Centrafrique, le Soudan du Sud et le Niger ; tous connaissent des conflits armés. La zone sahélienne, l'Afrique centrale et la corne de l'Afrique sont les régions les plus menacées.

EN ATTENTE D'UNE DOUBLE RÉVOLUTION VERTE

Les défis environnementaux sont liés à des facteurs extérieurs comme les gaz à effet de serre (GES) et internes, du fait notamment

de la pression démographique et de l'utilisation de techniques ne pouvant assurer la reconstitution des écosystèmes (déforestation, raccourcissement des jachères, épuisement des ressources non renouvelables du sous-sol). L'Afrique a besoin, selon Michel Griffon, économiste au Cirad, d'une double révolution verte : économique, qui lui permettrait par des progrès de productivité de répondre à la pression de la demande ; écologique, qui assurerait l'amélioration de la qualité et la protection de l'environnement. On estime qu'environ 500 000 kilomètres carrés de terres sont dégradés par l'érosion des sols, la salinisation, la pollution et la déforestation. Le débat sur les biotechnologies est au cœur de ce double défi.

Les sociétés et les populations africaines vulnérables ont une faible résilience face aux chocs environnementaux. La Banque mondiale estime que le continent pourrait recenser entre 86 millions de réfugiés climatiques (scénario du pire) et une trentaine (scénario positif) à l'horizon 2050. Les enjeux climatiques sont majeurs. Le continent est responsable de 4 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau international, mais il est celui qui subit avec le plus d'ampleur les effets du réchauffement climatique, en particulier sur ses côtes. Sur la façade africaine de l'Atlantique, l'eau monte d'environ 1 à 6 mm par an à certains endroits, avec des maxima sur les rives ouest-africaines : de Nouakchott à Lagos, la mer grignote les côtes à raison de 1 à 5 mètres par an et fragilise des villes portuaires qui représentent 42 % de l'économie de l'Afrique de l'Ouest et abritent le tiers de sa population régionale. Les mégapoles est-africaines sont aussi menacées par la montée des eaux, qu'il s'agisse de Maputo ou Dar es-Salaam, alors que celle du Cap est désormais soumise chaque année à des pénuries d'eau liées aux effets de la sécheresse sur ses nappes.

LE BASSIN DU CONGO, UN PUIITS DE CARBONE VITAL

L'Afrique est toutefois, là encore, très variée. Elle connaît pratiquement tous les climats du monde, exception faite des zones septentrionales. Grâce à sa forêt équatoriale, l'Afrique centrale possède le seconds puits de carbone de la planète après l'Amazonie, tout en disposant de réserves hydrauliques considérables. À l'opposé, les régions sahéliennes subissent les effets de la désertification et voient s'accroître le nombre de réfugiés climatiques. Le Nigeria et l'Angola, pays pétroliers, sont les premiers pollueurs d'Afrique.

La gestion durable de l'environnement doit commencer par des actions locales (aires marines protégées, création de pépinières agroforestières), une éducation environnementale de base et des activités alternatives à la perte de revenus liées au prélèvement sur la nature. La préservation de la forêt, par exemple, passe par des acteurs locaux, qui reboisent ou pratiquent l'agroforesterie. Les engagements des collectivités territoriales et des populations rurales sont des moyens d'aboutir à des effets globaux dès lors que les traités ne sont pas contraignants juridiquement (voir la COP21 de décembre 2015).

Les pays africains ont, jusqu'à présent, très peu bénéficié du mécanisme de développement propre (MDP) prévu par le protocole de Kyoto. La question qui demeure est celle de l'affectation des 100 milliards de dollars annuels, prévus *a priori* par la COP21 fin 2015 pour lutter contre le réchauffement climatique. Seront-ils dédiés à la transition énergétique de la biomasse et des hydrocarbures vers l'hydroélectricité et le solaire, ou ces fonds permettront-ils seulement une adaptation à ce réchauffement ?

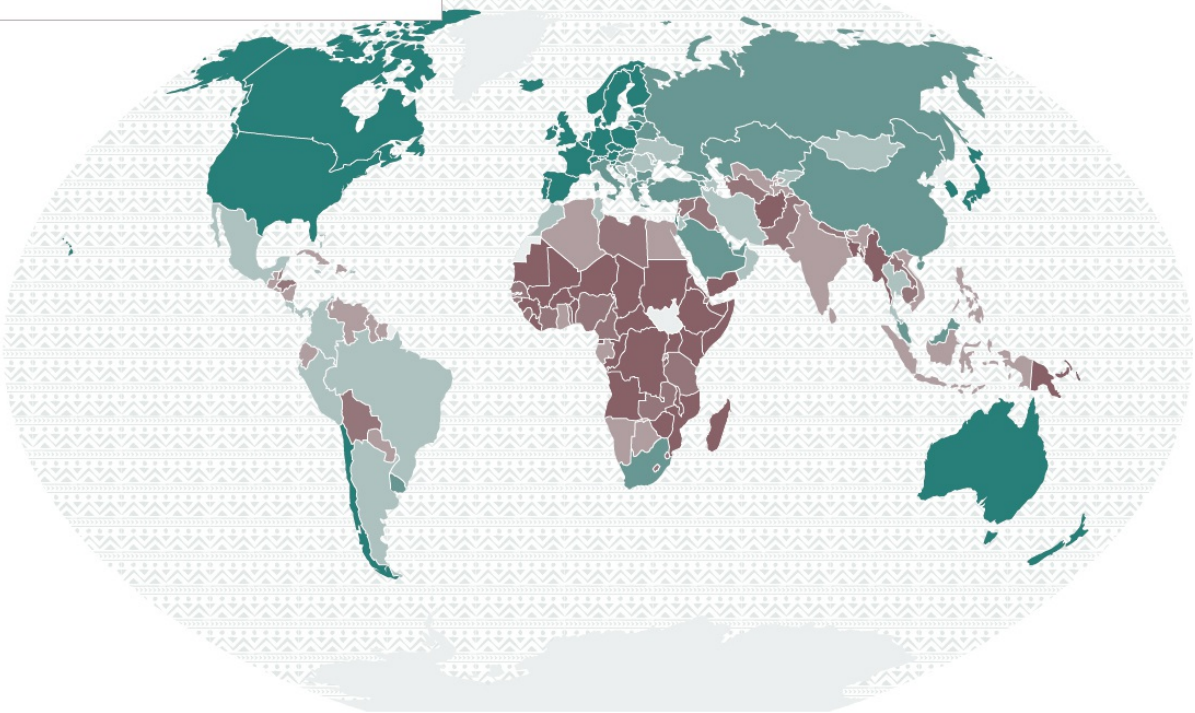
FOCUS

La majorité des modèles climatiques indiquent qu'un réchauffement de 2 °C au niveau mondial d'ici 2050 se traduirait par des augmentations de température localement plus élevées en Afrique. Selon la Banque mondiale, la question de la sécurité alimentaire est l'un des principaux défis pesant sur le continent, en raison des risques de sécheresse et d'inondations et sous l'effet de la modification des régimes de précipitations. Avec un réchauffement de 1,5 à 2 °C, sécheresse et aridité rendront entre 40 et 80 % des terres agricoles impropres à la culture du maïs, du millet et du sorgho à l'horizon 2030-2040. Avec 4 °C supplémentaires, à l'horizon des années 2080, les précipitations annuelles pourraient diminuer jusqu'à 30 % en Afrique australe, tandis que l'est du continent risque de connaître, selon de multiples études, un phénomène inverse. Autre défi, l'érosion côtière qui frappe la côte atlantique et celle bordée par l'océan Indien sur fond de destruction des écosystèmes protecteurs (coraux, mangrove...) et d'élévation du niveau de la mer.

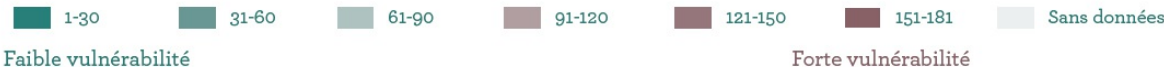
À RETENIR

Selon les estimations actuelles, les effets négatifs des changements climatiques réduisent d'ores et déjà le PIB africain de 1,4 % environ, et les coûts induits par l'adaptation à ce facteur devraient atteindre 3 % de son PIB en 2030. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) considère que l'investissement nécessaire pour que le continent puisse s'adapter aux changements climatiques est de l'ordre de 50 milliards de dollars par an d'ici à 2050, même si l'on parvient à maintenir la hausse des températures sous la barre des 2 °C.

UN CONTINENT VULNÉRABLE



Capacité à faire face au changement climatique selon l'indice du Climate Readiness Institute



FICHE 13

MIRAGES DE L'ÉDUCATION POUR TOUS

L'accès inégal à la formation, la polarisation des savoirs et la fracture scientifique opposent les pays développés ou émergents et les pays africains. Ceux-ci, pris dans les trappes à pauvreté, connaissent une implosion scolaire et un exode croissant des compétences (30 % des cadres africains formés exercent hors du continent). Les écarts d'espérance de vie scolaire vont de cinq ans pour les pays pauvres à douze ans pour les pays industriels. La moitié des Africains et deux tiers des femmes sont analphabètes. L'« éducation pour tous » est un mirage qui s'éloigne au fur et à mesure que l'on croit s'en rapprocher.

Les progrès quantitatifs sont certes notables sur le continent : le taux net de scolarisation primaire a crû globalement de 12 points durant la décennie 2000 pour atteindre plus de 75 % en 2015. Le taux de scolarisation secondaire a crû de 10 points pour atteindre 35 %. Les effectifs scolaires ont augmenté en volume de 31 %. L'Afrique consacre 5 % de son PIB à l'éducation.

40 MILLIONS D'ENFANTS NON SCOLARISÉS

Malgré ces progrès quantitatifs, plus de 40 millions d'enfants africains ne sont pas scolarisés avec des écarts importants entre les garçons et les filles (9 %). Plus d'un cinquième des enfants âgés d'environ 6 à 11 ans n'est pas scolarisé, suivi par un tiers des enfants âgés d'environ 12 à 14 ans. Près de 60 % des jeunes âgés de 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés. Seuls dix pays ont atteint

l'enseignement primaire universel. Dans les zones majoritaires privées d'électricité, la nouvelle génération lit sous les réverbères et le halo des lampes solaires. 80 % des jeunes Africains sortent du système éducatif sans qualification. De manière générale, le système d'enseignement des pays anglophones est plus performant que celui des pays francophones.

UN ENSEIGNEMENT INÉGALITAIRE

Les progrès quantitatifs masquent de grandes hétérogénéités des filières (écoles publiques, privées payantes ou confessionnelles) et des dysfonctionnements qualitatifs. Dans de nombreux pays, le système éducatif remplit mal ses fonctions : produire des savoirs, développer des intelligences, former des compétences, donner au niveau élémentaire les capacités de lire, d'écrire et de compter dans une langue écrite. L'université conduit plus à une accumulation des titres permettant d'espérer, de manière généralement illusoire, des postes relativement rémunérateurs qu'à des savoirs analytiques et pratiques favorisant des qualifications. Le nombre d'étudiants subsahariens – 12 millions – a doublé depuis le début du XXI^e siècle. Les formations générales se développent aux dépens des formations professionnelles et techniques. L'attraction vers le haut conduit à un manque de niveaux intermédiaires.

L'enseignement est très inégalitaire sur le plan social. Une année d'études techniques dans le supérieur coûte trente années du primaire. Or le quintile de revenu supérieur demeure le bénéficiaire largement majoritaire de l'enseignement technique secondaire et supérieur. On constate, souvent, un dualisme entre les écoles privées et confessionnelles (notamment coraniques) de très faible niveau pour les milieux populaires et les écoles internationales réservées aux élites sans que le système éducatif participe à la création d'une citoyenneté. Dans certains cas de zones en conflits, la scolarisation est rendue impossible pour les déplacés et les réfugiés, voire interdite. Au nord-est du Nigeria, dans l'État du Borno, les attaques menées par la nébuleuse djihadiste Boko Haram ont détruit

1 400 écoles et causé la mort de plus de 2 200 enseignants depuis 2009 selon une estimation de l'Unicef. La même organisation estimait en juin 2019 que plus de 1,9 million d'enfants avaient été chassés de leur école en Afrique de l'Ouest et centrale en raison d'une flambée d'attaques et de menaces de violence contre les écoles publiques, les élèves et les enseignants. Comparé à 2017, on comptait dans la région (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, Nigeria, Centrafrique, RDC), trois fois plus d'écoles fermées (9 272) en raison de l'insécurité.

Plusieurs indices de discordance entre les systèmes de formation et de production apparaissent : le chômage des jeunes diplômés – près de 5 millions en 2015 –, qui touche largement les sortants de l'université, de l'enseignement technique et professionnel ; les pénuries de qualification intermédiaire (ouvriers qualifiés, agents de maîtrise, artisanats de réparation) ; l'émigration des compétences.

Les relations entre le savoir, l'avoir et le pouvoir renvoient aux rapports complexes entre le champ éducatif, social et culturel (avec les tensions entre universalisme et particularisme, valeurs accordées à l'innovation et à la conservation des patrimoines).

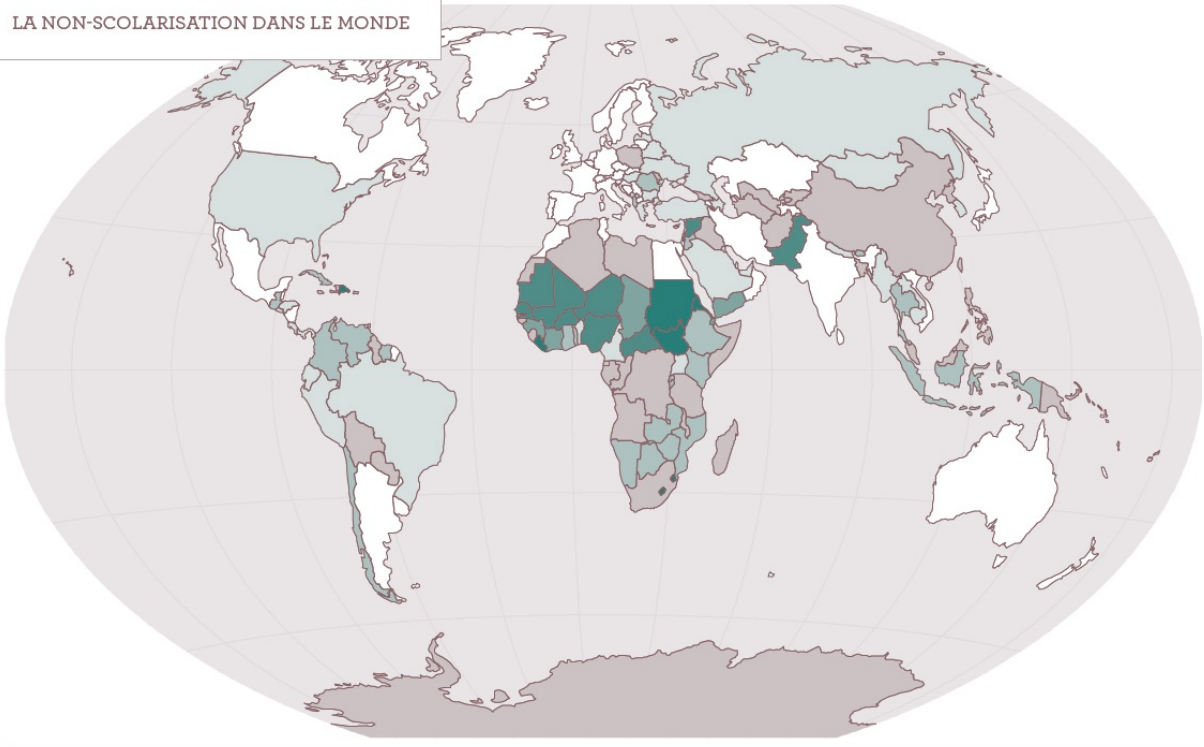
FOCUS

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions du monde où les gouvernements dépensent la plus grande part de leur budget pour leur système éducatif : seuls le Liberia et le Soudan du Sud dépensent moins de 10 % de leur budget pour l'éducation, alors que dix nations y consacrent plus de 20 %. En 2019, la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation était encore de 14,8 %. Reste que la dépense publique moyenne pour un élève au primaire en Afrique subsaharienne en 2015 n'est que de 246 dollars (en PPA constants en 2014) contre 488 dollars en Asie du Sud, 1 288 dollars en Asie du Sud-Est, 1 585 dollars en Amérique latine et 8 186 dollars en Europe et en Amérique du Nord. La croissance démographique de ces pays étant souvent plus rapide que celle de leur PIB, cette dépense publique moyenne par élève pourrait diminuer à l'avenir et fragiliser la scolarisation des publics les plus vulnérables si elle n'était pas soutenue par la communauté internationale.

À RETENIR

L'Afrique a été confrontée depuis la fin du xxe siècle à un triplement du nombre de ses étudiants : en 2012, ils étaient plus de 9,5 millions de jeunes gens et de jeunes femmes inscrits dans une des 668 institutions supérieures du continent, dont de nombreuses universités privées liées à des Églises (catholiques, anglicanes ou pentecôtistes). Au Nigeria, 31 des 61 universités privées du pays sont d'obédience chrétienne. Fondée en 2002, Covenant University, liée à l'Église pentecôtiste de la Winner's Chapel, est désormais classée comme la meilleure université du pays dans le référencement Times Higher Education.

LA NON-SCOLARISATION DANS LE MONDE



La non-scolarisation dans le monde



FICHE 14

GOUTTES D'ESPOIR DANS UN OCÉAN DE PAUVRETÉ

Les questions sociales, souvent réduites à des indicateurs de pauvreté, sont plus collectives qu'individuelles. La pauvreté a une dimension monétaire et non monétaire. Elle peut se définir en niveau absolu (revenu par tête) ou relatif (en comparaison avec d'autres), en termes de revenus ou d'accès à des biens, de satisfaction des besoins essentiels, de vie saine, de développement des potentialités de la personne. Selon le PNUD, elle est la « privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettent aux individus de mener une vie décente ».

PAUVRETÉ MONÉTAIRE EN BAISSÉ, MAIS PRÉCAIRES EN HAUSSE

La pauvreté monétaire africaine tend à diminuer en valeur relative, alors que le nombre de pauvres augmente en valeur absolue. Dans un contexte de croissance de 5 % au cours de la décennie 2000, les ménages africains en deçà du seuil de pauvreté (exprimé en parité des pouvoirs d'achat) sont passés de 34 à 24 %, ceux satisfaisant leurs besoins essentiels (entre 2 000 et 5 000 dollars par an) passaient de 29 à 32 % et ceux ayant plus de 5 000 dollars par an de 35 à 43 %, soit 85 millions contre 59 millions en 2000 selon le McKinsey Global Institute. On estime en cette fin de décennie à 20 % la classe moyenne flottante, ou de « petites prospérités » (gagnant entre 2 à 4 dollars par jour), contre 10 % en 1980. Celle-ci, très dépendante de la conjoncture économique, consacre 85 %

de ses dépenses au loyer et à la nourriture. Sa vulnérabilité est caractérisée par la faible résilience des États face aux aléas naturels, aux conflits, aux secousses économiques et sanitaires, pour des raisons institutionnelles, financières, organisationnelles ou de compétences techniques. En résulte une forte exposition dès lors qu'une crise se déclenche. L'impact économique de l'épidémie d'Ébola de 2014-2015 en Afrique de l'Ouest aurait été de plus de 20 milliards de dollars.

Il n'y a pas de relation robuste allant des inégalités de revenu vers la croissance du produit par tête ou vers l'investissement physique.

CREUSEMENT DES INÉGALITÉS SOCIALES

Les puissances sud-africaines, nigérianes et kenyanes ont vu le fossé se creuser entre pauvres et riches. Les inégalités sociales, évaluées par des indices de répartition des revenus monétaires (indice de Gini, courbe de Lorenz, ligne de pauvreté, intensité de pauvreté...) tendent à augmenter. Elles peuvent être également mesurées de manière pluridimensionnelle : accès à une éducation ou à des soins de base, espérance de vie, contribution des familles au prorata des bénéfices retirés de l'école ou des soins, rôle de la mobilité sociale et du diplôme comme ascenseur social, effets des modes de financement de l'école ou des soins sur l'égalité des chances.

Il y a débat quant aux liens entre les inégalités et la croissance économique. L'inégalité des revenus est supposée croître avec la croissance économique jusqu'à un seuil, pour ensuite décroître (courbe en cloche de Kuznets). Cette relation est aujourd'hui remise en question à la fois par les tests économétriques et les analyses. Il n'y a pas de relation robuste allant des inégalités de revenu vers la croissance du produit par tête ou vers l'investissement physique ; la relation inverse paraît mieux établie. La croissance est génératrice de

fortes inégalités (voir l'Afrique du Sud, le Kenya ou le Nigeria). La pauvreté rétroagit de manière asymétrique à la croissance ; elle baisse légèrement en période de croissance et s'aggrave en période de décélération. Si la croissance est une condition nécessaire de réduction de la pauvreté, elle doit s'accompagner de politiques réductrices des inégalités.

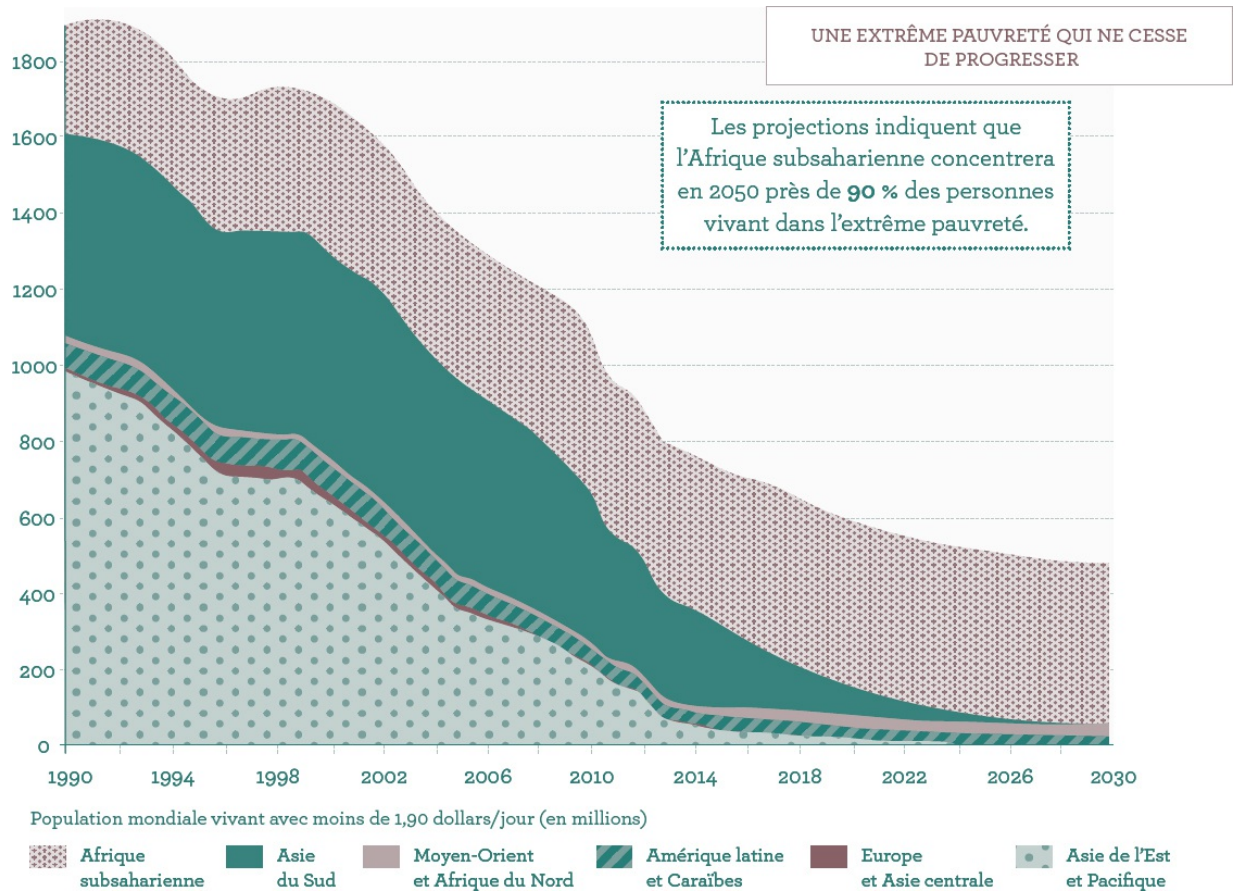
La question de la pauvreté et des inégalités sociales est largement liée aux modes de financement des services sociaux. Dans de nombreux pays africains, compte tenu des fortes différenciations selon les groupes sociaux de la fréquentation scolaire ou des systèmes de soins, de l'accès à l'eau ou à l'électricité, les dépenses publiques ou les services publics favorisent les catégories plutôt privilégiées. En revanche, sans mécanismes de redistribution et tarifs différenciés, la fourniture des services sociaux par le marché conduit à une exclusion des 413 millions d'Africains les plus pauvres, soit 41,1 % de la population, qui vivaient en 2018 avec moins de 1,9 dollar par jour.

FOCUS

Les cinquante plus grandes villes africaines rassemblent 80 % de la classe moyenne du continent. 95 % de celle-ci est concentrée dans 20 pays. Parmi la classe moyenne africaine, le groupe des classes moyennes dites « flottantes », ou « petites prospérités » (dont les revenus oscillent entre 2 et 10 dollars par jour, selon les études) est le plus important : près de 25 % de la population. Ce groupe, très dépendant de la conjoncture économique, vit sous la menace du déclassement social, le loyer et la nourriture représentant 85 % de ses dépenses. L'Afrique du Sud, confrontée depuis 2016 à la hausse des prix des produits alimentaires (+ 8 %) et à celle de l'essence (+ 33 %), a ainsi vu sa classe moyenne passer de 20 à 18 % de la population en 2018. Sur les 25 millions de Sud-Africains qui ont contracté un crédit, 40 % sont en défaut de remboursement. Le Nigeria, qui sort de deux années de récession, connaît également une réduction de la part de sa classe moyenne.

À RETENIR

26 des 27 pays les plus pauvres du monde, affichant un PIB par habitant moyen de 666 dollars/an, sont sur le continent africain. Les chances de ces pays d'accéder à la marche supérieure du « revenu intermédiaire » sont « faibles », estime la Banque mondiale, car la moitié d'entre eux souffrent de situations de conflit, de violences ou d'instabilité. En 2019, le Soudan du Sud, en proie depuis 2013 à une grave crise humanitaire provoquée par une meurtrière guerre civile, demeurait en tête de cette liste noire, devant le Burundi, avec un PIB de 236 dollars/habitant.



FICHE 15

ANCIENS ET NOUVEAUX CONFLITS

L'Afrique connaît une baisse des conflits de forte intensité (cinq en moyenne par an contre plus de dix jusqu'en 1990). Mais elle reste le continent le plus touché par les conflits et ceux-ci sont présents dans plusieurs zones (Sahel, Afrique centrale, corne de l'Afrique, Soudan du Sud), avec des effets de contagion. Les conflits africains diffèrent selon leur intensité, leur durée et leur extension territoriale. On peut distinguer les guerres civiles et les insurrections, les conflits armés et la violence criminelle, les conflits intra-armés et le terrorisme. La paix et la guerre ont des frontières floues et poreuses et sont souvent des moments de violence latente d'entre-guerres.

DES CAUSES QUI S'ENCHEVÊTRENT

Il y a enchevêtrement de facteurs de conflictualité : civilisationnels et symboliques, avec la réactualisation de tensions ancestrales – comme entre les éleveurs peuls et les agriculteurs dogons au Mali – et l'instrumentalisation du religieux ; politiques, avec des enjeux de faible légitimité des pouvoirs ; militaires, avec la faiblesse des forces armées pour contrôler les territoires et gagner des guerres asymétriques ; géopolitiques, avec des confrontations entre puissances qui se font souvent la guerre par procuration ; les frontières africaines, hétéronomes, souvent peu légitimées, mal définies, sont également l'enjeu de conflits de force (Érythrée et Éthiopie jusqu'à l'accord de paix de 2019 ou Soudan et Soudan du Sud, par exemple) ou de faible intensité ; économiques, car si toutes

les guerres n'ont pas une explication économique, toutes ont besoin de financement (le nerf de la guerre). Les conflits apparaissent avec d'autant plus d'intensité que les ressources sont importantes (pétrole) et/ou faciles à faire circuler (diamant) ou rares (foncier, eau) ; environnementaux, tels les impacts des dérèglements climatiques (réfugiés climatiques) ou les convoitises de ressources naturelles rares (par exemple, les fleuves tels que le Nil, objet de tensions diplomatiques entre l'Éthiopie en amont et l'Égypte en aval, mais aussi, plus généralement, l'accès aux ressources en eau et aux terres arables).

Les conflits se différencient par leurs mobiles (sécession, libération nationale, guerres de rareté, de frontière, d'influence). S'expliquant largement par le sous-développement (80 % des pays les moins avancés ont connu des conflits au cours des quinze dernières années), ils sont à leur tour des facteurs d'insécurité, de pauvreté, d'où des « trappes à conflit » et des risques de récurrence. 90 % des nouveaux conflits se déroulent dans des pays qui ont déjà éprouvé des épisodes de violence armée.

DES FORCES RÉGULIÈRES AUX MILICES

Les acteurs de la conflictualité sont pluriels : publics, privés, mercenaires, seigneurs de la guerre, enfants soldats, militaires mi-soldats, mi-trafiquants, milices à connotations communautaires (religieuses, ethniques).

Les conflits africains renvoient enfin à des emboîtements d'échelles. Les conflits locaux opposent les autochtones et les allogènes, les cadets et les aînés, disposant de droits différents ou les groupes à propos des ressources rares. Les conflits nationaux sont liés à la faible légitimité des pouvoirs et aux fractures sociales ou territoriales. La dimension régionale résulte des appuis d'États voisins, des captations de ressources naturelles, des sanctuarisations d'opposants et des appartenances à des réseaux transfrontaliers (ethniques, claniques, diaspora de réfugiés...). Les enjeux transnationaux sont liés aux diasporas, à l'insertion dans des circuits

criminels internationaux ou aux convoitises des firmes et des grandes puissances mondiales.

Le caractère nomade des conflits se manifeste comme des incendies qui se propagent à partir d'étincelles avec combinaison de matières inflammables, de barils de poudre.

Les conflits armés conduisent à une destruction du capital physique (infrastructures, équipements), du capital humain et du capital social reposant sur la confiance. Le coût humain est très élevé en termes de morts, de handicapés, de malnutrition, d'épidémies, etc. Les dépenses de sécurité pour la communauté internationale se font aux dépens du financement du développement.

L'éducation, le passage de logiques de rentes à des économies productives créant des emplois pour les jeunes et les reconnaissances des droits des minorités sont des facteurs essentiels de réduction des risques de conflits.

90 % des nouveaux conflits se déroulent dans des pays qui ont déjà éprouvé dans le passé des épisodes de violence armée.

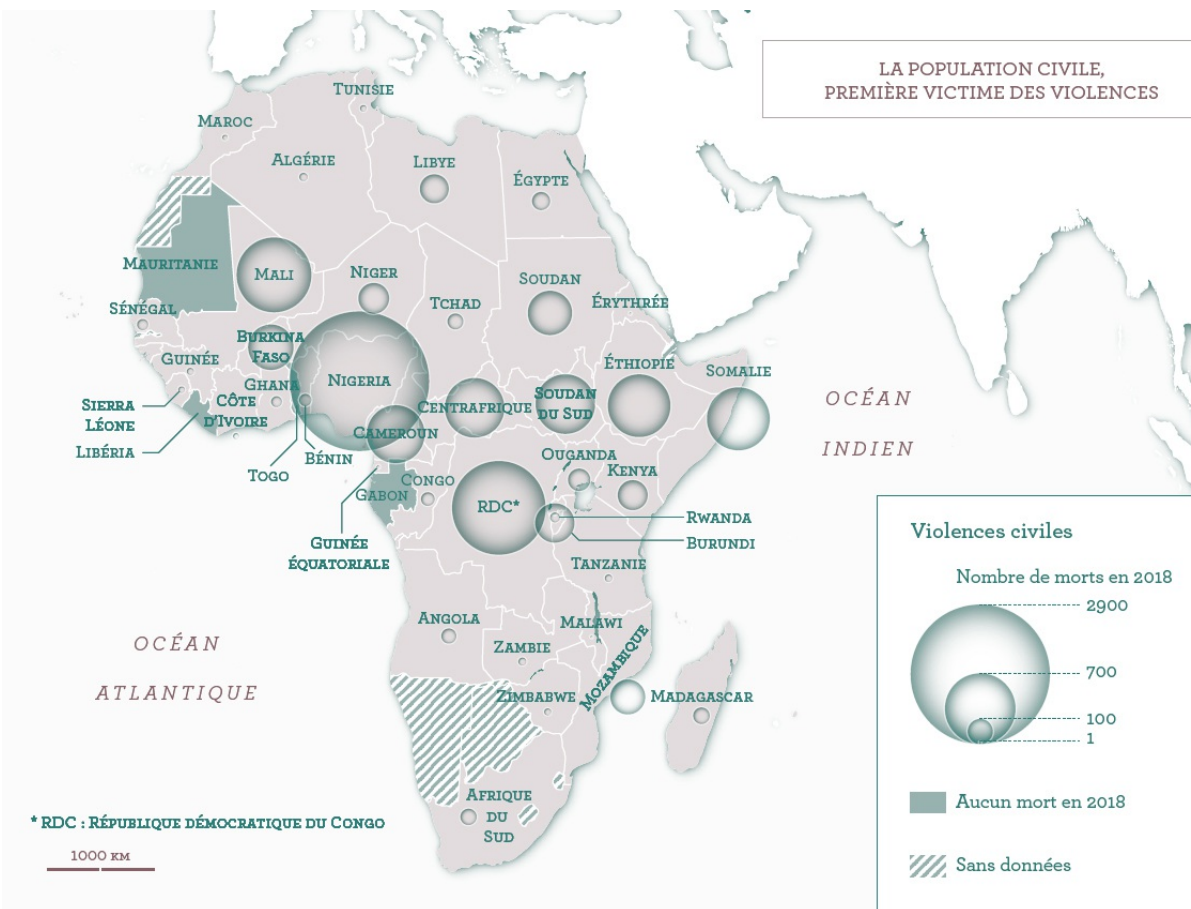
FOCUS

L'Union africaine estime que l'Afrique recense plus de 260 millions d'éleveurs de bétail sillonnant 43 % de la masse territoriale du continent. En Afrique de l'Ouest, en zone sahélienne, cette activité est menée par 50 millions de personnes. Les conflits y sont de plus en plus récurrents et meurtriers entre ces derniers et la population vivant de l'agriculture : plus de 3 500 morts dans les États agricoles du centre Nigeria depuis 2016. Cette escalade est en particulier nourrie par la croissance démographique rapide et le changement climatique qui contrarie l'accès aux ressources et pousse les populations pastorales à descendre de plus en plus vers le Sud. Ces conflits agropastoraux, trop souvent réduits aux tensions ethno-confessionnelles – « autochtones », majoritairement de confession chrétienne contre éleveurs peuls musulmans – sont devenus « la nouvelle menace sécuritaire dans la sous-région », selon le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

À RETENIR

D'après les données des chercheurs de l'université d'Uppsala, les conflits impliquant deux parties armées organisées auraient causé la mort entre 1989 et 2017 de 738 770 personnes, hors génocide rwandais, sur le continent africain. L'ONG Oxfam estime le coût cumulé des guerres africaines qui se sont déroulées entre 1990 et 2005 à 285 milliards de dollars. Celles-ci opposent aujourd'hui moins des États, que l'un d'entre eux face à un groupe armé, ou différentes factions organisées. En 2019, sept pays africains connaissaient des situations conflictuelles sur une partie de leur territoire national.

LA POPULATION CIVILE,
PREMIÈRE VICTIME DES VIOLENCES



* RDC : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

1000 km

FICHE 16

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT EN HÉRITAGE

De nombreux facteurs sont avancés concernant le sous-développement : la fragmentation ethnolinguistique, les facteurs démographiques (taux élevé de dépendance, faible espérance de vie, indice élevé de fécondité), géographiques (enclavement touchant 40 % de la population, éloignement des côtes, pauvreté des terres, maladies...). Les raisons historiques (mauvaise spécialisation, poids de la colonisation), politiques (l'État ne pouvant assurer ses fonctions, l'autoritarisme créant des coûts de transaction, notamment de corruption), infrastructurales (faiblesse et coûts des télécommunications, de l'électricité, des transports et des services publics), juridiques (absence de sécurisation des droits et d'État de droit), internationales (exposition aux chocs extérieurs accrue du fait de la spécialisation primaire et de la petite taille des économies), et bien sûr économiques (faibles taux d'investissement et d'épargne et forte intensité capitaliste, absence de progrès de productivité, distorsions en faveur des secteurs non directement productifs, faiblesse de la demande) contribuent également à ce sous-développement.

DES DÉTERMINANTS INTERNES ET EXTERNES

Le modèle d'exportation de produits de base et de substitution aux importations n'a pu enclencher un processus autoentretenu conduisant à une diversification de la production. Seuls quelques rares pays, dont l'île Maurice, tirée par son industrie des services, ou

le Botswana, qui a atteint le statut de pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure, porté par son industrie diamantifère, constituent les exemples les plus notables et échappent à cette spécialisation appauvrissante.

Les déterminants de la relative stagnation économique de longue période dans de nombreux pays ont été internes et externes. Ils résultent des stratégies inactives, réactives ou proactives des acteurs. Selon les pouvoirs économiques, sociaux et politiques, les réponses aux défis et les transformations des risques en opportunités diffèrent.

LE MANQUE DE CAPACITÉ DES INSTITUTIONS STATISTIQUES

Si l'on prend le cas du processus involutif de Madagascar, l'on doit expliquer un paradoxe. Avec un revenu de 382 dollars/habitant, ce pays est l'un des cinq plus pauvres du monde, alors qu'il dispose de ressources naturelles (titane, or, nickel, pétrole, phosphore, saphir, coton, vanille...) et humaines (25,7 millions d'habitants) importantes. Les pouvoirs politiques ont essayé la panoplie des politiques économiques allant du socialisme marxiste au libéralisme. Or l'économie se situe depuis l'indépendance sur une tendance de stagnation ou de régression. Les cycles, caractérisés par des reprises économiques, sont périodiquement suivis d'une crise politique qui conduit à une nouvelle récession. Les explications monocausales doivent céder la place à la prise en compte des interdépendances entre des facteurs exogènes et endogènes – comme les ressources naturelles exploitées par des firmes étrangères qui apportent peu à l'économie nationale – et au jeu des pouvoirs conduisant à des stratégies inactives et à des décalages de cycles économiques et politiques. Sur la Grande île, les sociétés tirent profit d'une main-d'œuvre abondante et très attractive, ainsi que de faibles redevances et impôts pour faire grimper leur rentabilité financière au détriment de l'État malgache.

Il existe un autre défi négligé, qui s'avère pourtant de plus en plus crucial : le manque de capacité au sein des institutions statistiques africaines. Sur les dix indicateurs des objectifs de développement durable, six ne peuvent être suivis sur le continent du fait d'un manque important de données chiffrées.

Le modèle d'exportation de produits de base et de substitution aux importations n'a pu enclencher une diversification de la production.

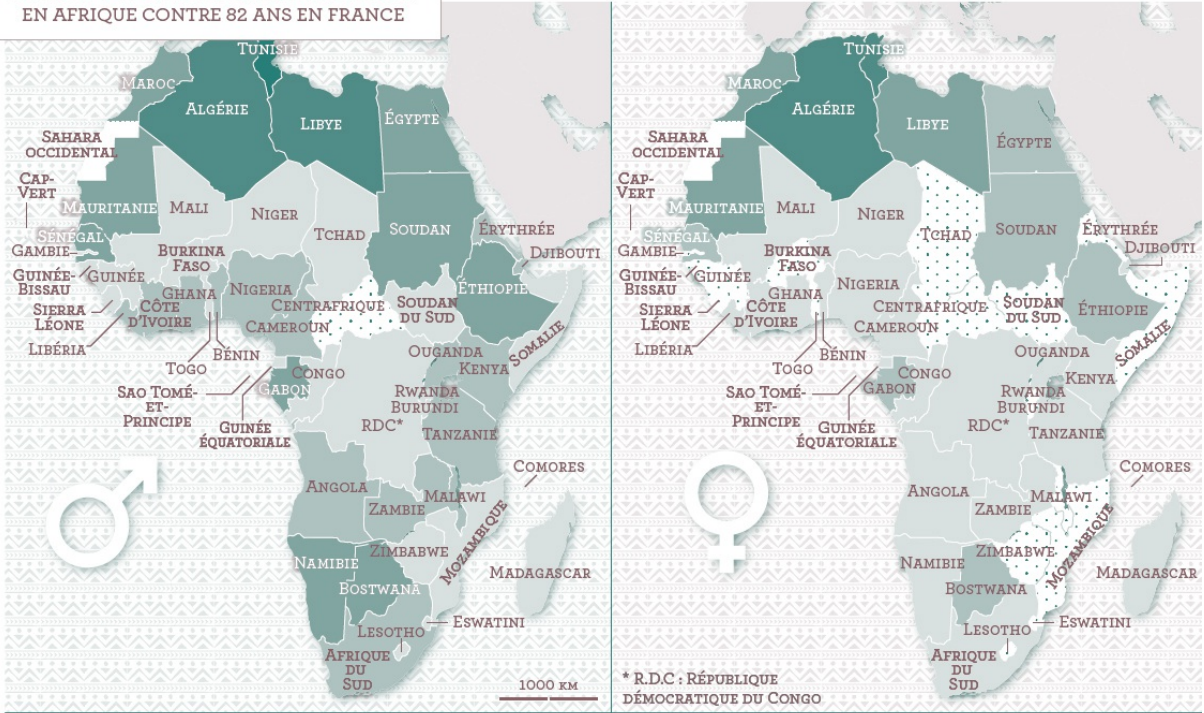
FOCUS

L'Afrique subsaharienne aurait bénéficié de plus de 600 milliards de dollars d'aide publique au développement depuis les premières indépendances du début des années 1960. Les acteurs de l'aide publique au développement regroupent institutions internationales, États, collectivités, agences et banques de développement. À l'échelle mondiale, la Banque mondiale (AID et BIRD), les agences des Nations unies (Unicef, PNUD, Unesco, UNHCR...), l'Union européenne et les fonds dits « verticaux », c'est-à-dire centrés sur un problème en particulier (Fonds mondial pour l'environnement, Fonds mondial contre le sida, le paludisme et la tuberculose...) jouent un rôle important. Au niveau du continent, la Banque africaine de développement (BAD) est un acteur incontournable. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'aide publique bilatérale versée par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) au continent s'est élevée à 29,7 milliards de dollars en 2018, soit 4 % de moins qu'en 2017.

À RETENIR

Depuis septembre 2015, la dynamique des OMD (objectifs du millénaire pour le développement) à l'initiative des Nations unies se poursuit dans le cadre d'un nouveau programme intitulé objectifs de développement durable (ODD), qui s'étalera jusqu'en 2030. Certains aspects absents des OMD, comme la préservation de l'environnement, la réduction des inégalités, ont été intégrés. Un certain doute continue à planer quant au financement de ce programme (estimé, au niveau mondial, à 1 000 milliards de dollars par an), l'aide publique au développement supposée financer les OMD n'ayant jamais dépassé les 150 milliards de dollars annuels.

60 ANS D'ESPÉRANCE DE VIE EN MOYENNE EN AFRIQUE CONTRE 82 ANS EN FRANCE



Espérance de vie en Afrique en 2017

- Entre 80 et 85 ans
- Entre 70 et 75 ans
- Entre 60 et 65 ans
- Sans données
- Moins de 60 ans
- Entre 75 et 80 ans
- Entre 65 et 70 ans

FICHE 17

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NOUVEAUX ENJEUX DE SANTÉ

La question alimentaire est stratégique en Afrique. L'alimentation a des dimensions biologiques et nutritionnelles, économiques, sociales, religieuses, culturelles et politiques. Bien de première nécessité, elle a un impact sur l'espérance de vie, la productivité, la scolarisation, la santé et l'environnement.

Plusieurs degrés peuvent être différenciés : l'insécurité alimentaire, la malnutrition ou crise alimentaire aiguë, l'urgence alimentaire et la famine. Selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'Afrique demeurerait en 2018 le continent le plus touché par les crises alimentaires (particulièrement en RDC, au Soudan et au Soudan du Sud, en Éthiopie, et dans le nord-est du Nigeria). Avec environ une personne sur quatre sous-alimentée, l'Afrique compte également le taux de prévalence de sous-alimentation le plus élevé du monde. Le nombre d'enfants souffrant de retard de croissance est passé de 50,6 millions en 2000 à 58,7 millions en 2017. Il existe, au-delà de ce constat continental, des poches de malnutrition et des zones où sévit la famine même si, au niveau national, il y a autosuffisance alimentaire.

L'alimentation renvoie à des chaînes agroalimentaires concernant la production agricole, la transformation, la distribution et la commercialisation, la préparation des repas. Les femmes y jouent un rôle central.

Quatre principaux facteurs expliquent la sous-alimentation : les insuffisances de l'offre agroalimentaire, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations vulnérables, notamment en zone rurale, les défaillances de droits de certains groupes pour accéder à l'alimentation, et les conflits destructeurs des circuits agroalimentaires ou visant prioritairement certains groupes exclus de l'accès à l'alimentation. La moitié des crises alimentaires sont dues aux conflits civils, aux déplacés et aux réfugiés.

CULTURES VIVRIÈRES ET CULTURES D'EXPORTATION

On constate certes une dépendance alimentaire. Il faut toutefois se méfier des explications généralement erronées : la concurrence entre les cultures vivrières et les cultures d'exportation ne jouent que rarement ; la diffusion du pain à partir de céréales importées est surtout un produit de complément riche en protéines végétales ; le modèle mimétique alimentaire dominé par les grands groupes agroalimentaires ne joue qu'à la marge, le plus souvent pour des classes relativement élevées. Avec un niveau de revenu supérieur, les citadins diversifient leur consommation et stimulent une production locale commercialisée (produits animaux, tubercules, maïs, cultures maraîchères, mil et sorgho).

Les stratégies de sécurité alimentaire impliquent une pluralité d'acteurs privés, publics et du monde associatif. Les actions concernent plusieurs échelles territoriales, mondiales (programme alimentaire mondial, ONG, pratiques des multinationales), régionales (politique agroalimentaire au sein d'ensembles régionaux) et nationales. Il s'agit de répondre tout autant à l'urgence provoquée par certaines crises qu'à un développement durable de long terme.

PRÉVENIR LES CRISES

L'action humanitaire est nécessaire en situation d'urgence, mais elle est devenue un partenariat permanent de la gestion des crises alimentaires. Elle implique de prendre en compte les rapports de pouvoir et les structures sociales des sociétés et de ne pas se réduire à des solutions techniques en termes de produits acheminés et de logistique. Les effets pervers de l'aide alimentaire sont nombreux, à commencer par la concurrence sur les producteurs locaux.

La prévention des famines suppose d'agir prioritairement sur les volets prix et sécurité et de s'opposer aux logiques de prédation et de stratégies délibérées visant à affamer les populations.

À terme, la lutte contre la malnutrition et la disparition des famines passe par une double révolution verte jouant sur la diversité des écosystèmes. Elle implique des politiques de développement améliorant les disponibilités et les accessibilités grâce à des progrès de productivité, à l'irrigation, à la lutte contre l'érosion, à l'organisation des filières, à des politiques redistributives, à des accès au crédit et au soutien des initiatives populaires ou d'organisations paysannes. Elle suppose des mesures de protection sur des marchés régionaux.

L'agro-industrie doit intégrer la complexité des écosystèmes, les savoirs paysans et favoriser des complémentarités et des externalités pour les agricultures familiales et paysannes (agriculture contractuelle).

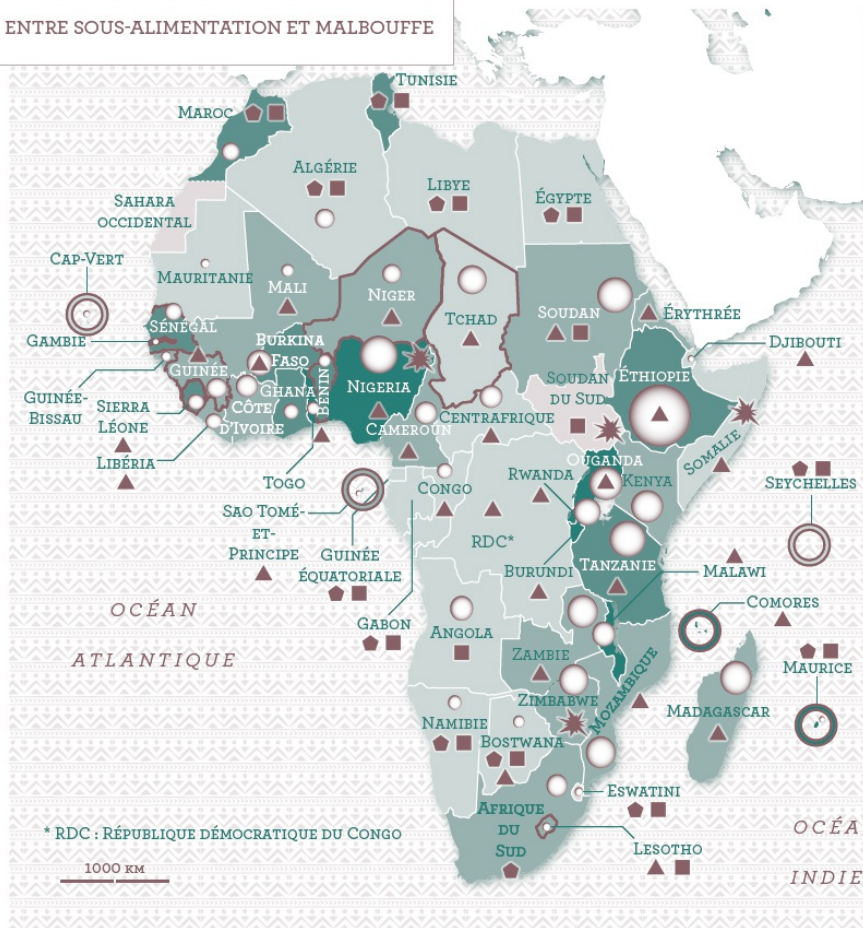
FOCUS

Dans l'Afrique urbaine, la cuisine traditionnelle cède le pas à la restauration rapide et aux aliments ultra-transformés disponibles dans les supermarchés. Ces nouveaux types de produits alimentaires contribuent à une flambée de l'obésité sur le continent : le nombre d'enfants en surpoids est passé de 4 millions en 1990 à 10 millions en 2012. Huit des vingt pays dans le monde présentant les taux d'obésité les plus élevés chez les adultes sont des pays du continent africain. Au Burkina Faso, le taux d'obésité a grimpé de 1 400 % ces 36 dernières années. Le quart de la population sud-africaine souffrirait d'obésité. C'est pour le diabète que l'adiposité est le facteur de risque isolé le plus important. Plus de 90 % des cas sont des diabètes de type 2, en grande partie liés à une alimentation mal équilibrée. Celui-ci serait responsable de plus de 300 000 décès sur le continent en 2017. D'ici 2040, sur les 642 millions de malades du diabète à l'échelle planétaire, plus de 42 millions seront africains.

À RETENIR

Sur les 41 pays ayant besoin d'aide alimentaire extérieure, 31 étaient africains en 2018, contre vingt en 2008, année marquée par une flambée des prix des produits de première nécessité qui avait entraîné des « émeutes de la faim » dans plusieurs capitales du continent. Si les aléas climatiques prennent une part grandissante dans cette évolution, comme la sécheresse vécue par la Zambie et le Zimbabwe en 2019, la multiplication de conflits internes et de longue durée reste la cause première des crises alimentaires.

ENTRE SOUS-ALIMENTATION ET MALBOUFFE



Terres arables

- Entre 30 et 50 %
- Entre 15 et 30 %
- Entre 5 et 15 %
- Entre 0 et 5 %
- Pas de données

Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)



Pays avec

- Risque de famine
- Plus de 20 % d'importations de nourriture
- Plus de 30 % de prévalence de retard de croissance chez les moins de 5 ans
- Plus de 15 % de prévalence de l'obésité chez les adultes
- Plus de 10 % de prévalence du diabète

FICHE 18

EMPLOI : LA JEUNESSE TOUJOURS OUBLIÉE

L'emploi est l'un des enjeux stratégiques de l'Afrique. Il ne peut se réduire au salariat et prend des formes multiples. La croissance économique non inclusive africaine, observée depuis le début du ^{xxi}e siècle, est peu génératrice d'emplois. Les grandes entreprises, utilisant surtout du capital à haute intensité technologique aux dépens du travail, sont peu créatrices d'emplois. L'emploi salarié représente entre 10 et 15 % de l'emploi total en Afrique subsaharienne. Ces chiffres tombent à 7 % pour les jeunes. Dans des économies de rente connaissant un faible développement de l'emploi, l'expansion scolaire conduit le plus souvent à un chômage intellectuel, à une déqualification sur le marché du travail et/ou à un exode des compétences : la fuite des cerveaux africains diplômés dans le secteur de la santé coûterait chaque année 2 milliards de dollars au continent, en considérant les coûts de formation dans les pays d'origine.

Les catégories d'emploi et de chômage « officiels » sont peu à même d'appréhender la polyactivité, la saisonnalité du travail ou les activités non rémunérées. Le chômage suppose des demandeurs d'emploi ; en Afrique, il est déguisé.

On peut y différencier quatre segments des marchés du travail : le salariat des grandes entreprises privées et publiques ; le salariat, le quasi-salariat, et les travailleurs indépendants au sein des PME qui constituent largement le chaînon manquant des économies africaines ; les dépendants, « apprentis », aides familiaux et autres au sein de la petite production marchande en zone rurale et urbaine ; le travail domestique, enfin.

Il faut y ajouter les activités au sein de l'économie illicite, voire criminelle (trafics, prostitution, banditisme, milices, etc.).

35 MILLIONS DE NOUVEAUX ACTIFS

L'emploi des jeunes est le défi le plus important du futur. La population rurale augmentera jusqu'en 2030 plus rapidement que la population urbaine, malgré le rythme du taux d'urbanisation ; de 14 % en 1950, il a dépassé 40 % en 2015 et devrait atteindre 60 % en 2050. On estime que la population en âge d'être active continuera d'augmenter annuellement de 10 millions en zone rurale et de 20 millions en zone urbaine pour passer à 35 millions en 2030. Les leviers d'action concernant les jeunes doivent prendre en compte sa pluridimensionnalité sociale, politique, religieuse et économique. Les volets intégrés de formation professionnelle et de facilitation des entrepreneurs ou entrepreneurs sont essentiels. Il importe, aux différentes échelles territoriales, que des incubateurs favorisent des milliers de projets dans des écosystèmes ou des districts économiques.

40 %

C'est le taux de chômage des jeunes avant la crise du Covid-19.

L'AGRICULTURE FAMILIALE

La priorité de l'insertion professionnelle des jeunes concerne le milieu rural et les activités primaires, notamment agricoles. L'agriculture familiale continue à jouer un rôle majeur (multifonctionnalité, pluriactivités, résilience), mais elle suppose à la fois du sur-mesure lié aux contextes, une modernisation, et des droits fonciers modifiant les rapports entre les aînés et les cadets. Les activités familiales génératrices d'emploi doivent être

modernisées avec des appuis des politiques publiques à diverses échelles territoriales. Les relations contractuelles (sous-traitance, maintenance, activités d'amont et d'aval) entre agro-industrie ou agrobusiness et activités rurales familiales sont stratégiques pour répondre aux défis de l'emploi des jeunes en zone rurale.

La création d'activités pour les jeunes suppose parallèlement des effets de synergie entre grandes entreprises, réseaux de PME et de TPME au sein de territoires (clusters, districts industriels, zones franches, plateformes industrielles). Il importe d'insérer les grands groupes agricoles, industriels, miniers, pétroliers ou de services dans le tissu économique par des transferts de technologie, des formations de cadres, des emplois de populations locales et des politiques contractuelles ou de sous-traitance avec les PME et les TPME. La création directe et indirecte d'emplois, par des effets multiplicateurs et d'entraînement, devrait être un des critères prioritaires de choix des projets.

FOCUS

Selon l'Organisation internationale du travail, seuls 16 des 73 millions d'emplois créés en Afrique entre 2000 et 2008 étaient occupés par des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Sur les 38,1 % du total de travailleurs pauvres en Afrique subsaharienne, cette tranche d'âge représente 23,5 %. Près de 16 millions de jeunes Africains étaient au chômage en 2018. Marquée d'abord par l'arrêt des emplois informels où la jeunesse trouve souvent son premier accès au marché du travail, la crise provoquée par le Covid-19 pourrait détruire 20 millions d'emplois – formels et informels – sur le continent. Or le chômage contribue à nourrir l'insécurité urbaine, tout comme il alimente le pouvoir d'attraction des groupes rebelles et terroristes auprès des jeunes inactifs. Brookings, un *think tank* américain, estime que plus de 70 % des jeunes du Congo-Brazzaville, de RDC, d'Éthiopie, du Ghana, du Malawi, du Mali, du Rwanda, du Sénégal et de l'Ouganda sont à leur compte ou contribuent au travail familial, en particulier dans le secteur agricole, premier pourvoyeur d'emplois informels pour la jeunesse subsaharienne. Il est toutefois de plus en plus perçu par cette dernière comme une activité démodée, non rentable et éprouvante.

À RETENIR

Une personne sur neuf née en Afrique, titulaire d'un diplôme du supérieur, vivait au début de la décennie écoulée dans un pays de l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE). L'Union africaine estime que 70 000 diplômés africains quittent chaque année le continent. Pour le rapport du World Economic Forum sur la compétitivité des pays mené en 2014, le Burundi était le pays africain le moins capable de conserver ses meilleurs jeunes professionnels, suivi de l'Algérie, de la Mauritanie, du Tchad et de la Guinée.

FICHE 19

DÉMOCRATIES ET DÉMOCRATURES

La reconnaissance des droits demeure une priorité. Elle concerne les minorités ethniques, religieuses, sociales, les jeunes, les femmes. L'éducation des filles, l'interdiction des mutilations sexuelles et du mariage forcé, le droit au contrôle de la fécondité sont des combats portés par des actions collectives et des choix politiques et jamais gagnés, face aux pouvoirs souvent machistes légitimant leurs pratiques par des spécificités culturelles.

L'État de droit permet de respecter les droits et le droit grâce à une justice indépendante qui lutte contre le népotisme et la corruption. Il suppose à la fois de prendre en compte la pluralité des droits (coutumiers, coloniaux, islamiques, post-indépendances) et la nécessité d'un cadre normatif permettant la transparence, la justiciabilité et la sécurité judiciaire par l'indépendance de la justice vis-à-vis du pouvoir politique. En revanche, les normes plurielles ont des légitimités liées au niveau de développement et aux ancrages socio-historiques. Les droits d'appropriation et d'usage de la terre (les communs) dépendent de communautés, d'ancêtres et de descendants, et ne sont des droits de propriété ni privée ni publique. La débrouille contourne et brouille les normes et peut conduire parfois à la petite ou à la grande corruption.

Les pays africains ont hérité de deux grands régimes juridiques, la *common law* anglo-saxonne donnant plus de poids à la justice et à la jurisprudence et le droit germano-romain privilégiant les codes et les lois. À ces droits imposés par les anciennes métropoles coloniales s'ajoutent une diversité de sources mêlant droit africain, dit

coutumier, mais aussi islamique. L'Ohada poursuit la modernisation du droit dans dix-sept pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

UNE DEMANDE CONTRASTÉE

Certaines positions relativistes considèrent que la démocratie n'est pas une priorité, face au sous-développement économique. En revanche, l'économiste indien Amartya Sen a montré que les démocraties ne connaissent pas de famines. La jeunesse engagée contre ses régimes autocratiques et ses présidents à vie est porteuse de ces aspirations. Les enquêtes, telles celles réalisées par l'institut Afrobarometer entre 2014 et 2015, révèlent que la demande en démocratie est la plus élevée en Afrique de l'Est (50 %) et en Afrique occidentale (49 %). À travers le continent, elle est plus élevée parmi les populations urbaines (47 %), ayant reçu une formation universitaire (55 %), et occupant des postes de classe moyenne (55 %).

La chute du mur de Berlin a changé la donne politique en supprimant les rivalités politiques entre le monde occidental et le monde communiste qui justifiaient des États forts et des partis uniques. Les Conférences nationales du début des années 1990 ont ensuite enclenché un processus de démocratisation, permettant aux urnes de prendre officiellement le pas sur l'emploi des armes. Mais en réalité, la démocratie n'est pas réductible aux élections et au multipartisme. Les pouvoirs politiques sont restés personnalisés et peu institutionnalisés ; dans de nombreux cas, d'anciens militaires sont devenus « présidents à vie ». Les « coups d'État constitutionnels » (Burkina Faso, Burundi, Congo-Brazzaville, RDC, Togo) ont conduit à des violences, à des contestations des partis, à des mouvements de rue, voire à des « coups d'État militaires ». L'insécurité des biens et des personnes, notamment du fait de la montée du terrorisme, a conduit à légitimer à nouveau des pouvoirs forts.

DES PRATIQUES NÉOPATRIMONIALES ET CLIENTÉLISTES

Des progrès de la démocratie existent toutefois, même s'ils sont imparfaits et si la démocratie fixant des règles doit être différenciée du processus de démocratisation lié au jeu de contre-pouvoirs institutionnalisés. La démocratie électorale peut ainsi refléter des pratiques néopatrimoniales et clientélistes des pouvoirs et conduire à de violentes crises liées aux fraudes. Certains parlent de démocrature – combinaison de démocratie et de dictature –, d'anocratie ou de démocratie molle, caractérisées au-delà des règles formelles par l'absence des droits de l'homme, des polyarchies et une grande instabilité politique. De nombreux jeunes veulent des changements sur le modèle initial des « printemps arabes », à l'image des manifestations gouvernementales qui ont saisi le Soudan durant l'hiver 2018 et le printemps 2019.

Les situations sont toutefois contrastées et n'impliquent pas un essoufflement démocratique. Certains États connaissent une séparation des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et informatif (Afrique du Sud, île Maurice). Mais la séparation des pouvoirs politiques, économiques, sociaux et culturels est majoritairement imparfaite. Le pouvoir politique appartient souvent à une ethnie minoritaire qui bénéficie du contrôle des rentes d'intermédiation avec l'extérieur et achète les opposants. Les élections présidentielles ne sont, alors, que des théâtres d'ombres de silhouettes visibles manipulées en coulisse et masquant les rapports de pouvoirs. Avec l'irruption du Covid-19, l'incertitude planait sur la date de la dizaine d'élections présidentielles et générales prévues en 2020 sur le continent.

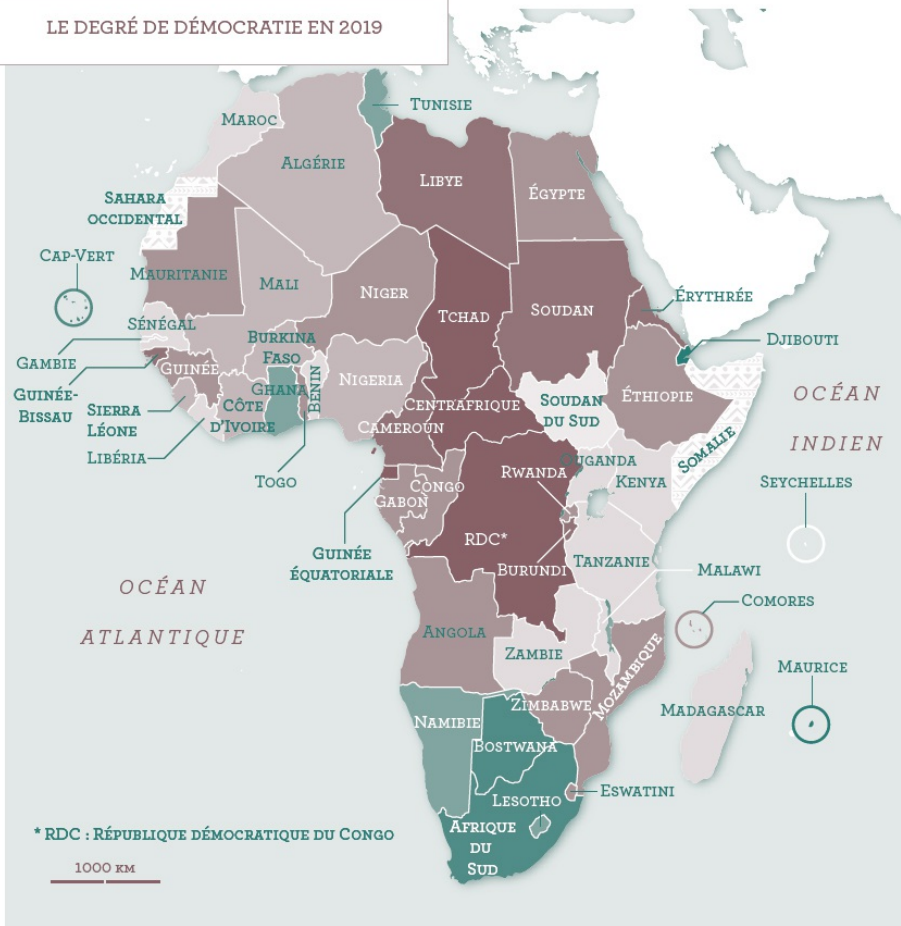
FOCUS

Depuis les années 1950, il y a eu un total de 206 tentatives de coups d'État en Afrique – dont 100 réussis – selon les données des politologues américains Jonathan Powell et Clayton Thyne. Les années 2000 ont connu 22 tentatives. La décennie écoulée, 17. Des juntes ont brièvement tenu le pouvoir après un coup de force en Guinée-Conakry (2008-2009), au Niger (2010), et au Mali (2012-2013). Mais c'est en coulisses que l'armée continue d'abord à jouer un rôle – parfois essentiel – dans le système politique. Une des causes de la chute du président Blaise Compaoré en 2014 fut son lâchage par les Forces armées du Burkina Faso. Au Zimbabwe, un coup de force des militaires a mis fin à l'automne 2017 au règne de Robert Mugabe, après 37 ans au pouvoir. Au Soudan, pays qui a connu le plus de tentatives de coups d'État militaires sur le continent, l'armée a décidé de la chute du régime d'Omar el-Béchir, en avril 2019.

À RETENIR

En 2019, exception faite du roi Mswati III (intrônisé en 1986), monarque absolu du royaume de l'Eswatini, trois chefs d'État africains étaient au pouvoir depuis plus de trois décennies : Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (1979) en Guinée équatoriale, réélu en 2016 pour un cinquième mandat de sept ans ; Paul Biya (1982) au Cameroun, réélu en 2018 pour un huitième mandat consécutif ; Yoweri Museveni (1986), en Ouganda, réélu en 2016 pour un cinquième mandat de cinq ans. Une douzaine d'autres chefs d'État sont au pouvoir depuis plus de dix ans, dont le Tchadien Idriss Déby (1990).

LE DEGRÉ DE DÉMOCRATIE EN 2019



Indice de démocratie (2019)

Démocratie pleine

8,0 à 10,0

Démocratie imparfaite

7,0 à 8,0

6,0 à 7,0

Régime hybride

5,0 à 6,0

4,0 à 5,0

Régime autoritaire

3,0 à 4,0

2,0 à 3,0

0,0 à 2,0

Sans données

FICHE 20

BIDONVILLES SENSIBLES

Jusqu'au début des années 1980, les bidonvilles africains étaient moins importants que ceux ceinturant les métropoles sud-américaines. Les villes du continent fonctionnaient encore comme des ascenseurs sociaux, avec des inégalités fortes, mais permettant à ses nouveaux citadins d'être engagés sur des trajectoires sociales positives. Dans la décennie 2000, l'aire géographique sur laquelle la population s'entasse dans des bidonvilles est devenue la plus importante au monde. Cette évolution négative a été tirée à partir de la fin du siècle dernier par l'exode rural, et, pour certaines villes (Luanda et ses musseques, Kinshasa), par l'afflux de réfugiés quittant des zones grises en situation de guerres. La propre croissance démographique des habitants des quartiers populaires a également contribué à grossir ces zones de non-droit et d'exclusion sociale où le quotidien est régi par l'économie informelle. L'ampleur prise par les *slums* est aussi liée à des éléments macro-économiques et macro-financiers : la crise des économies de rente – et les programmes d'ajustement structurel qui ont suivi – s'est traduite par une faillite de la redistribution des revenus monétaires et une urbanisation de la pauvreté. États et collectivités locales, dépourvus de moyens financiers suffisants, se sont retrouvés dans l'incapacité de contenir cette tendance, sur fond de montée en flèche du prix du foncier urbain. Le logement formel des villes africaines est en moyenne 29 % plus cher que celui des métropoles de pays à niveau de revenus similaire. Les dépenses de logement sont supérieures de 55 % à celles observées dans d'autres régions, ce qui favorise l'extension des quartiers informels.

En 2016, une moyenne de 59 % d'urbains vivait dans un bidonville. Au Sénégal, près de 40 % des quartiers urbains sont des bidonvilles.

À Maputo, la capitale du Mozambique, 75 % de la population urbaine vit dans des « bairros ». À Madagascar, le pourcentage était de 77,2 % en 2014. À Lagos, au Nigeria, deux tiers de la population vit dans des logements informels. L'UN Habitat estime que 475 millions de subsahariens vivront en 2025 dans un bidonville.

Ces zones informelles ne peuvent être réduites à l'extrême précarité de la majorité de ses habitants. Une petite classe moyenne flottante y réside, pendulant quotidiennement vers les quartiers privilégiés pour y mener des tâches de travailleurs domestiques, de chauffeurs de mototaxi ou de gardiennage de nuit. Ce sont aussi des espaces où se manifeste plus qu'ailleurs une expression démocratique forte, en particulier par la voix des ONG et des leaders de communauté. Mais les bidonvilles africains restent avant tout les épiciontres des défis de santé, sociaux, économiques, et environnementaux qui menacent les villes.

DES ZONES VULNÉRABLES AUX ÉPIDÉMIES

Vivre dans un bidonville constitue un risque pour la santé des habitants, plus vulnérables aux épidémies de maladies transmissibles, qui jouent un effet dramatique sur leur espérance de vie. Les enfants des bidonvilles supportent une charge de morbidité disproportionnée. À Nairobi, où 60 % de la population vit dans des bidonvilles sur 6 % des terrains résidentiels de la ville, la mortalité des enfants dans ce type d'habitat est 2,5 fois plus élevée que dans d'autres zones de la métropole. Les habitants des bidonvilles sont également confrontés à des problèmes environnementaux, en raison de la faible qualité des matériaux de construction utilisés pour monter leur logement – à la merci des incendies – et leur proximité avec des usines ou des voies de circulation encombrées, ce qui les expose à une forte charge de maladies respiratoires et parfois à des catastrophes industrielles. Ces quartiers sont les premiers touchés par les inondations, mais aussi par les glissements de terrain quand ils sont bâtis sur une colline.

DES POPULATIONS LONGTEMPS IGNORÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Ces populations urbaines vulnérables ont été longtemps ignorées par les pouvoirs publics et les plans de développement urbain, à l'exception de quelques bidonvilles modèles courus par les ONG (Kibera, à Nairobi). Au Ghana, depuis 2015, le gouvernement compte un ministère (Inner-City and Zongo Development) dédié à l'amélioration des conditions de logement des urbains pauvres. Leur principale préoccupation demeure la crainte d'être expulsés par les autorités publiques pour laisser place à de nouveaux projets immobiliers destinés à « maximiser les profits ». En Afrique subsaharienne comme ailleurs, ces nouveaux aménagements urbains contribuent à une dépossession et à un déplacement de populations marginalisées, imputés aux mécanismes de spéculation foncière et immobilière et plus généralement associés à l'intérêt croissant, pour les marchés africains, d'investisseurs occidentaux, du Golfe et d'Asie, en quête de nouveaux ancrages.

**En 2016, une moyenne de 59 %
d'urbains vivait dans un bidonville.**

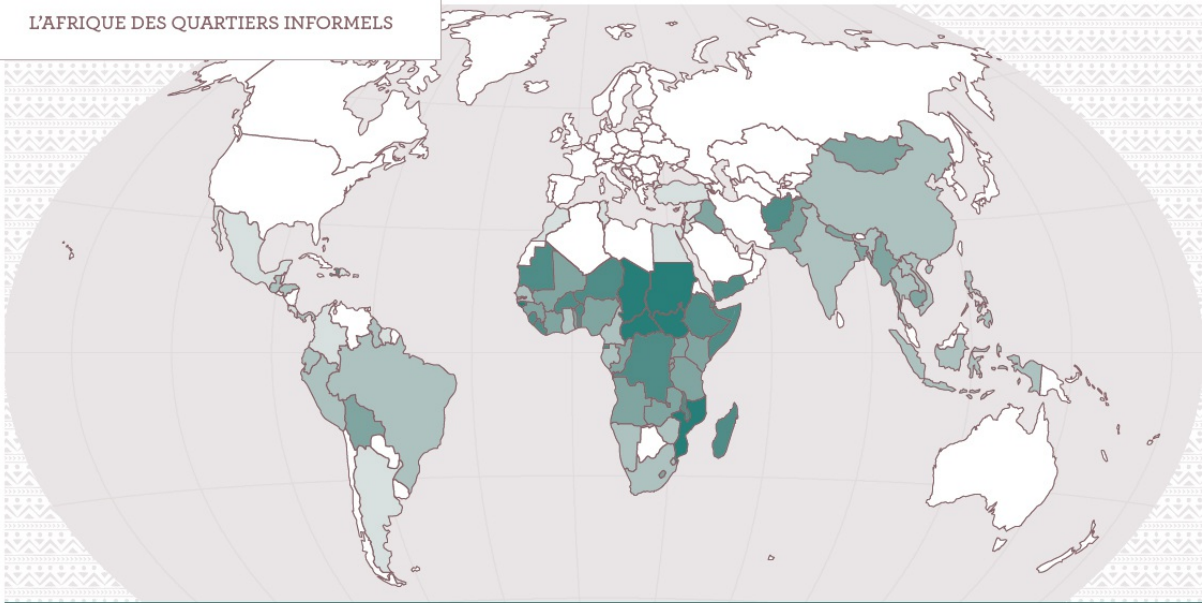
FOCUS

La forte proportion de la population urbaine africaine vivant dans des quartiers précaires et la congestion des centres-villes historiques pousse les gouvernements du continent à mobiliser des zones foncières vierges en grande banlieue des métropoles pour lancer leurs nouveaux projets de développements urbains de grande ampleur. Ces dernières années ont ainsi vu émerger aux quatre coins du continent pléthore de projets immobiliers majoritairement financés sur fonds privés : Vision City au Rwanda en 2011, Hope City au Ghana en 2013, Modderfontein en Afrique du Sud, ou Eko Atlantic au Nigeria sont toutes décrites comme des « smart cities » ultramodernes, luxueuses, et vertes capables de résister à la pression urbaine, sans effets négatifs sur l'environnement. Mais ces villes offshore, d'abord dédiées à loger la classe moyenne supérieure et les plus fortunés, pourraient voir surgir à leurs portes de nouveaux bidonvilles : il faut à l'Afrique près de 4 millions de logements par an, dont plus de 60 % pour loger ses citoyens.

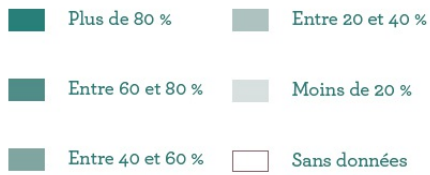
À RETENIR

Selon le World Water Development, 695 millions d'Africains – dont les urbains vivant dans les quartiers informels – n'ont pas accès aux installations sanitaires de base. Au Kenya, d'après une étude statistique gouvernementale menée en 2016, moins de 20 % de la population des bidonvilles disposait de latrines publiques, qui contribuent par ailleurs à la pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau. L'Éthiopie a la valeur la plus faible au monde : 7 % de la population bénéficie de structures sanitaires, 4 % en zone rurale.

L'AFRIQUE DES QUARTIERS INFORMELS



Part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (2014)



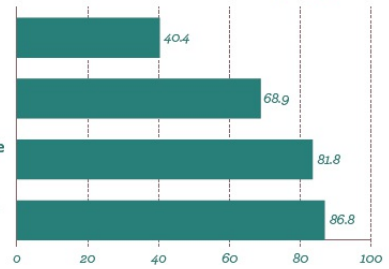
Infrastructures en milieu urbain en Afrique sub-saharienne (2015)

Accès à une installation sanitaire améliorée (% de la pop urbaine)

Accès à l'électricité (% de la pop urbaine)

Utilisation de services d'eau potable (% de la pop urbaine)

Accès à une source d'eau améliorée (% de la pop urbaine)



PARTIE 3

LES 10 ENJEUX (GÉO)POLITIQUES

FICHE 21

EN MARGE DE L'ARCHITECTURE INTERNATIONALE

L'Afrique, incluse dans le système mondial, se situe à sa périphérie. Mais c'est aussi en analysant les dynamiques des marges que l'on comprend les pulsations et les mutations du système-monde et que l'on peut éviter une vision occidentalocentrée. Le monde du ^{XXI}^e siècle tend à devenir à la fois multipolaire au niveau des grandes puissances politiques, transnational au niveau des oligopoles économiques et des réseaux, et infranational du fait des replis locaux et identitaires. Les pouvoirs économiques se déploient dans des espaces mondiaux, alors que les pouvoirs politiques s'exercent avec difficulté dans des cadres nationaux.

L'AFRIQUE, UN RÉSERVOIR D'HOMMES ET DE RICHESSES

L'Afrique n'est ni au cœur des économies-monde ni une charnière entre l'Occident et l'Orient comme l'est le Moyen-Orient. Elle a longtemps joué un rôle de réservoir d'hommes et de richesses pour les économies conquérantes proches et a été perçue comme *terra incognita* par les Européens jusqu'à la traite atlantique, exception faite des royaumes nubiens et éthiopiens et des relations commerciales transsahariennes ou orientales tissées à partir du Moyen Âge avec ses voisins du Golfe, de la mer Rouge, et des pourtours sud de la Méditerranée. Les colonisateurs occidentaux ont

traité le continent, à la limite, comme un *res nullius*, territoire vide qu'ils se sont partagé en fonction de leurs intérêts.

L'Afrique a subi les conquêtes arabes notamment omanaises, portugaises, hollandaises, britanniques, françaises, allemandes, espagnoles, italiennes, mais n'a pas été conquérante à l'extérieur. Les apports du monde du dehors ont été réinterprétés par les Africains. Les sociétés « faibles » ont utilisé leurs ressources et leurs armes pour subvertir, ruser ou innover.

Lors des indépendances, les États, seuls sujets reconnus du droit international, ont émergé comme acteurs au sein de l'architecture internationale, tout en ayant une place subordonnée. L'Afrique a intégré les grandes organisations internationales des Nations unies et les agences onusiennes. Elle pèse peu au FMI ou à la Banque mondiale (où les voix dépendent des quotes-parts à la limite un dollar = une voix) et davantage à l'Assemblée des Nations unies ou à l'OMC (un État = une voix).

DES FRONTIÈRES TRANSGRESSÉES

Le système-monde est de moins en moins en phase avec l'architecture internationale fondée sur une conception réaliste d'États souverains. Son histoire s'écrit non plus par le seul Occident, mais par les pays émergents, avec basculement de la richesse, de la puissance et du poids démographique.

Dans un monde d'interdépendance asymétrique, les ressources mobilisées pour exercer une influence sont devenues multiples. Les instruments du *hard power* (conflits par guerre directe ou par procuration, puissances politiques et économiques) s'accompagnent du *soft power* (pouvoir normatif, culturel, diplomatie d'influence, langue).

L'Afrique est particulièrement concernée par ces transformations. Les frontières territoriales et les États-nations sont transgressés notamment par les réseaux de firmes transnationales ou les diasporas. Le découplage relatif Nord/Sud s'accompagne d'un

couplage croissant Sud/Sud avec incertitude sur la profondeur de cette rupture.

Objet de convoitises pour ses ressources, l'Afrique, qui représente un quart des voix aux Nations unies, et dont les États sont des alliés possibles pour les grandes puissances, tend à distendre les liens avec les anciennes puissances coloniales et à accroître ses marges de manœuvre. Les pouvoirs africains ont appris aujourd'hui à jouer des conflits d'intérêts entre les puissances occidentales et asiatiques, comme ils ont su en jouer lors de la guerre froide.

On a constaté en revanche, depuis le début du ^{xxi}^e siècle, un reclassement géopolitique. Les raisons en sont multiples : sécurité, accessibilité aux ressources du sous-sol (minéraux et hydrocarbures) et du sol (terres arables, forêts), rôle de la biodiversité, jeux d'alliance dans les organisations internationales, l'Afrique s'impose au centre de nombreux grands sommets et réunions internationales. Son poids démographique, ses ressources naturelles, voire ses perspectives de croissance, font ainsi de ce continent un acteur croissant au niveau mondial.

**Les pouvoirs africains ont appris à jouer
des conflits d'intérêts entre les
puissances occidentales et asiatiques.**

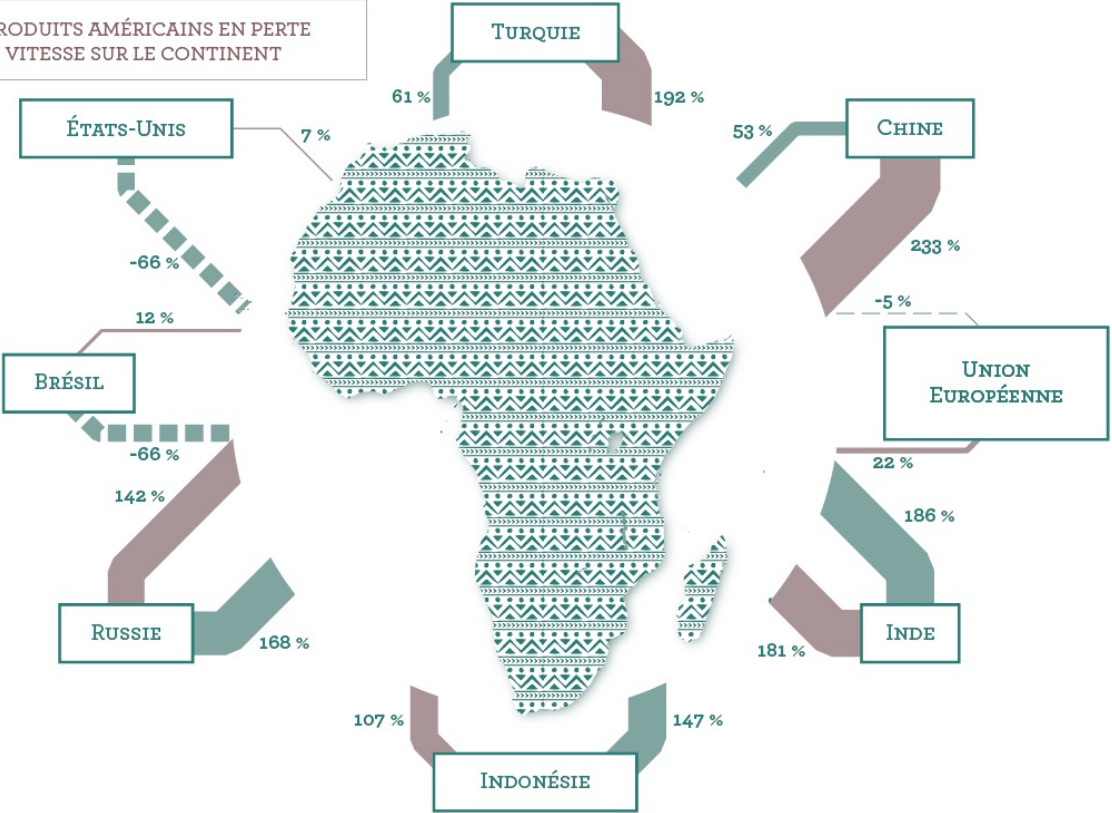
FOCUS

L'Afrique commence à montrer des signes d'impatience face à la lenteur des réformes du Conseil de sécurité des Nations unies concernant entre autres les aspects de la représentation géographique et du droit de veto. Le Groupe des États d'Afrique occupe trois de ses places de non-permanents (sur 15). Celui-ci réclame deux sièges non permanents supplémentaires et deux sièges permanents aux côtés des cinq occupés par les États-Unis, la Russie, la Chine, la France et le Royaume-Uni. « Quand 70 % des décisions prises concernent un cinquième de la population mondiale, ce un cinquième se demande pourquoi il n'est pas représenté parmi les membres permanents du Conseil », faisait valoir le Groupe des États d'Afrique à l'automne 2018. L'Afrique du Sud est avec le Nigeria l'une des deux nations du continent briguant un siège de membre permanent du Conseil de sécurité. Mais c'est également le cas de l'Inde, du Brésil et du Japon.

À RETENIR

Les dirigeants du continent africain regrettent la partialité de la justice internationale menée par la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye, fondée en 2002. Selon eux, cette institution ne ciblerait que leurs homologues et serait un « instrument de l'Occident ». La majorité des 27 affaires instruites visait en effet des crimes africains et sur les onze enquêtes ouvertes, dix concernaient des pays du continent en 2018. La campagne, menée par l'Afrique du Sud, qui s'est retirée du statut de Rome, le traité à l'origine de la CPI, prône pour un renforcement des compétences aux crimes d'envergure internationale de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme.

LES PRODUITS AMÉRICAINS EN PERTE DE VITESSE SUR LE CONTINENT



■ Progression des importations (en %) entre 2006 et 2016
 ■ Progression des exportations (en %) entre 2006 et 2016
 ▤ Baisse des exportations (en %) entre 2006 et 2016

FICHE 22

DU POSTCOLONIALISME AU PLURIPARTENARIAT

Les puissances régionales et internationales, les États et les firmes sont dans des jeux de rivalités, de coopération et d'alliances. Certaines puissances comme la France ou la Chine ont une visibilité forte alors qu'Israël, les pays du Golfe ou l'Iran agissent par les services de renseignement notamment militaires, par le champ du religieux pour les puissances sunnites et chiites ou par les réseaux (libanais, diasporas indiennes). Les grands réseaux et diasporas africains sont mondialisés, à l'image du rayonnement de la communauté nigériane, présente sur les cinq continents.

Les anciennes puissances coloniales continuent d'avoir une influence dominante par le commerce et les investissements, par le droit, parfois par la monnaie (dans le cas de la zone franc) ou par le rôle de relais que jouent les diasporas. Il y a également dilution de leur influence au sein de l'UE.

L'Europe est, plus que les autres continents, directement concernée par l'histoire coloniale, les interdépendances, les défis communs (réfugiés, conflits), la géographie (le continent est à 14 km de l'Europe du Sud) et les opportunités offertes par l'Afrique. Sa position de quasi-monopole est toutefois fortement remise en question. L'Afrique est largement sortie des relations postcoloniales pour s'insérer dans un pluripartenariat. Les États-Unis et surtout les puissances « émergentes » d'Asie et d'Amérique du Sud, suivies par les Émirats du Golfe, sont devenus des acteurs stratégiques. Les pays africains sont caractérisés par de nouveaux partages des zones de présence, d'influence entre les pays occidentaux, les puissances pétrolières du monde chiite et sunnite et les puissances émergentes,

notamment asiatiques. La moitié des relations économiques se fait aujourd'hui avec les pays du Sud et les pays émergents regroupés au sein des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine).

DES RELATIONS ANCIENNES RÉACTUALISÉES

Les nouvelles puissances présentes en Afrique ne font que réactualiser des relations anciennes. En Afrique australe, les communautés marchandes indiennes réactivent le commerce d'Insulinde. La circulation historique des hommes, des biens et des informations entre les côtes de l'Afrique orientale et la péninsule arabique est désormais vivifiée par les transports aériens et les télécommunications. Les migrants d'Afrique de l'Ouest sont insérés dans des réseaux migratoires européens. Le prosélytisme mouride au Sénégal a tissé de nombreux contacts avec l'Amérique du Nord, et particulièrement New York. Si les cartels latino-américains (*narcos*) sont de plus en plus présents en Afrique, les réseaux africains sont devenus très actifs dans le transit et le commerce de cocaïne d'Amérique du Sud vers l'Europe et d'héroïne asiatique à destination de l'Amérique du Nord.

Des liens existent entre ces réseaux et les milices djihadistes de l'arc sahélo-saharien. Paradoxalement, estime l'International Crisis Group, le lancement par Paris de l'opération Serval début 2013 au Mali a peut-être favorisé un rapprochement entre les groupes djihadistes et certains trafiquants.

RÔLE DÉTERMINANT DES DIASPORAS

Les diasporas indo-pakistanaïses (plus de 2 millions en Afrique orientale et australe), chinoises (1 million), libanaises (400 000 à 500 000 en Afrique de l'Ouest) jouent également un rôle déterminant. Elles participent d'un espace transnational. Elles ont un poids économique important en Afrique, tout en étant reliées à leur terre d'origine (même système d'information, participation aux

mêmes fêtes religieuses, transferts, voire financement de forces politiques...). Elles participent à l'économie officielle et parfois à certains circuits parallèles (trafics divers). Les diasporas libanaises sont ainsi très présentes en Afrique de l'Ouest dans le champ économique et de manière moins visible dans le champ politique. Les réseaux multiples qui connectent l'Afrique au monde ont leur propre autonomie. Ils peuvent servir également d'instruments moins visibles des intérêts de certaines puissances (fonds privés saoudiens, ONG qataries, Églises évangéliques, diasporas, etc.).

L'Afrique, objet de nouveaux partages,
est sortie de l'ère des relations
postcoloniales pour s'insérer dans le
pluripartenariat.

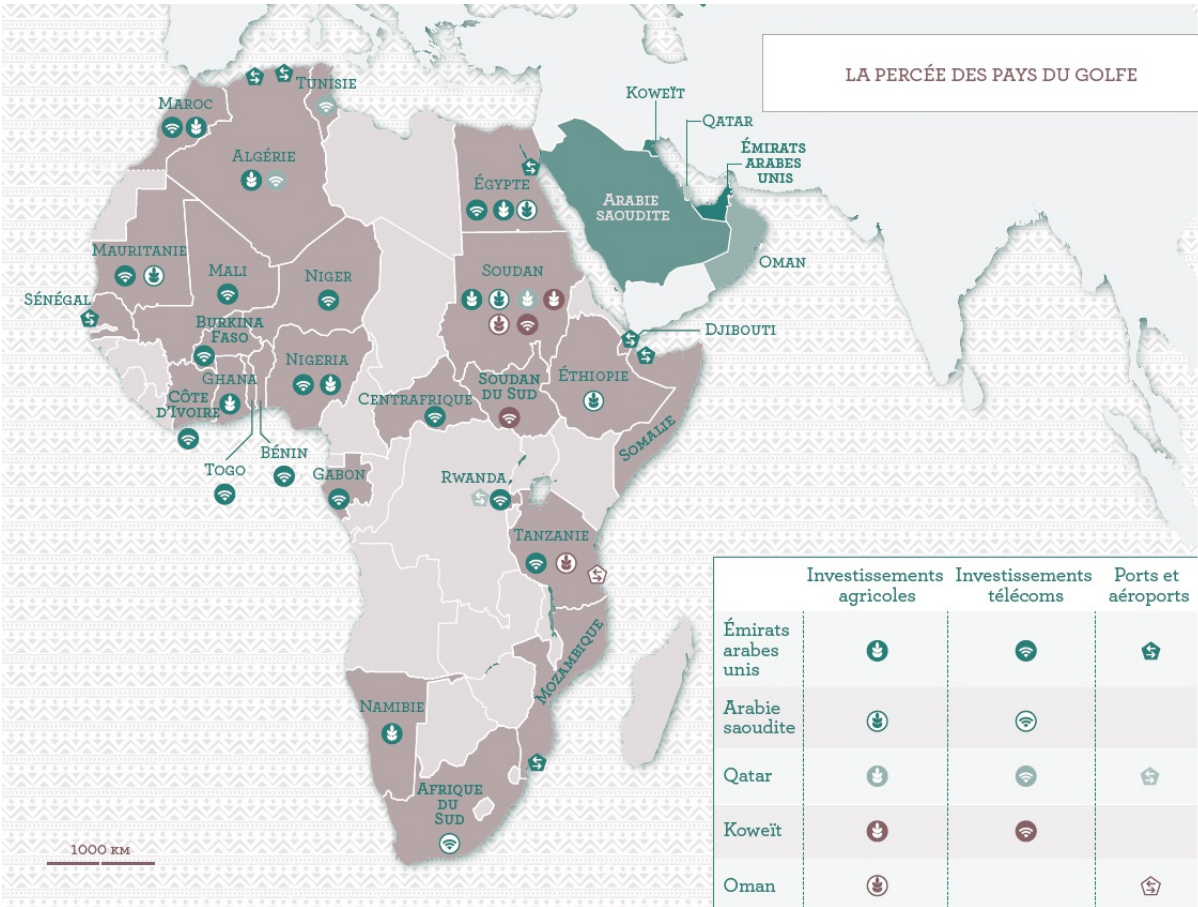
FOCUS

Le premier sommet Russie-Afrique vient d'être organisé à Sotchi à l'automne 2019. En 2018, les échanges entre les pays africains et la Russie ont franchi la barre des 20 milliards de dollars et pourraient encore augmenter. L'objectif est, d'ici 2024, de doubler les exportations vers l'Afrique, hors matières premières. La coopération dans le domaine nucléaire est l'une des priorités de Moscou : l'opérateur russe Rosatom a pris la place du français Orano (ex-Areva) comme premier fournisseur d'énergie nucléaire civile sur le continent, en signant des accords intergouvernementaux avec 13 pays. La Russie, qui assure 28 % du marché d'armement en Afrique subsaharienne, met aussi en avant son expertise dans le domaine militaire et de la sécurité pour signer des traités de coopération (24 pays, de l'Algérie à la SADC) ou déployer instructeurs et sociétés privées, parfois en échange d'attributions de contrats miniers (Centrafrique). Ce regain d'activité est suivi de près par certains partenaires historiques du continent, tels que la France.

À RETENIR

La Banque africaine de développement (BAD) prévoit que les tensions entre Pékin et Washington pourraient entraîner une chute de 2,5 % du produit intérieur brut des pays africains riches en ressources (Angola, Zambie, Congo, Soudan du Sud, Nigeria...). Des nations (Kenya, Éthiopie, Côte d'Ivoire, Ghana, Ouganda, Rwanda, Tanzanie) – vendeurs de produits de base tels que le thé, le cacao et le café, ainsi que l'or, qui a atteint son plus haut niveau de prix en six ans – pourraient en revanche tirer leur épingle du jeu dans cette bataille douanière.

LA PERCÉE DES PAYS DU GOLFE



FICHE 23

ESSOR DES RELATIONS SUD-SUD

L'Afrique se mondialise en diversifiant ses partenaires, alors que les puissances émergentes intègrent l'Afrique dans leur insertion mondiale. La Chinafrique a modifié la donne par l'extension rapide et importante de sa présence en Afrique. En 2016, la Chine pesait pour environ 10 % des relations commerciales et des investissements de l'Afrique. Ces relations commerciales sont ainsi passées de 10 milliards de dollars en 2000 à plus de 200 milliards en 2015.

Les relations bilatérales et moins multilatérales se font sous forme de « package deal » : un accès aux ressources naturelles moyennant une contrepartie, généralement la construction ou la restauration d'infrastructures.

À L'HEURE DE LA CHINE

La présence chinoise est focalisée sur les pays dotés de ressources du sous-sol et/ou disposant de marchés intérieurs développés. Les principaux chantiers de la Chine en Afrique se trouvent ainsi en Algérie (bâtiments), au Nigeria (raffineries), en RDC (infrastructures), en Angola (pétrole offshore et transport ferroviaire) et en Afrique du Sud (banques, rôle du marché, de la démocratie).

Une influence plus durable s'exerce également par le *soft power* : avec les centres Confucius, l'octroi de bourses permettant la formation d'étudiants africains dans les universités chinoises, la mise en place de dispositifs de recherche, l'aide liée avec absence de conditionnalités politiques hormis la non-reconnaissance de Taïwan.

Le « consensus de Beijing » mettant en avant le rôle de l'État et de la souveraineté nationale s'oppose, en Afrique, au « consensus de Washington » définissant des « bonnes » politiques (marchés, ouverture, gouvernance).

DE NOUVEAUX PARTENARIATS

D'autres puissances « émergentes » jouent un rôle important, notamment le Maroc et la Turquie. En Asie, l'Inde et le Japon, la Corée du Sud, l'Indonésie et la Malaisie sont des partenaires croissants. L'Inde est présente par ses grandes firmes telle que Tata, sa première multinationale en Afrique, et dans le secteur informatique ou les services ; elle se focalise sur l'Afrique orientale, l'Afrique du Sud et l'Océan indien. En Amérique du Sud, le Brésil investit (mines, agroalimentaire, BTP) particulièrement dans les pays lusophones.

Les puissances industrielles émergentes ont permis de peser à la baisse sur les prix des produits manufacturés et les services importés. Elles ont favorisé des hausses de prix des produits primaires et facilité l'accès aux financements. Mais elles limitent les remontées en gammes de produits et la transformation des matières premières. L'économiste Friedrich List (1789-1846) disait que les pays industrialisés retiraient l'échelle des nouveaux pays visant à les rattraper. Aujourd'hui, les grandes puissances émergentes cassent les barreaux de l'échelle en combinant bas salaires, hauts niveaux technologiques, marchés intérieurs permettant des économies d'échelle et appuis des États.

Les pays pétroliers du monde arabe, du Proche et Moyen-Orient jouent, quant à eux, un rôle croissant au sein de l'« Afrique musulmane ». L'Afrique sahélienne et orientale a été depuis des siècles en relation avec le Maghreb et le Proche et le Moyen-Orient par le commerce transsaharien et caravanier, par les traites esclavagistes et l'expansion de l'islam. Le ^{xiv}^e siècle vit ainsi tour à tour le souverain malien Mansa Moussa mener son pèlerinage à La Mecque et le marocain Ibn Battuta voyager vers son empire. Il y a

eu ensuite victoire de la caravelle sur la caravane. Le Sahara et le Sahel sont devenus plus tard des lieux importants de filières migratoires et de trafics. La présence des puissances pétrolières résulte d'un prosélytisme religieux et des capacités financières liées aux hydrocarbures. La corne de l'Afrique (Érythrée, Somali, Djibouti, Soudan) est une autre région où s'affirment les rivalités entre les Émirats unis, l'Arabie saoudite, et l'Égypte d'une part, le Qatar et la Turquie d'autre part. Ces nouveaux partenaires renforcent des relations Sud/Sud et donnent plus de marges de manœuvre aux États africains. À défaut de transferts de technologies, de formation des cadres, d'emploi massif de travailleurs et d'utilisation de sous-traitants, les pays africains restent spécialisés dans des produits primaires ; ils subissent la concurrence des biens et services et ont du mal à réaliser des remontées en gamme de produits. Les relations avec l'Asie, et notamment avec la Chine, d'un continent traditionnellement tourné vers l'Europe ont modifié la donne stratégique et les zones d'influence ; elles ont dopé la croissance, tout en présentant des risques de « reprimarisation », voire de recolonisation de l'économie (achat de terres, contrôle des ressources).

Les pays pétroliers du monde arabe, du Proche et Moyen-Orient jouent un rôle croissant au sein de l'« Afrique musulmane ».

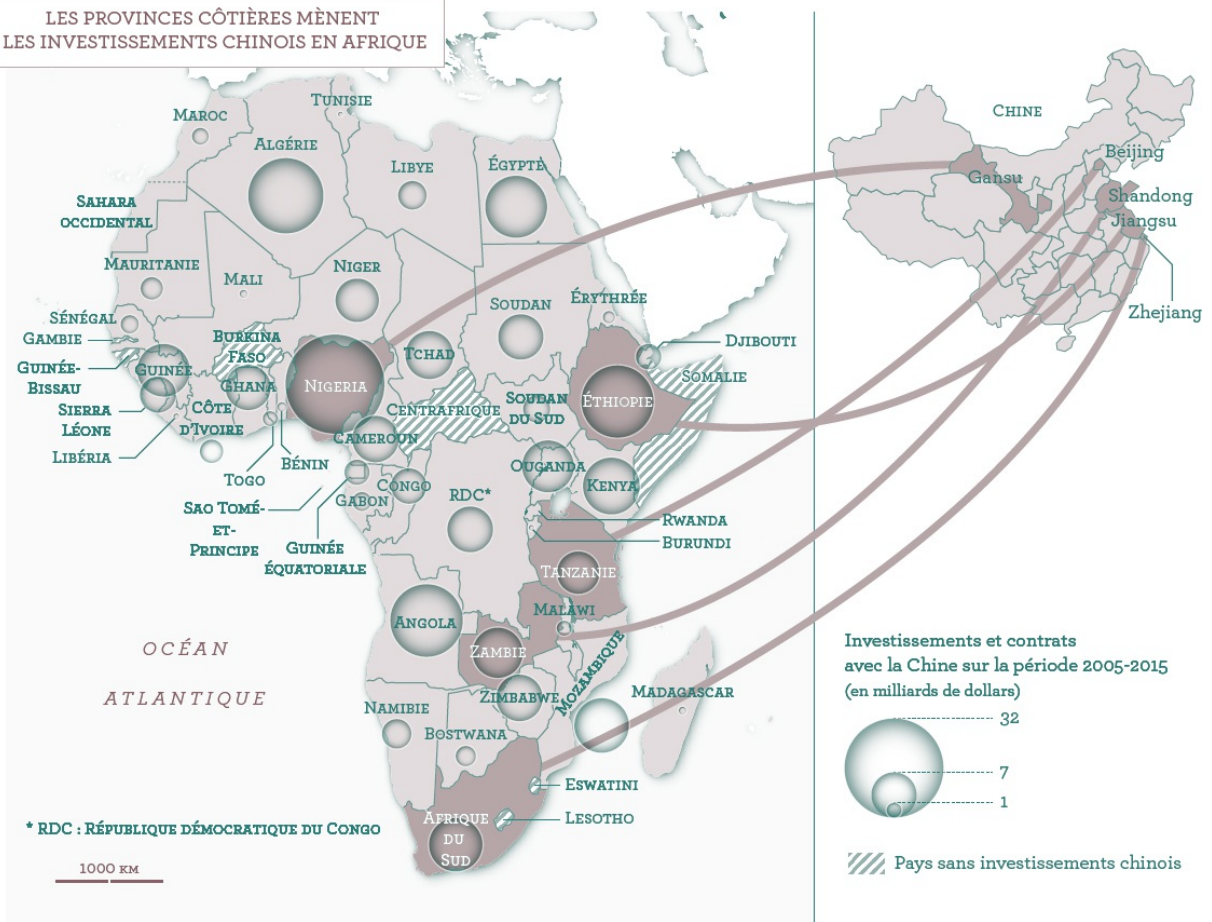
FOCUS

L'affirmation commerciale et diplomatique des pays du Sud sur le continent se mène aussi grâce à leur valorisation de plusieurs liens avec celui-ci. La Chine et l'Inde se prévalent de leur passé de pays non alignés, et du soutien diplomatique aux luttes d'indépendance africaines tout comme au combat contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Pékin n'hésite pas aussi à convoquer la geste médiévale de son navigateur Zeng He (1371-1433), qui aurait été le premier Chinois à avoir approché les côtes est-africaines. L'Inde fait appel à sa diaspora (2,5 millions de personnes) présente depuis la fin du XIX^e siècle dans les pays d'Afrique de l'Est et en Afrique du Sud. Brasilia convoque sa proximité linguistique et les origines (Yoruba, Congo) de sa communauté afro-brésilienne. Les pays du Golfe, le Maroc, la Turquie jouent de la carte confessionnelle auprès des pays du Sahel et de la corne de l'Afrique. En face, les dirigeants occidentaux peinent à se défaire de leur ingérence politique et économique dans l'Afrique des après-indépendances.

À RETENIR

Parmi les économies d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande affichent une présence croissante en Afrique. D'après les statistiques Comtrade des Nations unies pour 2015, les principaux marchés d'exportation de Singapour en Afrique étaient le Liberia et l'Afrique du Sud, tandis que pour la Thaïlande, il s'agissait de l'Égypte et de l'Afrique du Sud. Les liens de l'Indonésie avec le Nigeria, deuxième partenaire africain de ce pays, s'affirment depuis la signature d'un accord pour la coopération bilatérale en 2010. En 2019, Bali a accueilli le premier sommet Indonésie-Afrique.

**LES PROVINCES CÔTIÈRES MÈNENT
LES INVESTISSEMENTS CHINOIS EN AFRIQUE**



FICHE 24

AFRIQUE DE L'EST : DYNAMISME ET CONVOITISES

L'Afrique orientale comprend deux principales puissances : l'Éthiopie, 100 millions d'habitants, et le Kenya, 52 millions. La première fait l'objet de représentations très contrastées ; elles oscillent entre la famine ou le miracle économique, une nation chrétienne de civilisation très ancienne ou un État fédéral caractérisé par le pluralisme ethnique et religieux, un pays sous-développé ou une puissance militaire et diplomatique, siège de l'Union africaine, qui a rétabli ses relations diplomatiques en 2018 avec son voisin érythréen.

LA PRIVATISATION DU SECTEUR PUBLIC ÉTHIOPIEN

La domination amhara, noyau abyssin de l'empire centralisé, a été atténuée depuis 1995 par un fédéralisme ethnique. L'Éthiopie est composée de onze régions avec quatre groupes : sémitiques (Amharas et Tigréens) au nord, couchitiques au centre et au nord-est, hamitiques au sud-ouest et nilotiques à l'ouest. Sa force armée (138 000 hommes) constitue un État pivot, allié des États-Unis.

L'Éthiopie, pourtant sans accès à la mer, joue un rôle économique croissant en Afrique de l'Est. Après la période marxiste de Mengistu (1977-1991), le système a été libéralisé afin d'attirer les investissements étrangers. Depuis son arrivée à la tête du

gouvernement éthiopien en avril 2018, le Premier ministre Abiy Ahmed a multiplié les gestes d'ouverture et engagé ce « tigre africain » dans un processus de privatisation de son secteur public. Ces mesures interviennent alors que le pays s'enlisait depuis 2014 dans une crise profonde. Celui-ci traversait une vague de protestation d'une ampleur et d'une durée inédites dans l'histoire du Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front, EPRDF, coalition au pouvoir depuis 1991). Ces mouvements sociaux avaient été durement réprimés par le régime. Le nouveau gouvernement suscite d'immenses espoirs, en premier lieu auprès de la communauté internationale et des opérateurs privés. Mais il reste fragile – en témoigne la tentative de coup d'État de juin 2019 – et de nombreux handicaps persistent : l'agriculture est peu productive et la vulnérabilité alimentaire est élevée avec, en 2017, 7,8 millions de personnes qui dépendaient de l'aide humanitaire pour survivre ; le taux d'urbanisation est inférieur à 20 % ; moins de 10 % de la population est bancarisée. Le pays fait face à plusieurs défis, dont les changements climatiques, la gestion des réfugiés, les possibilités de regain de tensions avec l'Érythrée et la Somalie au sujet de la menace terroriste ou avec l'Égypte et le Soudan à propos du partage des eaux du Nil.

Les opportunités sont toutefois élevées. L'Éthiopie dispose d'un grand potentiel énergétique (hydraulique, hydrocarbures et ressources renouvelables, éolien, solaire, géothermie). Les investissements publics, notamment dans les infrastructures, sont importants. L'Éthiopie est ainsi de plus en plus convoitée, pour ses ressources et son marché en croissance, et les opportunités fiscales offertes par ses zones économiques spéciales. La Chine, derrière le financement du parc industriel de Dong Guan, en banlieue d'Addis-Abeba, est devenue son premier partenaire commercial, avec des relations qui sont passées de 100 millions de dollars en 2002 à plus de 1 milliard dix ans plus tard. En 2050, le pays devrait recenser autour de 170 millions d'habitants.

LE MODÈLE DU KENYA S'ESSOUFFLE-T-IL ?

Le Kenya joue le rôle de hub de l'Afrique de l'Est au sein de l'Union douanière East African Community (EAC, Burundi, Ouganda, Rwanda, Tanzanie). Le pays est réputé pour son dynamisme entrepreneurial, bien qu'il soit dénué de ressources naturelles stratégiques et qu'il manque d'infrastructures malgré les investissements élevés dans les transports et l'électricité. La diaspora indienne exerce un rôle central. Le secteur tertiaire représente plus des deux tiers de son PIB. Le thé, le café, le bois et le tourisme sont ses principales ressources. Une vingtaine de sièges régionaux de firmes multinationales sont installés à Nairobi. L'essoufflement du modèle, la corruption, les très fortes inégalités sociales et la mainmise sur les richesses nationales par les opérateurs étrangers, les entrepreneurs indiens et la bourgeoisie kikuyu constituent autant de facteurs de vulnérabilité. La filière du tourisme (8,8 % du PIB en 2018), qui dépend des devises étrangères, a été durement impactée par le Covid-19.

Les autres pays membres de l'EAC, notamment la Tanzanie, le Rwanda, voire l'Ouganda, connaissent également un développement considérable. La côte d'Afrique de l'Est est désormais l'une des zones les plus dynamiques du continent grâce à l'importance de ses ports et les découvertes de gisements d'hydrocarbures.

FOCUS

Les formes indirectes de nationalisation des ressources énergétiques et minières sont en hausse en Afrique, selon le dernier indice de nationalisme des ressources naturelles (RNI) du consultant mondial en risques, Verisk Maplecroft. La Tanzanie est le premier pays du continent et le troisième de ce classement mondial. Son président, John Magufuli, qui se représentera en 2020, souhaite accélérer l'industrialisation de l'économie nationale, qui repose essentiellement sur l'extraction minière (or, diamant, métaux...), l'agriculture (29 % de la richesse nationale) et le tourisme. Le gouvernement de Dodoma a ainsi procédé à diverses réformes du secteur minier, entraînant une augmentation des taxes sur les sociétés. L'objectif est de maximiser la valeur et d'assurer aux citoyens une part plus importante de la richesse des ressources naturelles du pays. Mais ce contrôle des ressources se mène aussi sur fond de nette détérioration des libertés individuelles.

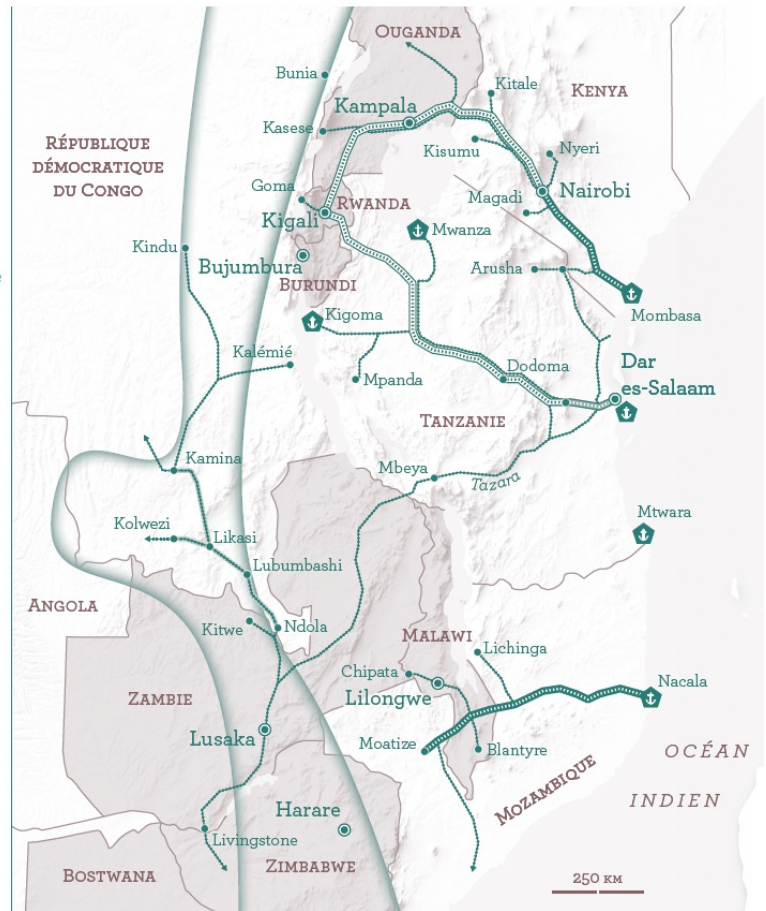
À RETENIR

L'arrivée au pouvoir en avril 2018 d'un jeune Premier ministre, Abiy Ahmed, a mis l'Éthiopie sur la voie des réformes et changé son atmosphère politique. La paix signée avec l'Érythrée a renforcé l'optimisme à l'encontre de cet État de 100 millions d'habitants, devenu l'emblème de la plus dynamique région du continent. L'État fédéral table sur une croissance de 9 % pour 2020. Pour développer son économie, l'Éthiopie mise sur le secteur textile manufacturier : le pays occupe désormais le deuxième rang – après le Vietnam – en matière d'investissements étrangers dans ce domaine.

BATAILLE DU RAIL SUR LES RIVES DE L'Océan Indien

Réseau ferroviaire

-  Voie large
-  Voie étroite opérationnelle mais vétuste
-  Voie étroite en cours de réhabilitation
-  Voie large en construction
-  Voie large en projet
-  Région riche en ressources minières
-  Pays sans accès direct à la mer
-  Port



FICHE 25

L'AFRIQUE CENTRALE À LA TRAÎNE

Comparée à l'Afrique australe et à l'Afrique occidentale, l'Afrique centrale est une région très peu intégrée malgré la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), qui regroupe six pays membres de la zone franc (le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad), et la CEEAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale) intégrant en plus la RDC, le Burundi et le Rwanda. Aucune puissance régionale n'émerge dans cette Afrique équatoriale, forestière (pour l'essentiel) et dominée par les ressources d'hydrocarbures et minières. Mais le modèle autoritaire rwandais, avec sa croissance de 7,5 % par an, fascine un nombre grandissant de chefs d'État africains.

EN RDC, UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE TARDIF

La République démocratique du Congo compte 81 millions d'habitants répartis sur un territoire de 2 345 000 de km². La RDC a subi historiquement différents chocs. Tout d'abord, la colonisation belge, dominée par les trois « e » (État, Églises, Entreprises). Paternalisme, exploitation des ressources, culte des particularismes ethniques caractérisaient ce système. Ensuite, l'indépendance sanglante, la dictature et la corruption du président Mobutu, soutenu par les Occidentaux, puis la démocratisation des années 1990 dévoyée en fragmentation de la vie politique, l'onde de choc du

Rwanda et le pillage des ressources par les États voisins. La guerre a fait environ 4 millions de victimes depuis 1996. La RDC n'avait jamais connu de processus démocratique jusqu'en 2006. La violence est liée, comme dans de nombreux États, au non-respect du mandat présidentiel ou des résultats des élections. En 2019, le nouveau président, Félix Tshisekedi, a conclu avec son prédécesseur, Joseph Kabila, un accord sur la formation d'un gouvernement qui fait la part belle au camp de ce dernier, majoritaire au Parlement.

La RDC est un « scandale géologique » avec des richesses du sous-sol très importantes. L'État n'a toutefois que très peu de contrôle sur un territoire considérable et des richesses attisant la convoitise des États voisins et de leurs armées voisines, comme de grands groupes multinationaux bénéficiant de l'absence d'État de droit. L'économie s'est informalisée et criminalisée. La RDC demeure l'épicentre de conflits liés à des coalitions aux intérêts multiples. Elle connaît trois crises majeures : celles de l'Ituri, du Katanga, « utile économiquement », concentrant 75 % de la production minière du pays (cuivre, cobalt, argent, germanium, platine, palladium, radium et uranium) et du Kivu. Cette région a subi les métastases des génocides rwandais (coltan et or contrôlés par les milices et s'insérant dans des circuits criminels). Elle accueille 1,3 million de migrants et réfugiés du Rwanda.

DOUALA DANS L'ATTENTE DE L'APRÈS-BIYA

Le Cameroun compte 24 millions d'habitants. Afrique en miniature, avec trois régions très différenciées (le Sud forestier, l'Ouest montagneux et le Nord sahélien) ; il a connu trois systèmes coloniaux : allemand, britannique et français. Il est un pays bilingue (le Cameroun oriental francophone et le Cameroun occidental anglophone), composé pour moitié de chrétiens et pour un quart de musulmans.

Pays aux forces centripètes importantes, le Cameroun n'a connu que deux chefs d'État depuis l'indépendance : Ahmadou Ahidjo et Paul Biya, au pouvoir depuis 1982. Celui-ci s'y maintient en s'appuyant

sur un équilibre complexe entre les grands groupes nationaux. Les Bamilékés ont l'essentiel du pouvoir économique, alors que le pouvoir politique appartient aux Fangs (Bassas) et aux Peuls.

Les ressources pétrolières, qui furent dans un premier temps gérées avec prudence, se sont progressivement taries, mais le Cameroun a construit un système productif relativement diversifié. Son mode de gestion politique, mêlant autoritarisme et clientélisme, conduit à une économie se situant très en deçà de ses potentialités. Le pays, qui reste l'un des plus corrompus au monde, doit trouver les recettes de l'après-pétrole. Des factions liées à la nébuleuse Boko Haram continuent à mener des opérations suicide sporadiques dans le Nord, alors que l'ouest anglophone est sous tension. L'après-Paul Biya pourrait intensifier celle-ci.

Les autres pays de la Cemac sont essentiellement des économies de rentes minières et pétrolières, caractérisées par des régimes autoritaires et des présidents à vie ou des systèmes héréditaires. Le Congo-Brazzaville, présidé par Denis Sassou-Nguesso, est l'un des pays du continent à avoir renoué avec la dette publique, et un encours qui représentait en 2019 110 % de son PIB. À signaler, Pékin qui, avec une créance de 3 milliards de dollars (soit 40 % de la dette), s'est rallié au plan du FMI visant à restructurer celle-ci avant que ne soit lancé un nouveau plan d'aide.

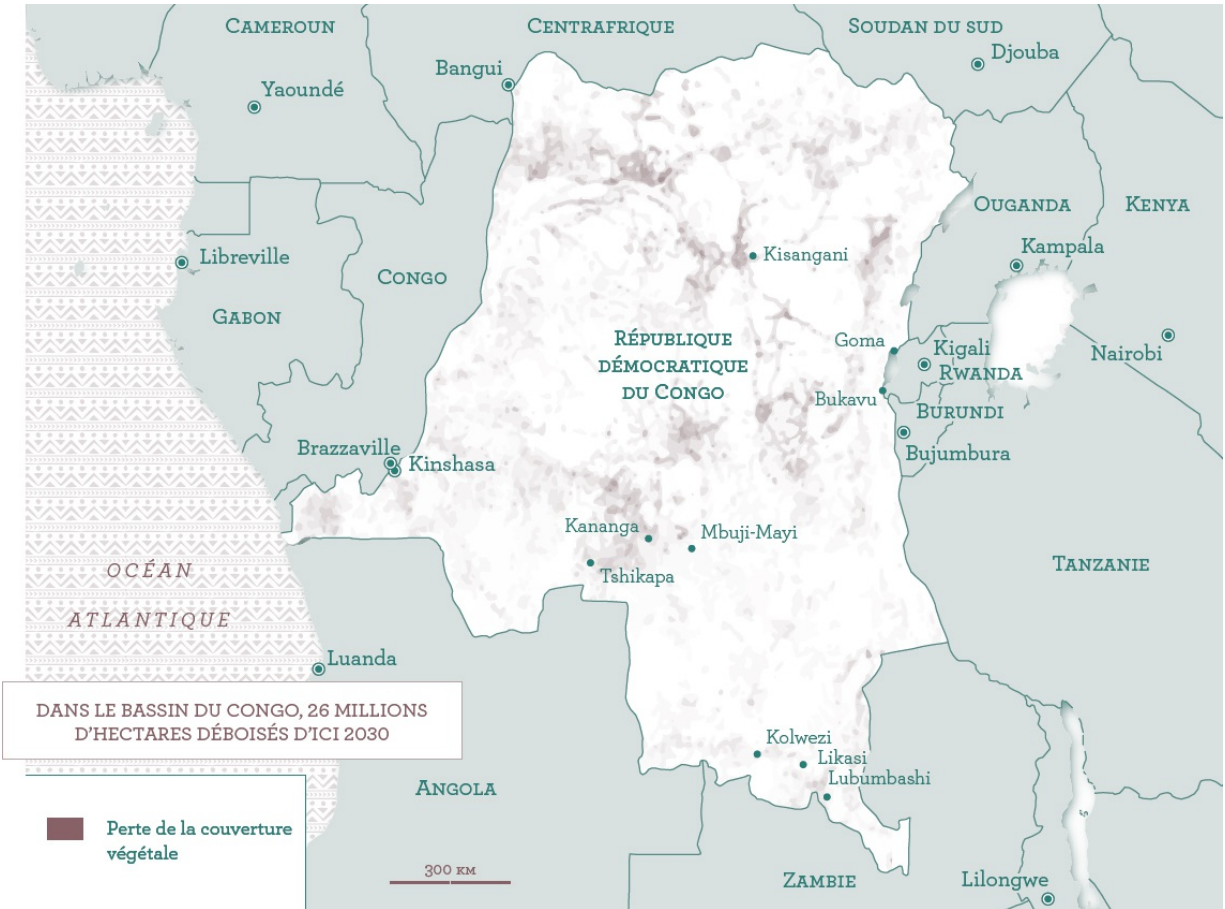
Le Cameroun, l'un des pays les plus corrompus au monde, doit trouver les recettes de l'après-pétrole.

FOCUS

Réserve de biodiversité, le bassin du Congo, qui recouvre 3,7 millions de km², est le deuxième poumon écologique du monde après celui de l'Amazonie. Recouvrant six pays, sa forêt pluviale recense 11 000 espèces de plantes tropicales, dont 30 % uniques dans la région, et abrite 415 espèces de mammifères. Les pays concernés ont tous mis en œuvre des politiques de préservation de l'environnement. Le Gabon affirme que ses 13 parcs nationaux préservent 11 % de son territoire. La RDC a officiellement décrété un moratoire sur l'octroi de nouvelles concessions forestières aux industriels du bois et pris l'engagement international de stabiliser son couvert forestier à 63,5 % de son territoire. Mais celui-ci serait déjà passé de 67 à 54 % du territoire entre 2003 et 2018. Dans certains pays comme le Cameroun, la République du Congo ou encore le Gabon, les agro-industries, dont celles dédiées à l'huile de palme, s'étendent et représentent également une menace montante.

À RETENIR

La minorité anglophone camerounaise, environ 20 % des 22 millions de Camerounais, est répartie dans deux des dix provinces du pays. La fin du fédéralisme en 1972 sous le régime d'Ahmadou Ahidjo, puis la politique de centralisation menée par celui de Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, ont contribué à nourrir son sentiment de marginalisation, malgré la présence d'un grand parti d'opposition, le SDF, dans la vie politique nationale. Depuis 2017, des séparatistes anglophones réclamant la proclamation d'un nouvel État, l'Ambazonie, ont pris les armes. Ce conflit avec les forces de sécurité aura fait près de 2 000 morts et contraint plus de 530 000 personnes à fuir leur domicile, selon le centre d'analyses géopolitiques International Crisis Group (ICG).



FICHE 26

L'AFRIQUE AUSTRALE, ENTRE OMBRES ET LUMIÈRES

L'Afrique du Sud est la puissance dominante du continent. Les termes d'économies minières, semi-industrialisées, de sous-impérialisme ou de marchés émergents sont alternativement utilisés pour caractériser son économie.

Le pays reste marqué par l'héritage de l'apartheid. Le pouvoir économique appartenait alors aux Englishers et le pouvoir politique était détenu par les Afrikaners. L'embargo avait favorisé une substitution d'importation, mais l'économie était bridée par la faiblesse du marché et le manque de travailleurs qualifiés. La transition post-apartheid a visé à sortir de la ségrégation raciale par la création d'une « nation arc-en-ciel ». Le pacte mis en place par Nelson Mandela en 1991 a conduit à la répartition des pouvoirs. La politique libérale a laissé le pouvoir économique aux grands conglomérats notamment minéro-industriels et aux capitaux anglo-saxons ; la démocratie politique a donné le pouvoir à la majorité noire et au parti dominant, l'ANC ; la politique sociale a été dominée par le syndicat Cosatu.

LA LÉGITIMITÉ PERDUE DES APPARATCHIKS ET DES SYNDICATS

L'ANC a remporté les élections générales de 2019 avec 57,5 % des voix devant l'Alliance démocratique (20,77 %) et le parti des

Combattants pour la liberté économique de Julius Malema (10,7 %). Le taux de chômage a franchi cette même année un record historique de 29 %. Aux disparités sociales et au taux de pauvreté qui concerne 47 % des Sud-Africains noirs, se rajoutent désormais les conséquences économiques et sanitaires provoquées par la crise du coronavirus qui risquent de ralentir les progrès constatés dans l'accès aux services essentiels, qu'il s'agisse de l'eau (droit inscrit dans la Constitution), de la santé ou de l'électricité (malgré les coupures fréquentes). Les premières estimations font état d'une perte de croissance de plus d'1,5 point de PIB. Dans ce contexte de récession et d'épisodes de stress hydrique de plus en plus réguliers, comment préserver les avancées de la « nation arc-en-ciel » face à des jeunes pour qui l'apartheid est lointain et qui se sentent exclus d'une société très inégalitaire passée à « l'apartheid social » ? Comment redistribuer les richesses et le pouvoir sans casser la confiance des investisseurs et voir leurs capitaux partir ailleurs ? Et comment réaliser une transition énergétique, alors que l'Afrique du Sud consomme 7 tonnes de CO₂ par habitant et possède les centrales électriques au charbon les plus polluantes du monde ?

UNE FAIBLE CONFLICTUALITÉ ARMÉE

En région, Pretoria développe son aire d'influence par le biais de l'Union africaine et du NEPAD, de sa puissance militaire et de sa diplomatie de négociation, visant à « trouver des solutions africaines aux problèmes africains ». Elle est le pôle intégrateur au sein de la SACU (union douanière regroupant cinq pays : l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et l'Eswatini), et de l'Aire monétaire commune (CMA), partagée avec ces trois derniers pays. L'Afrique du Sud sert de hub pour les investissements étrangers en Afrique ; elle fait partie du forum de dialogue IBAS et a rejoint en 2010 les BRIC. Au sein de la SADC, regroupant quinze pays, l'intégration est avancée du fait des infrastructures, du rôle des conglomérats sud-africains, des flux migratoires. Cette zone connaît une faible conflictualité armée.

L'Angola, puissance de second ordre, mais deuxième producteur d'or noir du continent, est un pays lusophone de 29 millions d'habitants. Possession portugaise dès le ^{xvi}^e siècle, il devint indépendant en 1975 après la révolution des œillets au Portugal. La guerre de libération nationale et de postindépendance opposant l'UNITA et le MPLA a été très meurtrière. Le pays est devenu une oléocratie, selon les termes de la chercheuse Christine Messiant, sous le règne de José Eduardo Dos Santos, au pouvoir entre 1992 et 2017. L'Angola, doté de plus de 15 % des réserves pétrolières africaines, vit au rythme des cours du brut. Les années 2000, marquant la reconstruction du pays, ont connu un taux de croissance économique important sur fond de cours élevé. L'Angola, aujourd'hui dirigé par Joao Lourenço, reste marqué par la guerre et compte des indicateurs du développement humain parmi les plus faibles au monde. La situation reste tendue dans sa province septentrionale et pétrolière (60 % de la production nationale), où le Front de libération de l'enclave du Cabinda mène une guérilla de basse intensité contre le pouvoir central.

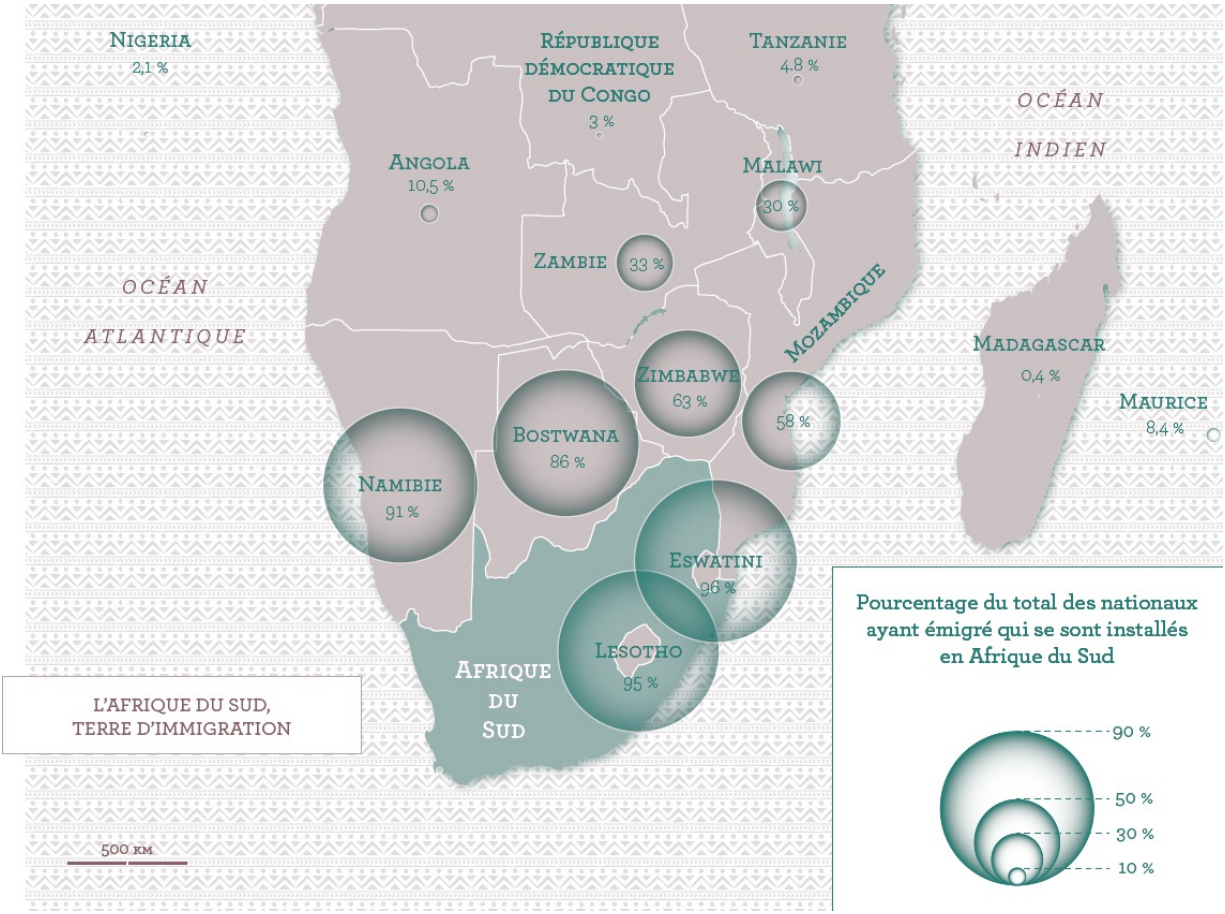
47 % des Sud-Africains noirs vivent
sous le seuil de pauvreté.

FOCUS

Sur les 9 pays africains qui encadrent déjà, ou envisagent, la production, la consommation et l'exportation de cannabis médical, six sont en Afrique australe. La monarchie constitutionnelle du Lesotho est la première nation africaine à avoir régulé la culture de cannabis médicinal à partir de 2008. Le Zimbabwe lui a emboîté le pas en 2018. La Zambie, le Malawi, l'Eswatini s'apprêtent à suivre son exemple. En Afrique du Sud, la consommation de la marijuana récréative à titre personnel pour les adultes est décriminalisée depuis 2018, à la suite d'un verdict rendu à l'unanimité par la cour constitutionnelle, et le gouvernement envisage d'autoriser la vente de cannabis à usage médical. Les experts du secteur, en fort développement, du cannabis thérapeutique estiment que ce dernier pays devrait devenir à terme le premier marché du continent, avec plus de 667 millions de dollars de revenus.

À RETENIR

Au Mozambique, la Renamo et le gouvernement du Frelimo ont signé en 2019 un traité de paix définitif, vingt-sept ans après la fin de la guerre civile. Jusqu'ici, celui-ci se heurtait au refus de la guérilla de se désarmer et à la frilosité des autorités de Maputo à réintégrer les combattants. Cet accord historique survient alors que d'importantes réserves de gaz ont été découvertes dans la province de Cabo Delgado, dans le nord du pays. Elles pourraient à terme lui permettre de devenir la troisième nation du monde pour l'exportation de gaz liquéfié. Des prévisions qui pourraient être perturbées par les attaques de plus en plus spectaculaires menées par l'Isicap, un groupe islamiste affilié à l'État islamique.



FICHE 27

AFRIQUE OCCIDENTALE : ABUJA ET LES AUTRES

Présidé par Muhammadu Buhari, qui fut une première fois au pouvoir sous les années de dictature entre 1983 et 1985, le Nigeria est un géant pétrolier aux pieds d'argile. Il sera en 2050 le troisième pays le plus peuplé du monde après l'Inde et la Chine (430 millions d'habitants). Régime fédéral présidentieliste, composé de trente-six États fédérés, il connaît des lignes de fracture entre ses États du Nord et du Sud, malgré les règles de répartition des revenus pétroliers entre ces derniers promulguées par la Constitution de 1999.

Le réseau d'infrastructures routières, bancaires et commerciales est développé ; une élite de haut niveau a été formée. Les hydrocarbures ne représentent plus que 14 % du PIB, mais comptent pour plus de 80 % des recettes publiques et des devises. La rente pétrolière est largement captée par les responsables militaires et politiques, alors que 86 millions de Nigériens vivent dans une situation d'extrême pauvreté.

LE NIGERIA FACE AU DÉFI DE LA SITUATION SÉCURITAIRE

Le pays, caractérisé par la corruption et d'énormes inégalités sociales et territoriales, connaît une grande violence. Liée durant le début des années 2000 aux milices du delta du Niger pétrolier, elle est désormais provoquée par les exactions des différentes factions de Boko Haram dans le Nord-Est, la répression souvent aveugle des

opérations militaires, mais aussi par les tensions, de plus en plus meurtrières, entre communautés agricoles tiv et éleveurs fulani. Membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le Nigeria demeure une puissance régionale potentielle plus qu'effective. Il intègre dans sa sphère d'influence économique les périphéries frontalières (Bénin, Togo, Niger). Son instabilité a toujours réduit son rôle de puissance régionale et obéré son développement économique. Le pays sort de deux années de récession provoquée par la chute des cours de l'or noir. Le taux de pauvreté s'y accroît de six personnes par minute, d'après le World Poverty Clock.

À côté du Nigeria, au sein de la Cedeao, organisation régionale regroupant quinze États dont huit membres de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest de la zone franc (UEMOA), deux pays, le Ghana et la Côte d'Ivoire pèsent un poids significatif, devant le Sénégal et la Guinée. Le Ghana compte 28 millions d'habitants pour 238 000 km². La Gold Coast était la colonie britannique la plus prospère de l'Afrique occidentale. « Bon élève » de la Banque mondiale, le pays a bénéficié d'appuis financiers élevés. Le taux de croissance du PIB est proche de 5 % depuis vingt ans. Le Ghana a connu de grands progrès dans le domaine de la scolarisation, de la baisse de la fécondité et de l'inégalité des revenus, et un processus de démocratisation. Son économie est relativement diversifiée. Ses principales exportations demeurent le cacao, l'or et le pétrole.

UNE ÉCONOMIE IVOIRIENNE DÉPENDANTE DE LA RÉCONCILIATION POLITIQUE

La Côte d'Ivoire, 24 millions d'habitants, pôle régional au sein de l'UEMOA, sort d'une crise sociopolitique et économique. Le pays, qui connaîtra des élections présidentielles en 2020, reste le premier producteur du monde de cacao, une filière agricole qui concerne un million de cacaoculteurs. Sa population a plus que décuplé en cinquante ans et la ville d'Abidjan, 4,3 millions d'habitants, est plus

peuplée aujourd'hui que l'ensemble du territoire national au moment de l'indépendance.

Le modèle des « vingt glorieuses », postérieur à l'indépendance, combinait l'immigration de travailleurs (5 millions essentiellement des Mossis du Burkina Faso), les cadres européens expatriés, l'afflux de capitaux et la colonisation des terres. Le revenu par tête a chuté, ensuite, de moitié entre 1980 et 2010 pour se retrouver au niveau de celui de 1960.

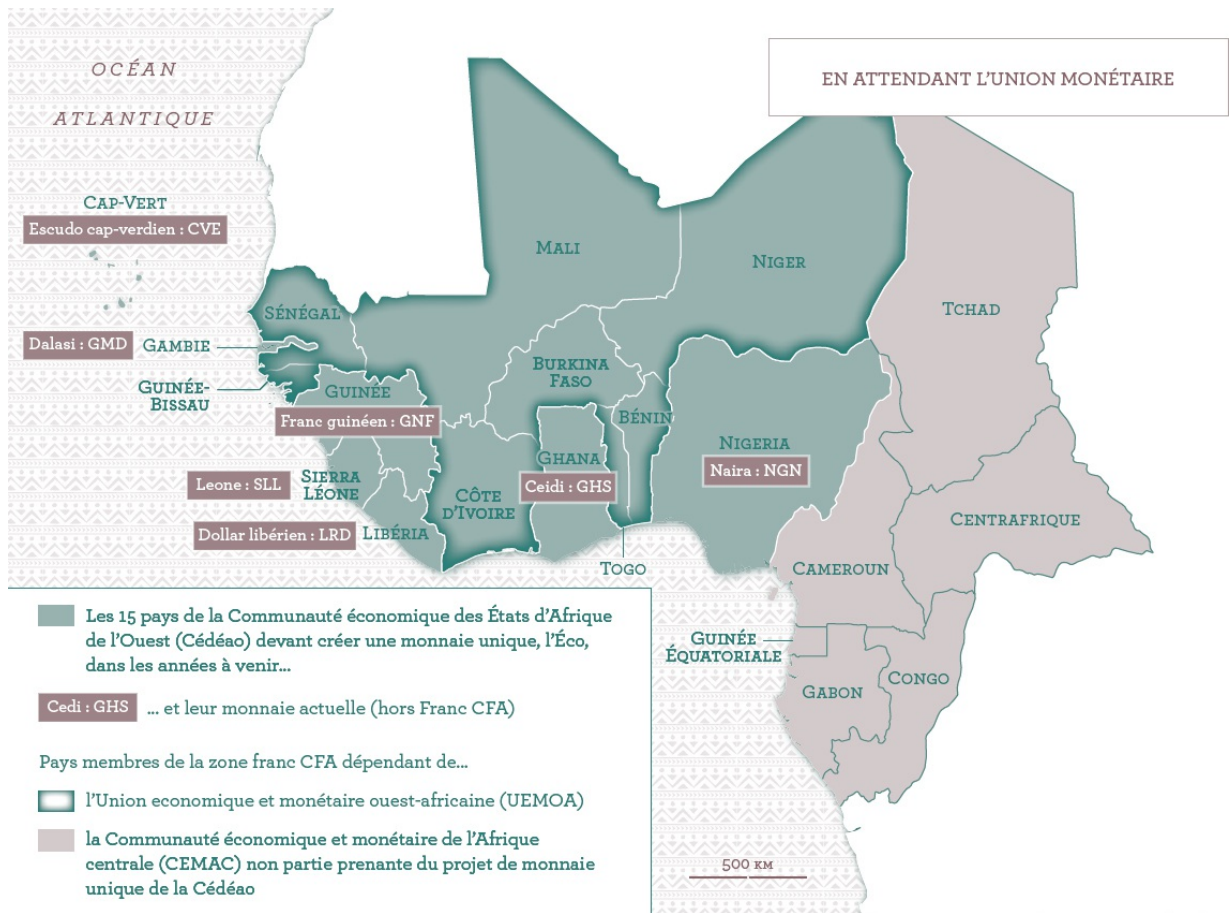
Les réformes fondées sur l'« ivoirité » (accès à la terre par la loi de 1998, code de nationalité limitant la carte d'identité nationale, etc.) ont instrumentalisé les clivages ethniques et accentué les conflits fonciers. Le pays a connu alors durant dix ans une situation de « ni guerre ni paix ». L'économie ivoirienne connaît, depuis 2012, un rattrapage avec appui de la communauté internationale, diversification des partenaires et reprise des investissements. Le pays redevient le hub de l'Afrique de l'Ouest francophone. Mais la croissance n'est pas inclusive, 46 % des Ivoiriens vivent en deçà du seuil de pauvreté, alors que le taux de chômage des jeunes en milieu urbain est estimé à près de 75 %. L'économie et la confiance des investisseurs demeurent dépendantes de la réconciliation politique et de la stabilité.

FOCUS

À l'exception du Burkina et du Cap-Vert, tous les États d'Afrique de l'Ouest mènent des opérations d'exploitation pétrolière. Outre le géant nigérian, cinq États ouest-africains sont actuellement producteurs d'or noir : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie et le Niger. Neuf autres États en sont encore au stade de l'exploration, alors que les gisements de pétrole découverts au Sénégal devraient commencer à être exploités à partir de 2021, à raison de 120 000 barils/jours, de quoi rapporter 50 milliards de dollars supplémentaires au PIB sénégalais. Le pays dispose également d'importantes réserves de gaz estimées à 450 milliards de m³. Le défi sera de transformer cette manne financière en une opportunité de développement bénéfique aux populations de manière à éviter la malédiction du pétrole. Les prospections déjà effectuées dans la Cedeao ont révélé des réserves pétrolières estimées à plus de 40 milliards de barils. La crise économique provoquée par le Covid-19 – marquée par la chute de la demande mondiale en or noir – a plongé le Nigeria dans un nouveau cycle de récession.

À RETENIR

Mûri depuis quarante ans, le projet visant à ce que la Cedeao adopte une monnaie unique – l'éco – s'est accéléré en 2019. À Abidjan, le président français Emmanuel Macron a entériné la fin du franc CFA, alors que l'UEMOA actait l'adoption de cette nouvelle devise. Mais celle-ci est indexée sur l'euro et garantie par la France. Cet arrimage de l'éco va être l'objet d'intenses discussions avec les sept autres pays (sur les quinze que compte la Cedeao), dont le Ghana et le Nigeria, qui n'entendent pas céder leur indépendance monétaire face à une puissance occidentale.



FICHE 28

CORNE DE L'AFRIQUE : GUERRES ET MANŒUVRES

La corne de l'Afrique, à la croisée de la mer Rouge et de l'océan Indien, est la région la plus conflictuelle du continent africain. La Somalie est homogène sur le plan ethnique, linguistique et religieux, tout en étant un exemple d'absence d'État. Les Somalis parlent la même langue, le somali, et ils constituent un même peuple de tradition pastorale qui adopte des codes de conduite privilégiant honneur, hospitalité et esprit de revanche. La loi islamique, pour un pays où près de 100 % de la population est musulmane, coexiste avec la loi tribale ou clanique. Sa population se répartit en six clans eux-mêmes divisés en sous-clans.

La Somalie, qui compte plus de 10 millions d'habitants répartis sur un territoire de 638 000 km², est divisée entre trois États : le Puntland autonome, le Somaliland, indépendant *de facto* et relativement stabilisé, et Mogadiscio, quasi-État qui connaît une balkanisation clanique et le chaos avec un bilan de plus de 500 000 morts. Chacun des clans, dirigé par des seigneurs de la guerre, est doté d'une milice.

LA SOMALIE, UN ESPACE DE GUERRE PAR PROCURATION

Les lignes de fractures claniques entre seigneurs de la guerre déterminent largement les liens avec les islamistes ou les puissances voisines comme l'Éthiopie, le Kenya, Djibouti et l'Érythrée. Les shebabs, branches extrêmes des tribunaux islamiques, soutenus par

des forces venues d'Iran, d'Afghanistan et d'Érythrée, s'opposent au gouvernement fédéral de transition qui, début 2019, ne contrôlait encore qu'une partie de la capitale.

La Somalie est également un espace de guerre par procuration entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Cette société est caractérisée par sa diaspora, forte de plus de 2 millions de personnes, son insertion dans les technologies de l'information, ses trafics, la réaction des pêcheurs contre le pillage des mers par les chalutiers ou la dîme prise sur les tankers pétroliers.

La Somalie combine : les effets de l'absence de transition démographique (6,8 enfants par femme fécondable, 44,4 % de la population a moins de 15 ans) ; une croissance urbaine rapide (étendue sur 91 km², Mogadiscio recensait fin 2018 1,6 million d'habitants et 600 000 personnes déplacées) ; la montée en puissance d'un islamisme radical ; un tissu économique dans l'incapacité d'insérer sa jeunesse, mais aussi d'absence de fiscalité et de droits de douane. L'économie vit également largement des fonds de sa diaspora et de la contrebande. Le pays dépend aussi des hauts et des bas de ses exportations de bétail vivant vers les pays du Golfe, qui représentent près de 70 % de ses recettes officielles d'export. Le changement climatique aggrave les périodes de sécheresse et de vulnérabilité des populations.

LA GUERRE CIVILE AU SOUDAN

Les conflits Nord/Sud du Soudan ont fait plus de 2 millions de morts jusqu'à l'accord de paix de 2005 et l'indépendance du Soudan du Sud en 2011. Depuis la fin 2013, le Soudan du Sud est le théâtre d'une guerre civile entre le président Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, qui aurait fait près de 380 000 morts et 4 millions de déplacés, soit un tiers de la population totale. Cet État, soutenu par les États-Unis, parrain de l'indépendance en 2011, dispose de la richesse du pétrole (80 % des réserves de l'ancien Soudan et 98 % des exportations), tout en étant dépendant des raffineries et des oléoducs du Soudan. Il combine un niveau de sous-

développement et une absence d'État. Le pouvoir a été structuré par plus de vingt ans de guerre au sein du MPLS, organisation militaire et non politique. La guerre civile a aussi une dimension ethnique entre Nuer (soutenus par le Soudan) et Dinkas disposant du pouvoir, avec alternance d'accords de paix et de guerre.

Les contentieux entre le Soudan et le Soudan du Sud sont dus au partage des ressources pétrolières et à la dette, à la délimitation des frontières (notamment le sort de la ville d'Abyei) et à la citoyenneté des sudistes vivant au Nord Soudan. Les drames humanitaires sont peut-être les plus importants du monde. La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss), déployée en 2011 et comportant 19 000 hommes en 2015, dont un contingent de Casques bleus chinois, n'est pas une véritable force d'interposition. Les puissances étrangères, notamment les États-Unis soutenant le Soudan du Sud et la Chine appuyant le Soudan tout en ayant des intérêts au sud, sont présentes dans ce conflit peu médiatisé. À Khartoum, suite à un nouveau mouvement de contestation contre la vie chère, l'armée a destitué et arrêté en avril 2019 le président Omar el-Béchir, après 30 ans passés au pouvoir. Un conseil souverain, composé de cinq militaires et six civils est chargé d'assurer la transition, logiquement jusqu'en 2022.

FOCUS

La réélection, en 2019, de Ahmed Madobe, le président sortant du Jubaland, ne devrait pas atténuer les crispations entre Nairobi et Mogadiscio autour de cette région semi-autonome du sud de la Somalie. Repenti, ancien membre fondateur du groupe terroriste shebab et allié du gouvernement éthiopien dans la région de l'Ogaden, Ahmed Madobe est un allié de poids pour le Kenya dans la lutte contre le terrorisme, contrairement au gouvernement somalien qui souhaitait le voir quitter le pouvoir et reprendre la main sur cette région du pays. Sa réélection attise les tensions déjà vives entre le Kenya et la Somalie qui se disputent la souveraineté d'une zone maritime de 100 000 km² à fort potentiel pétrolier au sein duquel Nairobi a déjà accordé trois permis d'exploitation pétrolière, contestés par Mogadiscio. Autre preuve d'un regain de tensions entre les deux pays riverains, le Kenya envisage de construire un mur de 700 km le long de sa frontière avec la Somalie, afin d'empêcher les éléments d'Al-Shebab de s'infiltrer au sud.

À RETENIR

Cas d'école de « pays failli », la Somalie est fortement tributaire du secteur de l'agriculture, des transferts de fonds de sa diaspora et des investissements dans les télécommunications pour ses rentrées de devises. On estime que le sous-secteur de l'élevage, par exemple, fournit plus de 40 % du PIB de la Somalie et plus de 50 % des recettes d'exportation de ce pays. Le secteur informel du transfert d'argent – majoritairement hawala – traiterait plus de 1,4 milliard de dollars par an de fonds des migrants somaliens, contribuant, selon les rares données disponibles, à 23 % du PIB national.

EN SOMALIE, DES SHEBABS ENRACINÉS
DANS LA SOCIÉTÉ



Répartition de la gouvernance
et du contrôle territorial en Somalie
(Situation établie au 13 août 2019)

- Mission de l'Union africaine (AMISOM) et gouvernement fédéral
- Forces armées autonomes (mouvement unioniste)
- Administration du Somaliland (mouvement séparatiste)
- Al-Shebab (mouvement affilié à Al-Qaïda)
- Présence de l'État islamique
- Territoires partagés, autorités et gouvernances peu claires
- Route principale

FICHE 29

DU SAHEL AU SAHELISTAN ?

L'arc saharo-sahélien, espace tampon entre le monde méditerranéen du grand Maghreb et l'Afrique subsaharienne, est devenu une zone stratégique par ses crises, alors qu'il a été relativement délaissé par les puissances occidentales, sauf dans le domaine militaire.

Le Sahara, désert de 8 millions de km², s'étend sur dix États ; il est peuplé de divers groupes dont les Touaregs, qui ont une organisation et une culture spécifiques. Leur société, très hiérarchisée entre Imajeren (nobles) et Imrad (tributaires) et composée de divers clans, notamment les Ifoghas, a toujours refusé une organisation étatique. Les jeunes se sont souvent insérés dans des réseaux de trafics et ont aujourd'hui adopté un islam éloigné de la tradition malékite.

NI PAIX NI GUERRE

Le Sahel (« rivage » en arabe) est une zone relativement homogène du point de vue climatique, pédologique, démographique, social ou économique. Son histoire a été marquée par les grands empires Songhaï du Mali, le rôle de Tombouctou, le rayonnement du Kanem Bornou, du califat de Sokoto, et par la traite esclavagiste vers la Méditerranée. Pasteurs nomades peuls et arabo-berbères qui pratiquent la transhumance coexistent avec les agriculteurs sédentaires animistes ou christianisés. L'urbanisation, longtemps limitée, a explosé et les migrations interafricaines sont élevées.

Le coton, principale source des revenus monétaires des paysans, joue un effet multiplicateur en milieu rural. Certains pays, tels le Mali (or, pétrole, uranium), la Mauritanie (fer, pétrole), le Burkina Faso

(or) ou le Niger (uranium, pétrole), sont devenus exportateurs de produits miniers et/ou pétroliers. Ces exportations génèrent des devises et des recettes budgétaires, mais elles créent également des effets de pollution, d'immigration clandestine, voire de syndrome hollandais. Un nouveau commerce triangulaire Amérique/Afrique/Europe concerne les trafics, notamment de cocaïne, et désormais de méthamphétamine.

MARQUEURS IDENTITAIRES ET RELIGIEUX

Les crises, liées notamment au stress hydrique et à la pression démographique sur le foncier, renforcent les marqueurs identitaires et religieux. Plusieurs régions du Sahel sont devenues des zones grises, de « ni paix ni guerre ». Les crises alimentaires, les différents trafics, le chômage des jeunes sans perspectives et le contrôle limité des territoires par les autorités se combinent avec les chocs liés aux aléas climatiques, à l'absence de transition démographique ou aux turbulences internationales. Les dépenses militaires se font aux dépens des dépenses sociales avec impossibilité pour l'État de les prendre en charge ; les collectivités décentralisées n'ont pas les moyens financiers de prendre le relais. L'islam malékite des confréries et soufi est de plus en plus concurrencé par un islam intégriste salafiste et wahhabite originaire du Moyen-Orient et du Soudan. Le terreau des actions terroristes ou de l'intégrisme se nourrit des inégalités, de la marginalisation, des filières de recrutement par les réseaux des NTIC et de l'absence d'insertion des jeunes dans le tissu économique ou social et le champ du politique. Les interventions militaires permettent de contrôler certaines zones, mais ne sont pas à même d'éradiquer la violence. Au Mali, dans la boucle du Niger, et désormais au Burkina Faso, l'emploi des milices demeure une question centrale et reste un facteur de dissémination de la violence.

L'islam malékite et soufi des confréries est de plus en plus concurrencé par un islam intégriste originaire du Moyen-Orient et du Soudan.

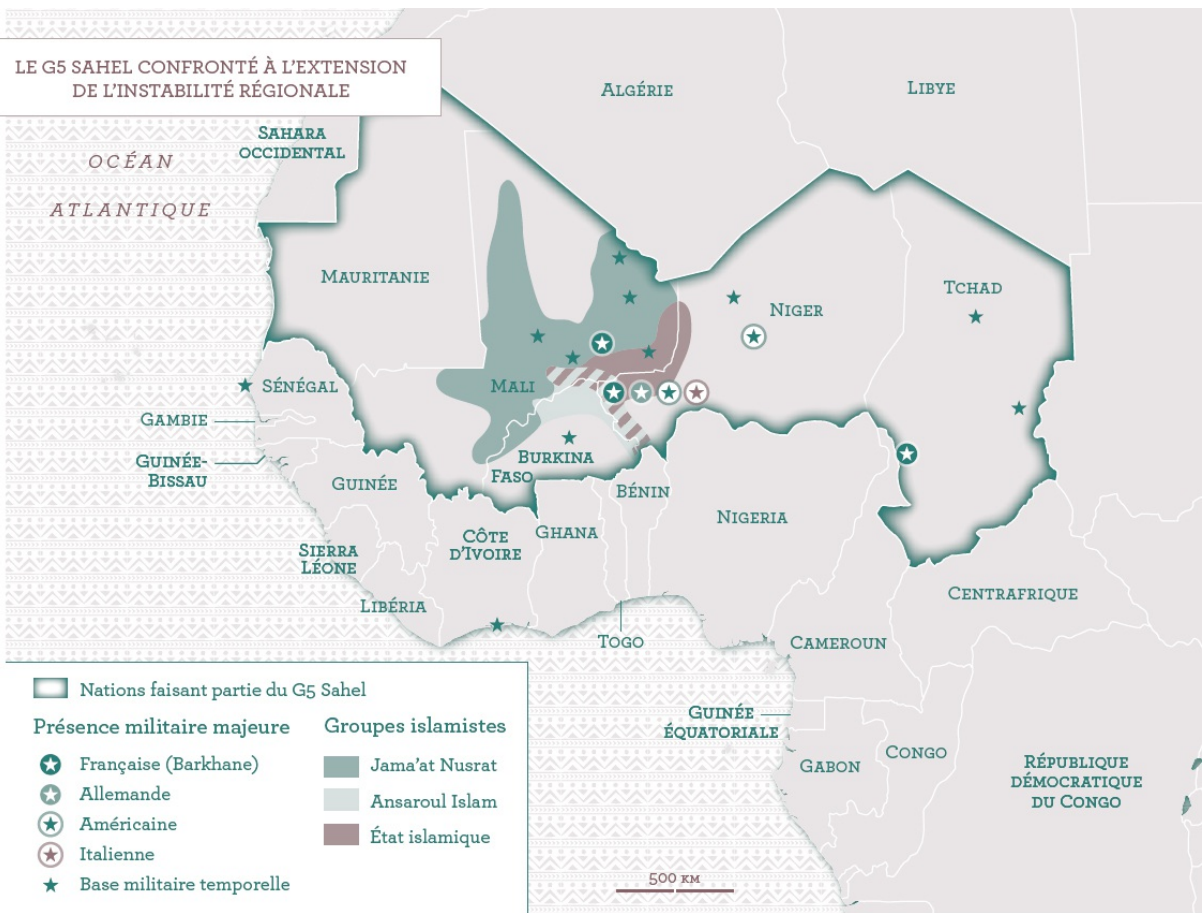
FOCUS

Datant de 2013, l'opération Serval (puis Barkhane en 2014), menée dans le nord du Mali, a repoussé les groupes armés islamistes vers le centre et le nord du Burkina Faso, frontalier de ce pays et du Niger. Depuis janvier 2016, Ouagadougou, qui a renforcé sa coopération militaire avec la France, a connu plusieurs attentats meurtriers perpétrés par des réseaux terroristes régionaux et internationaux, liés notamment aux mouvances djihadistes Ansaroul Islam et Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). La faiblesse de l'appareil sécuritaire burkinabé, depuis le départ forcé de l'ancien président Blaise Compaoré, en octobre 2014, est considérée comme l'une des raisons pour lesquelles le Burkina est devenu une nouvelle cible. Comme au Mali, le régime du président Roch Kaboré voit aussi s'exacerber des litiges fonciers opposant autochtones agriculteurs tels que les Mossis aux Peuls, traditionnellement éleveurs, souvent musulmans, et injustement associés aux groupes djihadistes.

À RETENIR

Washington envisagerait de réduire sa présence militaire au Sahel. En attendant, les États-Unis ont fait du Niger le principal point d'appui de leurs opérations de lutte contre le terrorisme dans la région. Le commandement opérationnel interarmées dédié au continent, Africom, y déploierait un effectif de 800 employés permanents. Le Pentagone a entre autres obtenu de Niamey l'autorisation d'utiliser la base aérienne d'Agadez pour mettre en œuvre des drones MALE et des avions de renseignement de l'US Air Force, ainsi que celle de Dirkou, où l'on note une présence de forces spéciales et d'agents du renseignement.

LE G5 SAHEL CONFRONTÉ À L'EXTENSION DE L'INSTABILITÉ RÉGIONALE



FICHE 30

AFRICA FRANCE ET EURAFRIQUE

Les relations avec la France demeurent complexes et complexées. Aux Français hésitant entre indifférence et ingérence font face des Africains parlant d'abandon ou de néocolonialisme. La politique française vise des objectifs pluriels, souvent contradictoires, qui sont à la fois culturels, humanitaires, économiques, géopolitiques, et qui continuent de s'insérer en partie dans une relation postcoloniale. La « diplomatie économique » s'est imposée sur le continent depuis la fin des années 2000 alors que le rayonnement culturel a subi des coupes budgétaires pour se retrouver délégué au privé (réseau des salles de cinéma Bolloré). On a beaucoup fantasmé sur la « Françafrique », expression créée par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, devenue le maître mot pour caractériser les relations occultes, le double langage, la confusion entre les intérêts privés, la raison d'État et les jeux politiques et militaires. Le journaliste Antoine Glaser a montré que le relâchement de ces réseaux et de ces liens aboutissait plutôt à l'Africafrance, avec des cartes aujourd'hui davantage dans les mains des dirigeants du continent.

PARIS PERD DES PARTS DE MARCHÉ SUR LE CONTINENT

La France est liée à l'Afrique, tant par leur histoire commune que par les relations actuelles et futures, à commencer par les questions démographiques ou la présence croisée de Français en Afrique (+

100 000) et d'Africains en France (619 000 ressortissants d'États africains y résident légalement, 3 millions de français seraient d'origine subsaharienne). Ancienne puissance coloniale, la France a un rôle spécifique dans le domaine linguistique (la francophonie), monétaire (la zone franc) et militaire (les accords de coopération militaire ou de défense, les bases et les opérations militaires comme Barkhane mobilisant 5 100 militaires). La France est plus en pointe que les autres pays européens au sein des « pays du champ ». En revanche, malgré sa diplomatie économique, elle a perdu en quinze ans plus de la moitié de ses parts relatives de marché. En Côte d'Ivoire, considérée par les grands groupes français comme le pays le plus attractif du continent (devant l'Afrique du Sud et le Nigeria), la France est aujourd'hui talonnée par la Chine en tant que principal fournisseur. Même si les exportations françaises vers l'Afrique ont doublé en valeur depuis 2000, la France a vu sa part relative dans les relations commerciales de l'Afrique diminuer de moitié, passant de 10,1 % en 2000 à 5,7 % en 2017.

L'Union européenne commence à peine à ébaucher une vision stratégique vis-à-vis de l'Afrique alors que son devenir est lié en partie à celui de son plus proche voisin. L'Afrique représente un enjeu majeur pour le vieux continent, pas seulement du fait de ses marchés et de ses ressources, mais également des risques sécuritaires, environnementaux et démographiques qui concernent en priorité le Sahel. Seules des coopérations Nord/Sud peuvent transformer ces risques en opportunités. Le Royaume-Uni post-Brexit entend poser un nouveau partenariat avec les pays anglophones du continent, en premier lieu le Nigeria, le Kenya et l'Afrique du Sud.

L'UE ET L'AFRIQUE : DES PROJETS COMMUNS ?

Dans toutes les sociétés humaines, c'est en se référant à ses valeurs, à son histoire et à son ancrage territorial que l'on peut tendre vers les valeurs universelles, élaborer des ponts qui relient et non des

murs et des forteresses qui éloignent. À défaut d'une vision stratégique et d'un langage clair, l'Europe est concurrencée économiquement et géopolitiquement en Afrique par de nouvelles puissances tout en devant gérer en première ligne les interdépendances environnementales, sécuritaires, migratoires et autres.

Les Afriques font partie des perspectives de sortie des crises morale, démographique et économique du vieux continent. Mais la projection dans le futur suppose une connaissance des trajectoires passées. L'Afrique offre aussi de considérables opportunités de coopération, d'investissement, d'initiative pour créer des emplois, favoriser une croissance verte et répondre aux besoins des exclus de la mondialisation. La canalisation et l'appui sur les dynamiques que représente la jeunesse africaine, en termes d'énergie et d'innovations, supposent des stratégies à diverses échelles territoriales.

Des relations à géométrie variable vis-à-vis de projets sectoriels et de financement de biens communs ou publics régionaux peuvent être mises en place, comme entre les cinq pays de l'Europe du Sud, les cinq pays du grand Maghreb et les cinq pays sahéliens (5 + 5 + 5), pour des enjeux communs migratoires, sécuritaires, énergétiques, etc. Seules la croissance économique, inclusive et créatrice d'emplois pour les jeunes, et des coopérations entre la France et l'Europe et l'Afrique transformeront les risques en opportunités.

**En Côte d'Ivoire, la France est talonnée
par la Chine.**

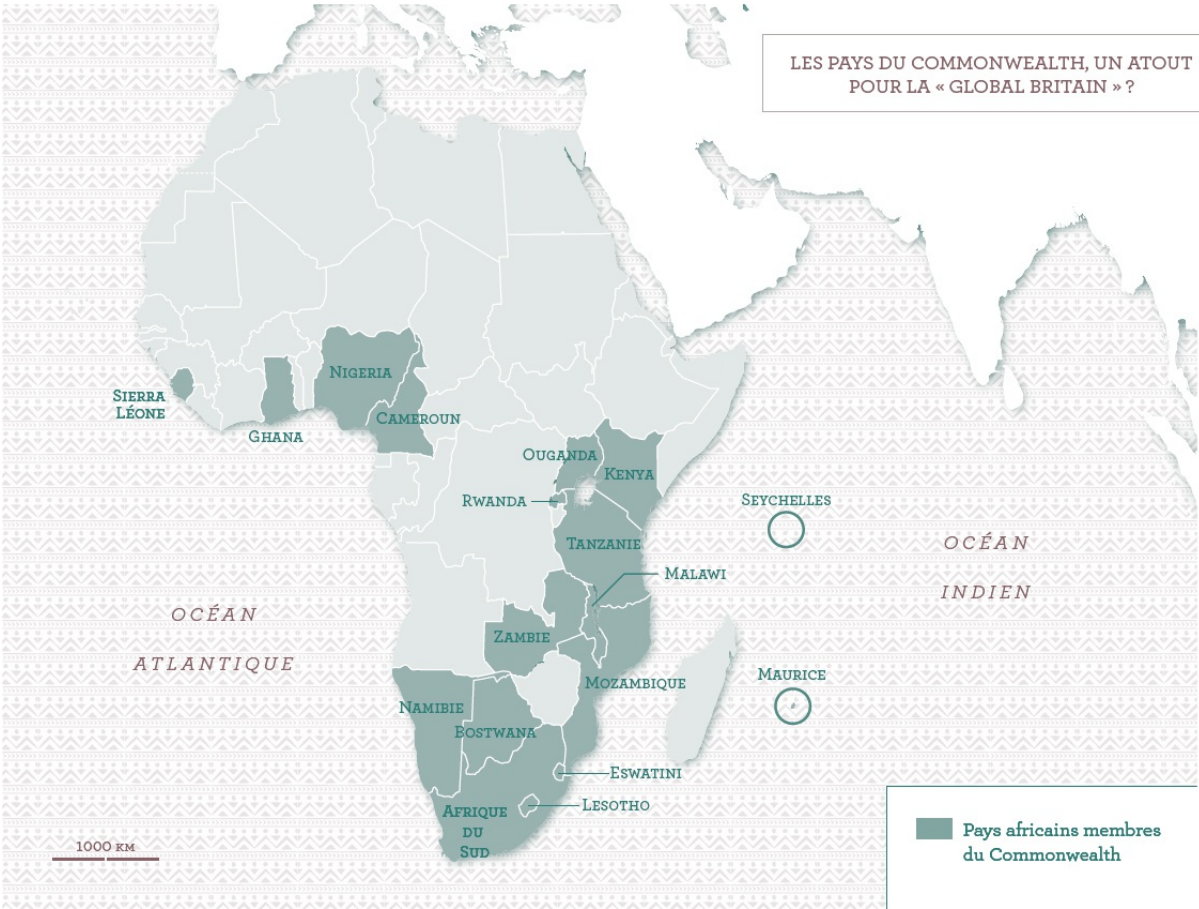
FOCUS

En 2017, Berlin a pour la première fois dépassé Paris comme premier fournisseur européen en Afrique. Cette même année, alors qu'elle présidait le G20, l'Allemagne a mis sur les rails l'initiative « Compact with Africa » et promu un « nouveau plan Marshall » pour l'Afrique afin de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Berlin s'est engagée à offrir une enveloppe de 300 millions d'euros d'aide supplémentaire à trois pays « champions des réformes » : la Côte d'Ivoire, la Tunisie et le Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie et le Nigeria ont longtemps concentré 89 % des investissements allemands sur le continent. Berlin cherche désormais à rattraper son retard dans le domaine de la coopération économique avec l'Afrique, en premier lieu face à la France et à la Grande-Bretagne. Ce regain d'engagement à destination du continent est aussi mené dans l'intention de contribuer à la gestion de ses flux migratoires.

À RETENIR

Un rapport publié par la Conférence des Nations unies sur les conséquences du Brexit sur les pays en développement estime que l'Afrique du Sud devrait être le principal bénéficiaire du divorce entre Londres et l'UE : + 39 % d'exportations vers le Royaume-Uni par rapport à 2018 en cas de « no deal », soit + 3 milliards de dollars ou 2,67 milliards d'euros. Depuis le référendum de 2016, le Royaume-Uni a aussi renforcé ses investissements et sa présence dans les pays d'Afrique de l'Ouest pour préparer sa sortie de l'UE.

LES PAYS DU COMMONWEALTH, UN ATOUT
POUR LA « GLOBAL BRITAIN » ?



PARTIE 4

LES 10 LEVIERS **DU DÉCOLLAGE**

FICHE 31

AU-DELÀ DE LA RENTE

La majorité des pays reste dominée par la production et l'exportation des produits du sol (agriculture, bois) ou du sous-sol (mines, hydrocarbures), qui représentent près de 80 % des exportations en valeur. On y trouve 7,6 % des réserves mondiales de pétrole, 7,5 % de celles de gaz naturel, 40 % des réserves aurifères et entre 80 et 90 % du chrome et du platine... L'Afrique subsaharienne continue ainsi à faire face aux risques de malédiction pétrolière sur fond d'instabilités des cours liées à l'environnement international, comme durant les années 2014-2015. Plusieurs nations devraient également devenir productrices de brut dans les prochaines années, notamment l'Ouganda, le Kenya et le Sénégal, tandis que d'autres devraient se mettre à exploiter leur gaz naturel (Sénégal, Mauritanie, Mozambique et Tanzanie).

LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier pourrait être une alternative à cette dépendance à la rente. Mais sa contribution à la croissance du PIB a décru, passant de 12 % en 1980 à 10 % en 2015. La part de l'agriculture était de 16 % en 2017. Les enrichissements résultent des secteurs d'intermédiation (commerciale, financière), davantage que de la production des biens.

En conséquence, la majeure partie des économies demeurent peu articulées sur le plan productif, peu diversifiées, avec une faiblesse du risque entrepreneurial, des logiques court-termistes des opérateurs économiques et une étroitesse des marchés intérieurs. Le taux d'investissement moyen – 23,4 % du PIB – s'étalait en 2019 de

25 % pour l'Afrique australe à 16,49 % en Afrique de l'Ouest. L'Union africaine compte sur la mise en orbite de la Zlec, la zone de libre-échange continentale et sa réduction des droits de douane intra-africains, pour faire décoller l'industrie manufacturière du continent, tout en l'insérant à la « quatrième révolution » du digital et des robots. Mais le grand marché de la Zlec pourrait aussi contribuer à intensifier les inégalités de salaires, de genre ou spatiales. En attendant, les populations nationales restent vulnérables aux chocs extérieurs (prix des aliments ou du pétrole).

LES ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE

Les taux de croissance des pays rentiers, lorsque les cours sont saisis par un super cycle, ne prennent pas en compte l'épuisement des ressources non renouvelables et les fractures sociales ou régionales que cette croissance peut engendrer. Non inclusive (à faibles taux d'emplois, de cohésion sociale et territoriale), elle ne peut répondre aux aspirations des 30 millions de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Premiers à prendre la route pour aller chercher du travail dans les capitales des sous-régions du continent, ceux-ci sont en train de modifier leur mode de vie au contact des nouvelles technologies.

La croissance économique de l'Afrique, supérieure en moyenne à 5 % entre 2000 et 2015, s'explique en partie par l'inversion des termes de l'échange, avec une hausse des prix des matières premières et une baisse des prix des produits manufacturés. La diversification des partenaires de l'Afrique a conduit à un taux annuel de croissance de 16 % du commerce extérieur. La baisse de ces termes de l'échange a, inversement, conduit à une légère inflexion en 2015, notamment dans les pays exportateurs de pétrole. La montée des classes moyennes, la diversification du tissu économique, le rôle croissant des services (commerce, assurance, banques) et des nouvelles technologies traduisent un rôle décroissant des produits primaires dans la composition du PIB.

En longue période, la productivité du travail intra et intersectorielle a peu augmenté avec la croissance de la population dans des secteurs à faible productivité (agriculture). Le travail informel représente 76 % des emplois.

Les secteurs à plus fort taux de croissance et de profitabilité ont été les télécommunications et la distribution. Les services représentent aujourd'hui un tiers des emplois formels sur le continent.

On peut différencier les économies en conflits ou post-conflits, les économies en stagnation, agro-exportatrices en voie de diversification, les économies minières et pétrolières et les économies émergentes. Les critères de diversification de la production, de compétitivité des exportations, de croissance de la productivité, de progrès technologique et de bien-être des populations classent Maurice, l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire en tête. Plusieurs pays investissent dans la transformation des matières premières (Gabon pour le bois, Côte d'Ivoire pour le café et le cacao). D'autres mobilisent les nouvelles technologies, se spécialisent dans la sous-traitance industrielle ou les produits de marque (Éthiopie, Maurice). Là aussi, c'est donc une Afrique de plus en plus contrastée qui se dessine.

**Le marché de la Zlec pourrait
contribuer à intensifier les inégalités de
salaires, de genre ou spatiales.**

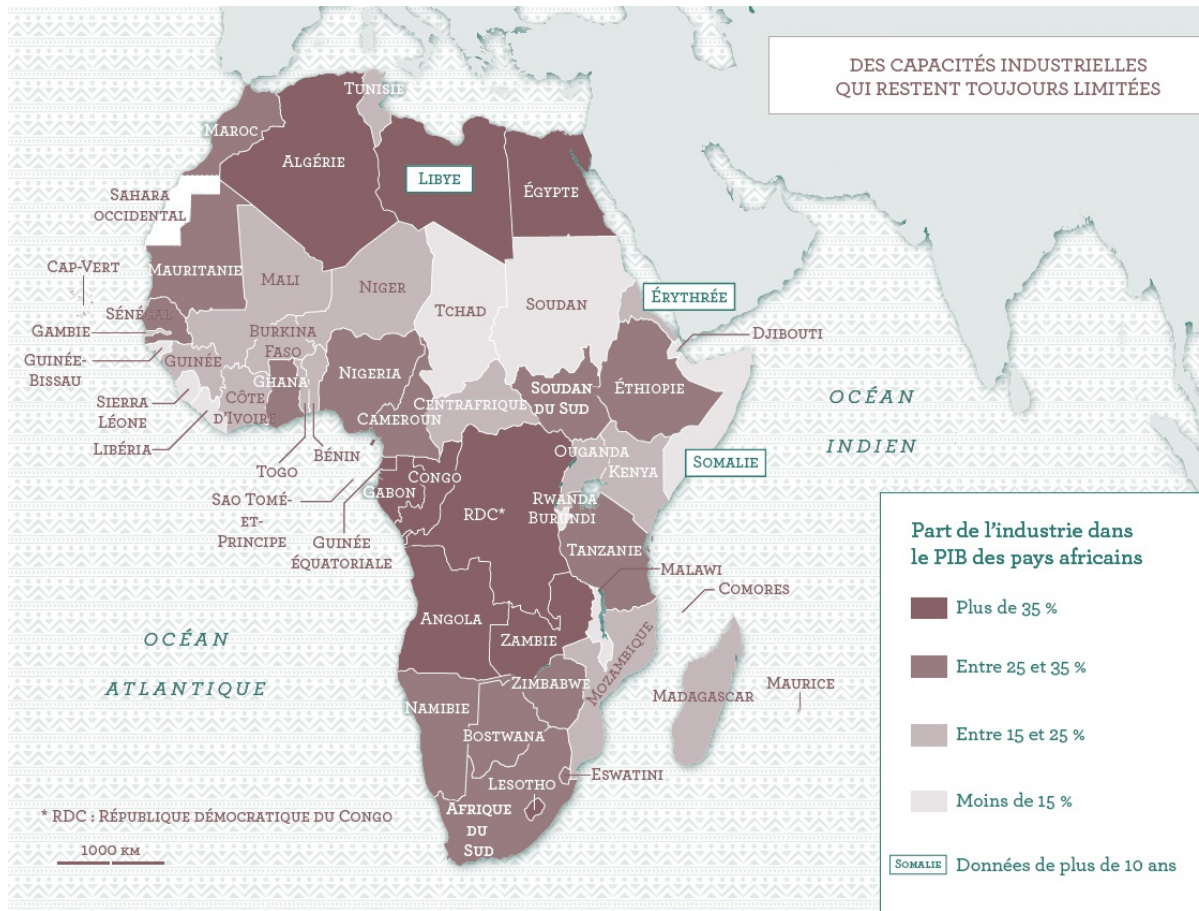
FOCUS

Les mines artisanales africaines emploient des millions de personnes sur le continent. En Afrique du Sud, le secteur des mines clandestines recensait en 2018 quelque 30 000 orpailleurs, majoritairement des « mineurs » sans papiers originaires des pays de la sous-région. Au Burkina Faso, quatrième producteur d'or du continent, 640 800 personnes travaillent dans le secteur extractif, soit 3,6 % de la population du pays. Au Mali, le pays compte plus d'un million de mineurs artisanaux. En RDC, plus de 200 000 personnes exploitent illégalement 20 % des gisements de cobalt. Attirant des hommes et des femmes fuyant la pauvreté, le monde des mines clandestines est régulièrement touché par des accidents meurtriers. Échappant aux États, cette économie parallèle participe au financement de groupes djihadistes sahéliens et de nombreuses milices d'Afrique centrale. Ce secteur contribue également à la pollution de l'environnement. Il a par ailleurs de lourds impacts sociaux sur la santé de la population locale, en particulier sur celle des enfants qui y sont exploités.

À RETENIR

Le continent africain détient la plus faible contribution à la valeur ajoutée manufacturière (VAM) mondiale : 1,6 % en 2015. Si on enlève l'Afrique du Sud et le Maghreb, celle-ci n'est plus que de 1 %. À l'exception de ces deux zones, la quasi-totalité des Africains vit dans des pays où la VAM est inférieure à 100 dollars par habitant comparé à 820 dollars en Chine. 80 % de celle-ci est liée soit aux ressources naturelles, soit aux activités professionnelles à faible intensité technologique.

DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES
QUI RESTENT TOUJOURS LIMITÉES



FICHE 32

RÉDUIRE LE FOSSÉ NUMÉRIQUE

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) modifient la donne, en Afrique comme dans le reste du monde. Les progrès de la diffusion du numérique est spectaculaire. En 2005, quinze pays africains avaient accès à Internet hors de la capitale et quatre avaient plus de dix lignes de téléphones pour 1 000 habitants. En 2019, 35,9 % des Africains avaient accès à Internet et 9,2 % des familles étaient équipées d'ordinateurs ; en Afrique du Sud, le nombre d'internautes est passé de 7,6 % en 2006 à 63,8 % en 2018, soit 31,18 millions d'utilisateurs, dont près de 29 millions utilisant l'Internet mobile. Dans des sociétés à la fois mobiles et caractérisées par l'oralité, le nombre de portables explose : 456 millions d'Africains, soit 44 % de la population, détenaient un numéro de téléphone mobile en 2018. 167 millions d'abonnés en plus sont prévus à l'horizon 2025, ce qui porterait le taux de pénétration à 50 %. Plus de la moitié des connexions à Internet passe par le téléphone mobile plutôt que par un ordinateur. Les inconnues du futur pour passer du « saut de grenouille » à la « course agile du félin » sont la baisse des prix, l'accessibilité à l'électricité et l'accès des zones enclavées grâce aux satellites.

Les régimes autoritaires bloquent de plus en plus les télécommunications à l'occasion d'échéances électorales.

LES PAYS AFRICAINS, PARMIS LES MOINS CONNECTÉS DU MONDE

50 % des internautes se trouvent en Afrique du Sud, au Nigeria et au Kenya. Un ordinateur et son équipement représentent de sept à quinze fois le salaire annuel africain moyen. Les coûts de connexion à Internet par un téléphone mobile restent plus élevés qu'ailleurs. Mais les fractures numériques se réduisent rapidement sur ce continent abritant 21 des 25 pays les moins connectés du monde. L'Afrique bénéficie de la guerre des prix que se mènent les trois grandes firmes asiatiques de téléphones mobiles – dont les chinoises Huawei et Transsion –, qui représentent 73,5 % de la part de marché des smartphones en Afrique. Les progrès du câblage maritime sont rapides. Les goulets d'étranglement se trouvent dans l'offre (câblage, équipementier, électricité) et dans la demande (alphabétisation, pouvoir d'achat, accessibilité, etc.).

Les NTIC transforment les modes d'apprentissage, la productivité et la compétitivité des firmes. Elles modifient les rapports au monde et offrent d'énormes potentialités (e-enseignement, e-médecine, systèmes d'alerte, e-banking...). L'outil numérique permet aussi de contourner les informations officielles et de mobiliser des mouvements sociaux sur les réseaux. Les régimes autoritaires bloquent de plus en plus régulièrement les télécommunications à l'occasion d'échéances électorales.

Les sauts technologiques court-circuitent certains investissements physiques, comme les services de paiement et de transfert d'argent par téléphone qui ne justifient plus de descendre en ville : le pourcentage d'individus de plus de 15 ans titulaires d'un compte de paiement en Afrique subsaharienne est passé de 23 % en 2011 à 43 % en 2017. Précurseur dans ce domaine avec M-Pesa, le Kenya compte 34,6 millions de comptes. Services d'analyse d'observation agrométéorologique assurant le suivi des conditions climatiques, vétérinaires en ligne, vidéos de vulgarisation agricole, location de tracteurs à faible coût par téléphone... la transformation de

l'agriculture africaine par la nouvelle technologie atteint le monde rural. Il s'agit de changer la donne en augmentant la productivité de manière durable et dans le respect de l'environnement.

UN CONTINENT EN MARGE DU HARDWARE ET DU SOFTWARE

Il faut toutefois se méfier du mirage du tout numérique. Ces révolutions sont aussi l'enjeu de stratégies de pénétration et de campagne de *soft power* de la part des grandes puissances, notamment de l'hyperpuissance américaine, mais également de la Chine et de l'Inde. Les pays africains demeurent aux marges de ces révolutions tant au niveau du hardware (matériel) que du software (logiciel) et du NetWare (réseaux). Les risques du consumérisme et de l'individualisme sont importants. Les menaces concernent aussi la cybercriminalité, le recrutement sur réseaux, le monde virtuel de la violence, la spéculation financière, les paris sportifs truqués, mais aussi la fausse information. Selon une étude du Portland Institute, les 9 élections législatives et générales menées entre juin et mars 2018 sur le continent ont mobilisé un nombre considérable de bots sur le réseau Twitter. Ces programmes, automatisant les actions d'un compte twitter, utilisés comme catalyseur d'influence sur les réseaux sociaux, diffusaient de la désinformation.

Dans un monde qui entame sa « quatrième révolution industrielle », les gouvernements africains traînent à investir dans un système éducatif qui intégrerait davantage les compétences en NTIC, déléguant ce rôle aux entreprises privées, comme Google ou IBM.

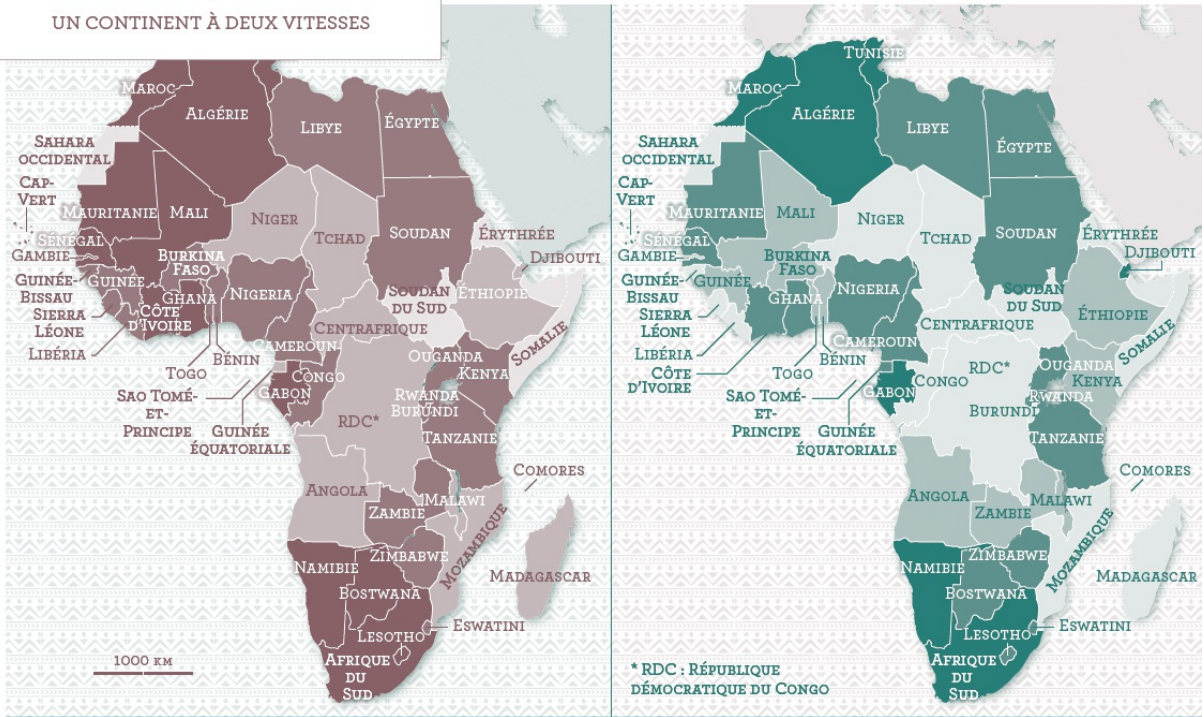
FOCUS

D'après la GSM Association (GSMA), les technologies et les services de téléphonie mobile ont généré en 2018 8,6 % du PIB en Afrique subsaharienne, soit 144,1 milliards de dollars, et fournissent des emplois (directs ou indirects) à près de 3,5 millions d'Africains, dont 70 % dans le secteur informel. Mais le financement des projets consacrés aux technologies de l'information et de la communication sur le continent reste peu assuré et globalement inférieur aux besoins : entre 1,3 et 2,4 milliards de dollars entre 2012 et 2016, représentant entre 1,8 et 3,5 % du total des investissements en infrastructures. Pour la Banque mondiale, le passage de l'Afrique à l'économie numérique pourrait se traduire par une hausse annuelle de la croissance de près de 2 % et un recul de la pauvreté d'environ 1 % par an. Un rapport de McKinsey publié en 2018 estime que la contribution d'Internet au PIB africain, d'ici à 2025, pourrait atteindre les 300 milliards de dollars, dont 75 milliards réalisés chaque année par le commerce en ligne.

À RETENIR

Le continent se prépare mal à la quatrième révolution industrielle. Les jeunes Africains, titulaires d'un diplôme en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM), ne représentaient en mai 2017 que 2 % des étudiants du continent selon le World Economic Forum, lié au Forum de Davos. Cette formation est pour l'heure déléguée aux géants de l'informatique tels que l'américain IBM, ou Google qui compte encadrer plus de 10 millions de jeunes Africains dans les cinq ans à venir.

UN CONTINENT À DEUX VITESSES



Abonnements à la téléphonie mobile (pour 100 habitants)



Utilisateurs d'Internet (% de la population)



FICHE 33

FINANCEMENTS : L'HEURE DES CHOIX

Le secteur financier permet de transformer l'épargne en investissement ; il exerce des effets positifs sur le développement par le biais de trois principaux réseaux : la fourniture d'informations, la création de liquidités et la diversification des risques. Il peut favoriser l'innovation ou inversement la spéculation. L'argent peut servir d'intermédiaire de l'échange ou devenir, au contraire, le but de l'accumulation.

ROMPRE LE CERCLE VICIEUX

La finance devrait rompre le cercle vicieux (bas revenu – absence ou faiblesse de l'épargne – impossibilité d'investir – bas revenu) pour un autre type d'enchaînement : bas revenu – crédit d'investissement – accroissement des revenus – épargne et crédit – nouvel investissement – nouvelle hausse des revenus.

L'Afrique a été longtemps caractérisée par un système financier peu développé, onéreux, donnant la priorité aux prêts à court terme et se traduisant par une faiblesse des réseaux financiers de proximité en milieu urbain et rural. Le système financier conduisait à l'exclusion du plus grand nombre.

Celui-ci s'est depuis approfondi, mais de manière très différenciée selon les pays. La dette intérieure et extérieure, fortement réduite durant les années 2000, a permis aux pays africains d'avoir accès aux nouveaux financements internationaux (fonds souverains de 155 milliards de dollars, banques islamiques, fondations privées, appuis à

la microfinance, etc.). Les marchés financiers, les fonds de pension présents en Afrique anglophone (372 milliards de dollars), les emprunts octroyés par les banques commerciales, les fonds souverains et le capital investissement (25,7 milliards de dollars levés depuis 2013), et enfin l'émission pour plus de 87 millions d'Eurobonds, ont modifié la donne. Ils permettent de mobiliser l'épargne et de la transformer en investissement avec capitalisation des entreprises, levée des capitaux, prise en charge des risques par des investisseurs. Les coûts d'intermédiation financière demeurent toutefois élevés et les banques, même rentables, demeurent frileuses pour financer l'investissement à risque.

Au tournant des années 2000, 33 pays africains avaient bénéficié de l'initiative pays pauvres très endettés lancée par le FMI et la Banque mondiale. Ces dernières années, ceux-ci ont vu la part du service de leur dette rapporté au PIB repartir à la hausse, principalement à cause des emprunts d'État. Le ratio dette publique/PIB est passé de 32,2 % fin 2014 à environ 45 % fin 2017. Pendant ce temps, 40 % de l'épargne africaine continue à être replacée dans des circuits extérieurs à l'Afrique.

Et chaque année, l'évasion fiscale lui coûte 44 milliards d'euros, selon l'OCDE (100 milliards pour la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, Uneca) soit plus que ce qu'elle reçoit en aide au développement.

DES CIRCUITS FINANCIERS SEGMENTÉS ET PEU INTÉGRÉS

Les circuits financiers demeurent segmentés et peu intégrés : les banques commerciales en surliquidité financent le court terme à taux d'intérêt élevé. Les banques de développement nationales finançant le long terme et l'investissement ont été démantelées. Les sociétés de garantie ou de capital investissement ne sont pas à la hauteur des enjeux.

La microfinance exerce un rôle économique et social croissant ; il s'agit principalement des coopératives d'épargne et de crédit, de crédit solidaire, de caisses villageoises et de mutuelles, sociétés de financement, banques populaires avec système de cautionnement mutuel. Elle finance la consommation différée et réduit l'exclusion financière, mais elle prête à des taux d'intérêt élevés et crée des risques de surendettement d'autant plus élevés qu'il y a multiplication des institutions sans centrales des risques. L'émergence du crédit en ligne participe aussi au surendettement des consommateurs de la petite classe moyenne, particulièrement en Afrique du Sud.

En bas de l'échelle, la nanofinance ou finance informelle (tontines par exemple) repose sur des communautés d'appartenance (clans, lignages, religieux...) et des communautés d'adhésion (prêteurs et banques privées non officielles). La personnalisation des relations réduit l'étendue de ces circuits ; l'essentiel des financements concerne les dépenses sociales et la consommation et non les investissements à risque ; les taux d'intérêt sont élevés (souvent plus de 100 % par an).

La mésofinance soutenant les petites et moyennes entreprises (PME et TPME), seules à même de créer un tissu économique générateur d'emplois, est le chaînon manquant. Le levier de la puissance publique est indispensable, vu l'importance des risques et des coûts d'intermédiation, pour soutenir les jeunes pousses. Les solutions sont notamment les taux d'intérêt bonifiés, le capital-risque, les fonds de garantie, le partenariat public-privé. Les modèles financiers à inventer peuvent s'inspirer de la finance mutualiste permettant aux petits producteurs de mutualiser les risques avec soutien de fonds publics.

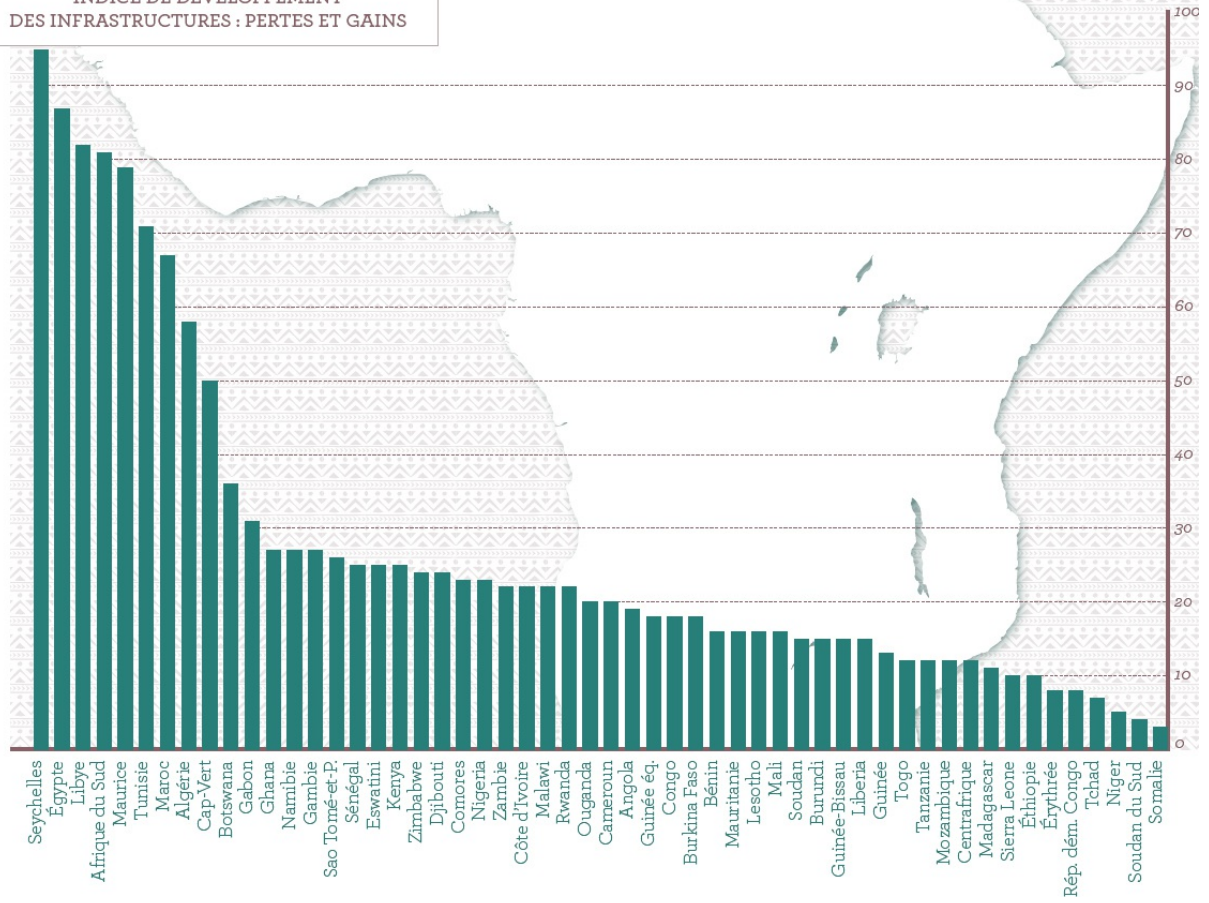
FOCUS

Les émissions de dettes réalisées sous forme d'Eurobonds sont l'un des facteurs ayant contribué au nouveau cycle d'endettement de l'Afrique. Depuis la crise financière internationale en 2008, dans un contexte d'ample liquidité sur les marchés mondiaux et de faibles rendements, l'intérêt des investisseurs internationaux pour les marchés africains, vus comme des « frontières » à haut rendement, s'est rapidement accru. À la recherche de financements non concessionnels, une dizaine de pays du continent se sont mis à émettre des obligations en devises étrangères sur les marchés internationaux, un outil qui leur a permis de lever 87,4 milliards de dollars. Mais les coûts de remboursement de ces Eurobonds n'ont depuis cessé d'augmenter, sur fond de hausse des taux d'intérêt de la Banque centrale américaine et d'atonie du cours des matières premières. En 2019, la Banque mondiale relevait que les dettes issues de ces opérations représentaient 19,8 % du PIB africain, contre 9,7 % en 2007.

À RETENIR

Aux États-Unis, l'administration Trump accuse Pékin d'utiliser la dette des États africains pour les rendre « captifs » de sa volonté. Présentée comme un « outil de diplomatie économique destiné à contrecarrer l'influence de Pékin en Afrique », la DFC (US International Development Finance Corporation) est la nouvelle institution américaine de financement du développement. Celle-ci a promis d'engager en Afrique subsaharienne 60 milliards de dollars de produits financiers innovants.

INDICE DE DÉVELOPPEMENT
DES INFRASTRUCTURES : PERTES ET GAINS



FICHE 34

DÉVELOPPEMENT : L'HEURE DE SE RÉINVENTER

La majorité des sociétés africaines ont de grandes difficultés à mettre en place des stratégies de développement de long terme. Les politiques du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale dans les années 1990, « véritables médicaments qui tuent » pour la journaliste Anne-Cécile Robert du Monde diplomatique, ont joué leur rôle dans la décennie perdue des années 1990. Ce modèle de croissance s'adosse aujourd'hui sur le secteur privé et les grandes fondations philanthropiques, comme celles de Bill Gates. Le temps est à la DeadAid, pour reprendre le titre en VO du livre de l'économiste zambienne Dambisa Moyo. Mais le court-termisme des marchés financiers, sur lesquels s'appuient les entreprises, soulève des questions sur les vertus de ce modèle privilégiant les partenariats public-privé (PPP). Un vrai modèle de développement sur le long terme doit assurer la transformation d'économies de rente en économies de production, diversifiées, créatrices de richesses et d'emplois. Il doit également permettre la construction d'avantages compétitifs sur le marché mondial, mais aussi arriver à gérer des ressources publiques nécessaires aux fonctions régaliennes de l'État, aux infrastructures et aux dépenses sociales.

DES MODÈLES À REVOIR

Les États africains sont débordés par des frontières poreuses. L'assiette fiscale interne est limitée. Les leçons des expériences montrent que ce processus dépend d'une combinaison entre un État remplissant ses fonctions régaliennes et assurant ses services publics, des entreprises de différentes tailles et de diverses nationalités prenant le risque de l'investissement productif et assumant leur part fiscale, et d'une société civile qui monte en puissance. Les processus réussis partent des activités les plus utilisatrices de travail pour réaliser des montées en gamme et des ouvertures extérieures favorisant une dynamique interne et des innovations techniques et sociales.

L'Afrique est désormais confrontée à deux modèles : celui du « consensus de Washington » et celui du « consensus de Pékin » (voir p. 150). Les modèles de développement ne peuvent être toutefois copiés. Ils sont à inventer et à construire différemment selon les sociétés. Ils résultent d'acteurs privés et collectifs (partis, associations, syndicats, communautés et collectivités, États) intégrant les contextes internes et internationaux. Le développement économique africain ne peut être traité en termes de retard ou de convergence vis-à-vis des pays avancés. Le modèle consumériste, énergivore, carboné et producteur de déchets des pays industriels et émergents n'est pas, en tout état de cause, supportable par la planète. En revanche, les sociétés africaines peuvent s'approprier de nombreux progrès scientifiques et techniques réalisés par les pays riches pour construire leur modernité et leur croissance décarbonée selon des trajectoires plurielles.

DES RÉVOLUTIONS PAR LE BAS

Le développement n'est pas pour autant un imaginaire occidental et le débat sur la décroissance reste un luxe pour les riches, et, à juste titre, la société civile du monde occidental, contributeur historique à la naissance de l'ère de l'anthropocène. Le développement, lié aux changements de structures dans le long terme, n'est pas la croissance, mais il ne peut exister sans création de valeur ajoutée

répondant aux besoins du plus grand nombre. En deçà d'un seuil, le « bien-être matériel » est un facteur de bien-être de la personne et, au-delà, il peut être source de mal-être.

Les modèles à construire par des acteurs innovants supposent des acteurs publics (nationaux, régionaux ou locaux) et des États « pépiniéristes ». Ceux-ci doivent permettre « aux jeunes pousses » de se développer avec un foisonnement ordonné et régulé, grâce à la mise en place de systèmes de formation, de financement, d'organisations, d'associations, constitutives d'écosystèmes et d'interdépendances au sein des territoires.

Les nouvelles technologies, à coût décroissant, et les nouveaux savoirs scientifiques et techniques sont des opportunités pour réaliser ces « révolutions par le bas » en termes d'innovations, de transition énergétique et de liens sociaux (travaux à haute intensité de main-d'œuvre, petite mécanisation, écosystèmes productifs).

Les aides extérieures peuvent exercer des effets de levier, à la condition de ne pas se limiter à l'État et aux grandes entreprises du secteur privé. Les grandes unités productives doivent s'intégrer dans le tissu économique et social. Bien entendu, ces modèles spécifiques à des contextes différenciés supposent des réformes macro-économiques conduisant à une fiscalité réductrice des inégalités et à une croissance économique inclusive et soutenable, en premier lieu pour sa jeunesse.

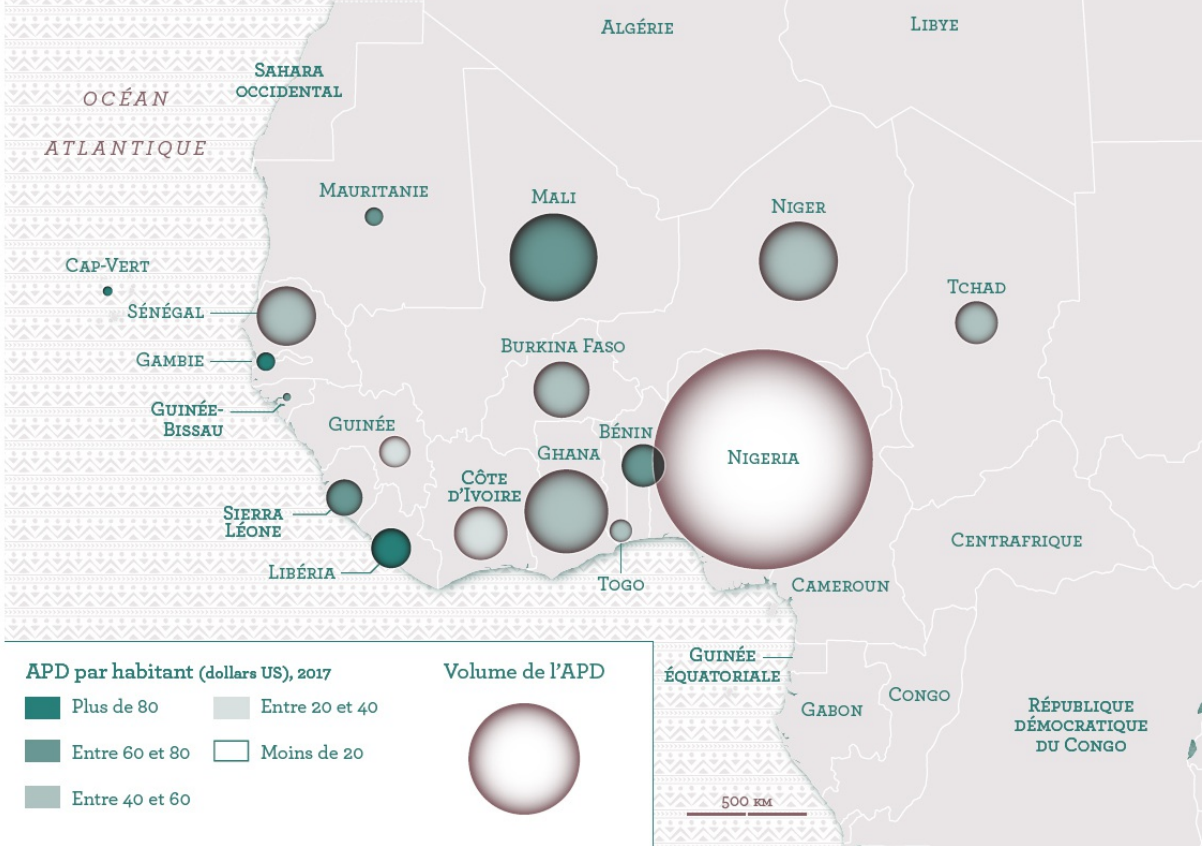
FOCUS

Les transferts de fonds des migrations internationales jouent un rôle d'amortisseur social en réduisant la pauvreté tout en stimulant les investissements productifs. Dans certains pays du continent (Comores, Gambie, Lesotho, Cap-Vert), ils représentent jusqu'à 20 % des PIB nationaux. Environ 75 % des sommes reçues par les bénéficiaires africains sont dédiées aux dépenses courantes, 8 % aux projets immobiliers, 5 à 8 % aux dépenses de santé urgentes. En 2020, les envois de fonds à destination de l'Afrique subsaharienne atteignaient – sans compter le montant des réseaux informels – 51 milliards de dollars. Une trentaine de pays africains ont mis en place des services ou des ministères chargés de susciter l'intérêt de la diaspora, mais ceux-ci manquent souvent de moyens. Qui plus est, les coûts de transfert – un taux moyen de 9,3 % au sud du Sahara – atténuent les profits que le continent pourrait tirer de ses migrants. Ces taux de commission élevés feraient perdre chaque année au continent près de 1,6 milliard d'euros.

À RETENIR

Le consensus de Washington, en référence aux institutions financières de Bretton Woods, s'est imposé durant les plans d'ajustement structurels des années 1980-1990. Il prône déréglementation, privatisations, ouverture aux investissements étrangers, une plus large place laissée au marché et au privé, et l'octroi de prêts conditionnés à la bonne gouvernance. Le consensus de Pékin, qui repose sur des prêts non conditionnés, soutient le principe officiel de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États souverains, ainsi que le développement des infrastructures avant des améliorations civiques et politiques.

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
EN AFRIQUE DE L'OUEST



FICHE 35

MOBILISER LES RECETTES FISCALES ET TAXER JUSTE

La fiscalité, essentielle au développement, permet aux gouvernements de disposer des fonds nécessaires pour financer les infrastructures qui sont le fondement du développement économique et de la croissance. Le continent a besoin de 130 milliards de dollars par an. Son déficit de financement est estimé entre 11 et 13 % du PIB par an s'il doit réaliser les cibles des ODD de 2063. Pour déclencher un financement de développement durable, il faudrait de 20 à 24 % de pression fiscale.

UN FAIBLE RATIO IMPÔTS/PIB MOYEN

En 2016, selon les dernières études statistiques menées dans 16 pays du continent par l'OCDE, le ratio impôts/PIB moyen (total des recettes fiscales, y compris les cotisations de sécurité sociale, exprimées en pourcentage du PIB) s'établissait à une moyenne de 19,1 %, soit une hausse de 5 % de plus qu'en 2000, comparable à la moyenne des pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes, mais bien en deçà des 35 % de moyenne de pression fiscale dans les pays riches.

Les normes fiscales internationales, prônées par l'OCDE ou le FMI, ont en effet été élaborées, hors de l'avis et des intérêts des États du Sud, dont ceux d'Afrique subsaharienne. Les réformes mises en place durant les programmes d'ajustement structurels ont contribué à réduire significativement la capacité des États du continent à accroître et à mobiliser leurs recettes publiques. La tendance, si elle

est aujourd'hui à l'amélioration des rentrées fiscales, masque toujours de grandes diversités selon les pays : de 7,6 % de ratio impôts/PIB en RDC à 29,4 % en Tunisie. Les impôts directs, comme ceux sur les revenus personnels ou sur les entreprises, ne représentent qu'un faible pourcentage du total. Plusieurs pays sont contraints de baser leur stratégie de mobilisation de revenus essentiellement sur les impôts indirects, à savoir la TVA et autres taxes relativement plus simples à recouvrer. Mais ce modèle est contesté par la société civile du continent : ces impôts indirects sont régressifs et ne favorisent pas la réduction des inégalités sociales, sachant que ce sont les plus pauvres qui consomment le plus par rapport à leurs revenus.

AUGMENTER LES RENTRÉES FISCALES

Les revenus publics en Afrique représentent en moyenne autour de 21 % de son PIB, dont près de 15 % issus de l'impôt. L'Afrique a le potentiel d'augmenter ses recettes fiscales de 99 milliards de dollars par an, équivalant à 4,6 % du produit intérieur brut moyen (PIB), en appliquant un ensemble de mesures appropriées, selon l'édition 2019 du Rapport économique sur l'Afrique de la CEA. Il s'agit d'abord d'établir un nouveau pacte social avec les contribuables qui fuient le fisc en leur prouvant que l'impôt levé est réellement dépensé au bénéfice de leurs intérêts socio-économiques. Au côté de la lutte contre la corruption, les technologies numériques pourraient permettre d'intensifier la collecte afin de réaliser les objectifs de développement urgents. L'idée d'évaluer les revenus réels des Gafam sur le continent pour pouvoir les taxer gagne aussi du terrain. Autre défi et manque à gagner en rentrées fiscales : le secteur informel, qui représenterait selon les estimations 38 % du PIB de l'Afrique subsaharienne.

La collecte des statistiques, quand elles existent, la faiblesse des administrations locales, le manque de formation des agents du fisc, et la concurrence fiscale entre les États qui pourrait s'intensifier avec l'avènement de la zone de libre-échange continentale (Zlec) sont

autant de défis qui pèsent sur l'amélioration des ressources publiques. La gestion des fonds publics requiert plus de transparence. L'évasion fiscale et les conditions avantageuses octroyées aux transnationales, africaines comme étrangères, afin d'attirer leurs investissements, continuent à peser sur l'établissement des budgets nationaux. Face à des administrations qui continuent à souffrir d'un manque de compétences techniques, les entreprises transnationales savent mobiliser les experts des grands cabinets d'audit comptable pour éviter ou fuir les taxes. Ces entreprises soulignent la nécessité des incitations fiscales pour investir dans un pays tiers. La société civile appelle de son côté à une réécriture des normes fiscales internationales, édictées par les pays riches. En Afrique, la moyenne régionale pour les entreprises (composée de l'impôt sur les bénéfices, sur la main-d'œuvre, et d'impôts divers) est de 47,1 % du bénéfice commercial, contre 52,3 % en Amérique du Sud et 36,2 % en Asie-Pacifique.

Renforcer la mobilisation des ressources intérieures a des avantages au-delà de la perception des recettes. Des institutions budgétaires plus solides confortent le poids de l'État, alors qu'une administration de l'impôt efficiente a des retombées positives en termes de productivité des entreprises.

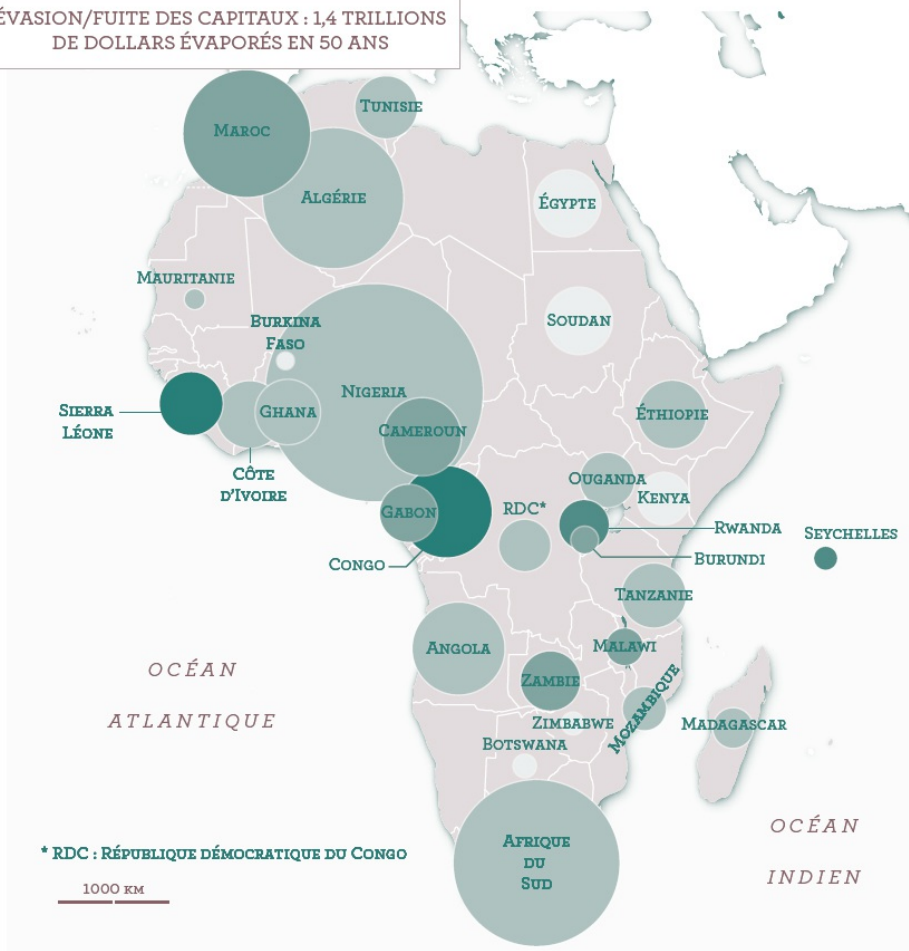
FOCUS

Entre 34 et 68 milliards d'euros de taxes échappent chaque année à l'Afrique, selon la commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés (Icric). Les grandes sociétés commerciales restent en effet les premières responsables de ce fléau, avant le crime organisé. Ces pratiques où l'évasion côtoie l'optimisation s'appuient en particulier, dans le secteur minier, sur les transferts de marge. Ceux-ci consistent pour une entreprise extractive à vendre à prix plancher ses matières premières à une filiale basée dans un pays à la fiscalité avantageuse où les taxes, dépendant des bénéfices, sont considérablement réduites. En 2019, les Mauritius Leaks ont révélé que des entreprises installées en Afrique continuaient à profiter des avantages fiscaux octroyés par l'île Maurice pour échapper à l'impôt, parfois grâce aux conventions relatives à la double imposition passées avec une quinzaine de pays africains. Le Sénégal estime la perte en recettes fiscales à 257 millions de dollars sur dix-sept ans.

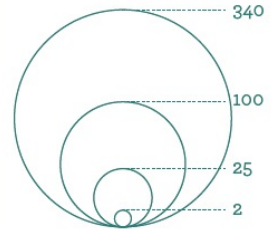
À RETENIR

Lancé et géré par le PNUD et l'OCDE depuis le sommet d'Addis-Abeba de 2015 sur le financement du développement, le programme IISF (Inspecteur des impôts sans frontières) a pour objet de faire travailler en binôme un expert fiscal aguerri avec celui d'un pays en développement qui en fait la demande. Les missions vont du contrôle fiscal en temps réel d'une multinationale à la mise à niveau sur les dernières problématiques de fiscalité internationale (prix de transfert, valorisation des actifs incorporels, traités fiscaux...), tout comme à celles propres à certains secteurs d'activité (pétrole, diamants, services financiers...). Jusqu'alors, 244 millions d'euros ont été redressés et collectés par les pays africains ayant eu recours à un inspecteur des impôts sans frontières.

ÉVASION/FUITE DES CAPITAUX : 1,4 TRILLIONS DE DOLLARS ÉVAPORÉS EN 50 ANS



Fuite des capitaux entre 1970 et 2015 (en milliards de dollars)



Pourcentage du PIB en 2015

- Moins de 50 %
- De 50 à 100 %
- De 100 à 200 %
- De 200 à 300 %
- Plus de 300 %

* RDC : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

1000 KM

FICHE 36

ÉLECTRIFICATION : SORTIR ENFIN DE LA GRANDE NUIT

UN MANQUE CRUEL

Malgré de nets progrès, l'Afrique reste à la traîne concernant l'accès à l'électricité. Selon les dernières données de l'IEA, l'Afrique du Sud affichait un taux d'électrification de 86,3 % contre 1 % pour le Soudan du Sud. Les 33 pays les moins avancés du continent affichent un taux d'électrification de moins de 20 %. 573 millions d'Africains vivaient toujours dans le noir en 2019. Le taux d'électrification moyen était de 22 % en milieu rural, contre 71 % dans les villes subsahariennes. La capacité de production d'électricité globale des 48 pays d'Afrique subsaharienne était estimée à 80 gigawatts (GW) en 2015. L'Afrique aurait besoin, chaque année, d'augmenter sa capacité de production en électricité de 7 GW afin de répondre à ses besoins. Ces dernières années, les nouvelles installations n'ont fourni que l'équivalent de 1 GW supplémentaire. Cette pénurie ferait perdre au continent 2 à 4 points de croissance chaque année.

L'Afrique subsaharienne produit pour l'heure 1,8 % de la production mondiale d'électricité tout en recensant 17 % de sa population. Les pertes liées à la transmission et à la distribution – 23 % en moyenne – et la faible production entraînent des coupures fréquentes. Entre 2010 et 2017, il a été constaté une moyenne de 8,9 coupures électriques par mois en Afrique subsaharienne. Face à ces

délestages, les entreprises utilisent des générateurs diesel de secours pour pallier les faiblesses du réseau. Leur emploi pèse sur les finances et alourdit le bilan carbone sans améliorer le climat des affaires. Les Nigériens dépensent 12 milliards de dollars par an pour l'achat, l'exploitation et la maintenance de générateurs à essence. La capacité collective de ces groupes électrogènes est huit fois supérieure à la capacité de pointe de l'ensemble du réseau national, soit 43,2 GW.

Les raisons liées à la demande représentent 56 % des facteurs de contraintes de l'accès à l'électricité. Les tarifs électriques africains, qui restent parmi les plus chers au monde, sont un obstacle à l'électrification. Selon les données collectées auprès de 20 pays de la région dans le cadre du Living Standards Measurement Study, seuls 57 % des ménages vivant dans les zones desservies par les réseaux nationaux sont connectés, à cause des frais de connexion souvent trop élevés par rapport aux revenus moyens.

L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE PEU EXPLOITÉE

Le mix énergétique primaire en ASS s'appuie à 61 % sur l'utilisation de la biomasse – énergie produite à partir de matière organique – et à 34 % sur celle des énergies fossiles, dont près de 17 % de charbon. La production d'électricité demeure carbonée à 70 %. Le secteur des énergies renouvelables reste dominé par l'hydroélectricité, même si sa part a baissé de 98 à 77 % durant la décennie écoulée. Depuis l'époque coloniale, l'or blanc est une ressource importante pour de nombreux systèmes électriques africains, aux côtés des centrales à charbon, particulièrement présentes en Afrique australe. Après une période de mise en sommeil au début des années 2000, et l'irruption de la Chine dans le secteur des infrastructures, les Institutions financières internationales (IFI) se sont remises à financer de grands projets hydroélectriques, dont celui d'Inga III, en RDC, d'un potentiel de 4 800 MW. Le potentiel hydroélectrique subsaharien est estimé à 350 GW, ce qui pourrait générer près de 1 200 TWh par an, soit trois fois

son niveau de consommation actuel. Outre le bassin du Congo, des opportunités importantes existent dans celui du Nil (barrage éthiopien de la Renaissance) et sur les fleuves Niger et Sénégal. Selon l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (Irena), les réserves d'énergie hydraulique de l'Afrique – 1 100 TWh – ne sont aujourd'hui exploitées qu'à 10 %.

Alors qu'elles ne représentaient que 5 % du mix énergétique africain en 2013, les énergies renouvelables atteignent les 27 %. Portée par « l'énergie sale » de l'hydraulique, cette croissance a été aussi favorisée par la baisse des coûts d'investissement en ce qui concerne d'importantes ressources inexploitées telles que les centrales photovoltaïques. La part du solaire dans ce mix a augmenté pour atteindre les 0,6 % en 2016. L'éolien représente 0,9 %. La géothermie, 0,3 %. Des pays comme le Kenya sont ainsi passés, en quelques années, aux énergies renouvelables pour produire leur électricité (86 % du mix énergétique).

573 millions d'Africains vivaient dans le noir en 2019.

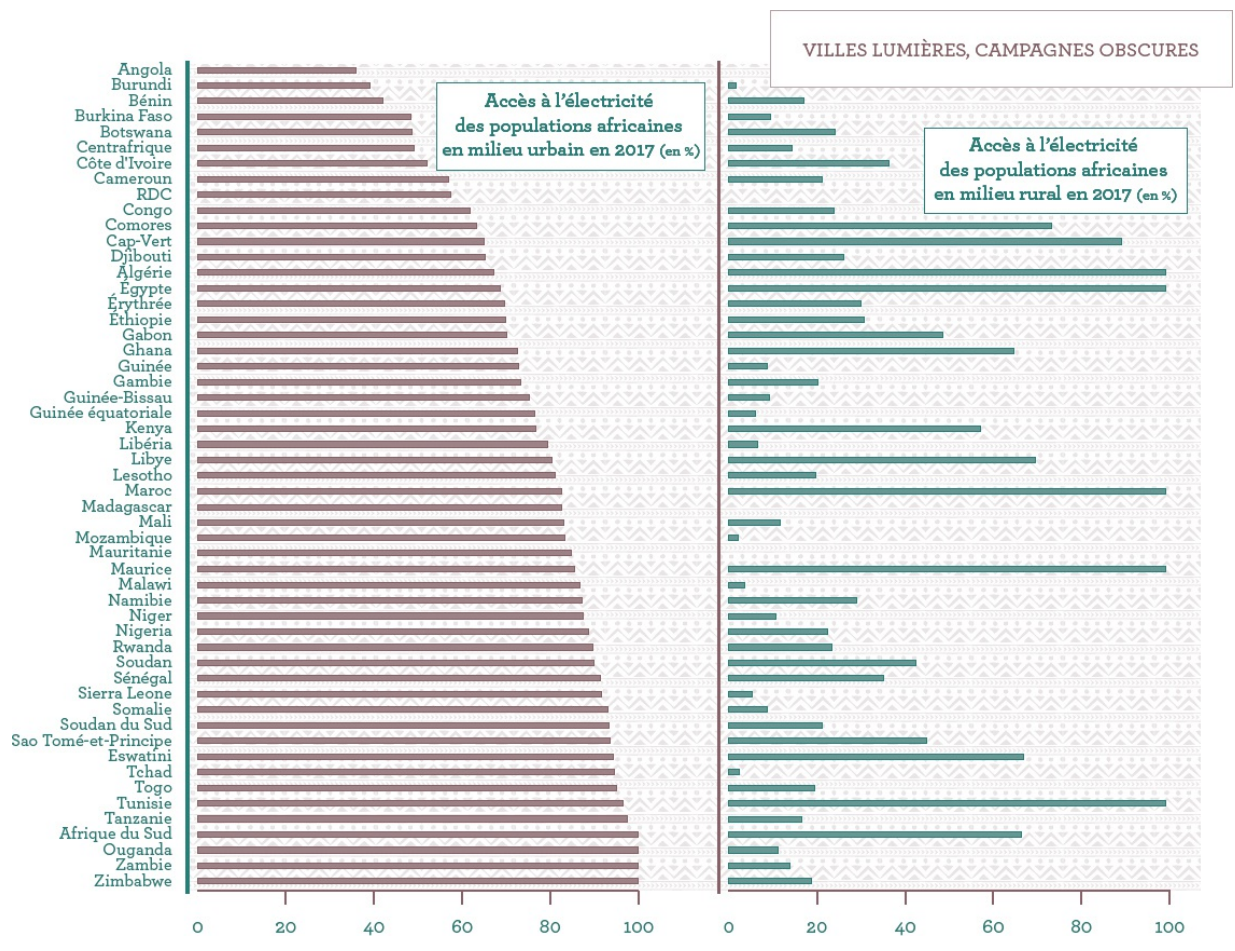
Selon un rapport de la Banque mondiale de 2019, l'accès au réseau électrique pourrait libérer un potentiel économique inexploité dans de nombreuses zones rurales, en favorisant notamment les cultures de contre-saison et les activités agroalimentaires, à condition que cet accès s'accompagne d'investissements connexes pour développer des activités économiques productives.

FOCUS

Les ONG de défense de l'environnement considèrent que les ouvrages hydroélectriques, qui aggravent l'endettement national, sont pensés sans prendre en compte les incidences du changement climatique sur leurs capacités. Le climat devrait modifier radicalement l'hydrologie des rivières africaines, entraînant à la fois des périodes de sécheresse plus intenses et des séquences d'inondations plus dangereuses, au risque de menacer la sécurité des barrages mal entretenus ou mal exploités. De nombreux pays sont par ailleurs confrontés à d'énormes problèmes de sécurité de leur approvisionnement en eau. Beaucoup de barrages existants sur le continent souffrent déjà de pénurie d'énergie causée par la sécheresse. En Zambie, le niveau du lac artificiel du barrage de Kariba, le plus grand d'Afrique, qui fournit de l'électricité à ce pays et à son voisin zimbabwéen, a chuté de 22 % en 2019, suscitant la crainte que ses turbines hydroélectriques tombent à l'arrêt si le cours du fleuve Zambèze continue à se tarir.

À RETENIR

Entre 60 et 90 milliards de dollars par an seraient nécessaires pour atteindre 100 % d'électrification en zone urbaine et 95 % en zone rurale d'ici 2025, d'après la Banque africaine de développement. Une électrification complète de l'Afrique entraînerait, selon les estimations, une hausse de sa croissance annuelle de 10 à 15 % sur une période de quinze ans. Au rythme où l'Afrique s'électrifie actuellement, l'espoir de la voir connectée à 100 % sur les réseaux de distribution centralisés ne devrait pas être concrétisé avant 2080.



FICHE 37

LIBÉRER LE POTENTIEL AGRICOLE

En Afrique, la révolution agricole reste à mener. Seules 6 % de ses terres cultivées sont irriguées contre 37 % en Asie. Le continent recense 60 % des terres arables non cultivées au monde, selon la FAO. Par ailleurs, les agriculteurs africains utilisent beaucoup moins d'engrais par hectare – 9 kg – que leurs homologues asiatiques (100 kg). Environ 60 % des terres cultivables encore disponibles sont concentrées dans 7 pays d'Afrique de l'Est. La répartition de ces ressources pose parfois des problèmes politiques majeurs, tels que les conflits entre pasteurs et agriculteurs au Sahel ou les réformes foncières en Afrique australe.

L'AGRO-INDUSTRIE À L'OMBRE DE LA PETITE AGRICULTURE

Cette richesse inexploitée attire aussi les intérêts des multinationales de l'agro-industrie : au cours des quinze dernières années, les contrats pour des investissements agricoles à grande échelle en Afrique ont porté sur 20 millions d'hectares, soit les surfaces arables de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe réunies. Soutenue par les grands bailleurs de fonds, cette agriculture « industrielle », tournée vers l'exportation et centrée sur quelques secteurs (haricots ou roses kenyanes, bioéthanol au Mozambique) est menée avec une utilisation intensive d'intrants chimiques. Dans plusieurs cas, elle a montré ses limites, avec des conséquences désastreuses pour l'environnement, la santé et l'équilibre sociétal.

Ces cultures de rente destinées à l'export – 3 % des exploitations africaines dépasseraient une superficie de 10 hectares – se pratiquent à l'ombre des 48 % d'Africains – jusqu'à 80 % en Afrique de l'Est – qui continuent à vivre de l'agriculture familiale. La population agricole devrait atteindre les 580 millions de personnes cette année. Ces trente dernières années, l'agriculture a avalé la moitié des nouveaux actifs africains. Les 33 millions d'exploitations familiales de moins de 2 ha, qui représentent 80 % des exploitations, ont participé à l'augmentation de la production agricole continentale. Les rendements, en moyenne, ont crû de 32 %. Les surfaces exploitées de 70 % en 30 ans. Mais la production, extensive et à faible productivité, n'a pas suivi la croissance démographique.

Pendant ce temps, la demande de produits alimentaires importés, qui avaient été entamée sous la colonisation, ne cesse de croître : les importations nettes de produits alimentaires pourraient atteindre plus de 110 milliards de dollars à l'horizon 2025.

Un mal-nourri sur quatre est africain.

ÉQUILIBRER LES MODÈLES AGRICOLES INDUSTRIELS ET FAMILIAUX

La part des produits agricoles dans les exportations de l'Afrique, qui reposent sur une poignée de produits (le cacao représente 70 % des exportations...) a chuté de moitié depuis le milieu des années 1990. Les produits importés représentent 1,7 fois les exportations en valeur. L'agriculture africaine contribue désormais à moins de 16 % du PIB et 10 % des exportations. Celle-ci est à la croisée de plusieurs défis de développement, économiques, de société et environnementaux. Un mal-nourri sur quatre est africain. En 2050, il s'agira d'alimenter 2 milliards de personnes. Plusieurs gouvernements africains considèrent les pôles de croissance agricoles et les corridors émergents comme un outil permettant

d'attirer l'investissement privé dans le but de promouvoir la transformation de l'agriculture. L'Afrique est la seule région au monde où la contribution de l'agriculture au PIB est plus élevée que celle de l'agro-industrie : moins de 6 % du coton est transformé et seulement 25 % du cacao.

Les modèles industriels et familiaux modernes doivent s'intégrer et s'équilibrer. L'agriculture familiale reste la mieux placée pour optimiser et valoriser les terres sur un mode d'intensification durable. Il s'agit, entre autres, pour les gouvernements, de mener des politiques nationales d'investissement agricole qui bénéficient aux populations rurales les plus vulnérables, et endiguent leur insécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles ne concernent pas seulement le métier d'agriculteur, mais aussi l'ensemble des métiers relatifs aux différents maillons des chaînes de valeur de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie. Il faut aussi soutenir prioritairement l'accès au crédit et aux moyens de production pour les producteurs à petite échelle, premiers investisseurs dans le secteur agricole. L'agriculture familiale offre par ailleurs un vivier de solutions efficaces pour améliorer la fertilité et adapter des agrosystèmes aux changements climatiques, qui font entre autres peser un risque majeur sur la pérennité de certains, comme les savanes de la bande sahéenne ou les régions côtières exposées aux tempêtes tropicales. Mais ces initiatives de transition continuent à souffrir des blocages de politiques agricoles nationales centrées sur l'augmentation de la production et donc sur les grandes exploitations.

FOCUS

L'Afrique doit produire 70 % de plus d'aliments d'ici 2050, tout en répondant en particulier aux défis des dérèglements climatiques. Face au modèle de révolution verte (Agra, Alliance pour une révolution verte en Afrique) soutenu, en particulier par les Fondations Gates ou Rockefeller et les géants de l'agrochimie, la croissance verte, combinant efficacité économique et soutenabilité environnementale, est le devenir d'un continent qui dispose d'un capital naturel considérable et la possibilité de faire des sauts technologiques (Leapfrog). Un récent rapport IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development) parvient à la conclusion que l'agriculture biologique de proximité est la voie la plus prometteuse pour que l'Afrique puisse relever les défis du futur. Celle-ci, bien qu'encore marginale, est de plus en plus présente sur les marchés locaux et d'exportation. L'agriculture biologique certifiée couvre 1,8 million d'hectares, soit seulement 0,2 % des terres cultivées du continent.

À RETENIR

Les terres arables du continent sont la première destination mondiale des investissements directs étrangers menés dans ce domaine. Les dernières données de Land Matrix, établies en 2015, recensaient 754 acquisitions foncières menées par un opérateur étranger, soit 56,2 millions d'hectares, correspondant à 4,8 % de la surface arable du continent. Ces investissements sont à 70 % menés dans sept pays : l'Éthiopie, Madagascar, le Mozambique, la République démocratique du Congo, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie.

FICHE 38

LES RICHESSES DE L'ÉCONOMIE BLEUE

L'Afrique compte 38 États côtiers et insulaires et un littoral de plus de 47 000 km. Les eaux territoriales sous sa juridiction se déploient sur 13 millions de km², avec un plateau continental de près de 6,5 millions de km² comprenant des zones économiques exclusives (ZEE), ce qui lui permet de couvrir 17 % des ressources mondiales en eaux de surface. Mais son économie bleue demeure sous-exploitée. Selon les Nations unies, l'expansion de la pêche, de l'aquaculture, du tourisme, des transports et des ports maritimes pourrait pourtant contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire et énergétique, l'emploi, la croissance économique et les exportations, la santé des océans et l'utilisation durable des ressources marines.

ESPOIRS DE LA PÊCHE

Les premiers concernés sont les 12 millions d'Africains qui travaillent dans un secteur de la pêche qui assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plus de 200 millions de compatriotes et génère une valeur ajoutée de plus de 24 milliards de dollars, soit 1,26 % du PIB de l'ensemble des pays africains, selon une étude de la FAO. Aux côtés de cette activité qui représente 46 % de la production de poisson consommée sur le continent, les domaines de l'hydraulique, de la biomasse, des énergies des vagues et marées, de la transformation des produits de la pêche sont autant de niches en devenir. L'industrie maritime africaine (pêche, aquaculture et

pisciculture, activité portuaire, énergies renouvelables et technologies) est actuellement estimée à 1 000 milliards de dollars. L'Union africaine a été à l'initiative depuis 2012 d'une stratégie maritime intégrée qu'elle souhaite mettre en place d'ici à 2063. Il s'agit entre autres de créer un Centre africain pour l'économie bleue (ACBE) et de donner naissance à un guichet pour la promotion du secteur maritime au niveau de la Banque africaine d'investissement. La mise en place d'une zone maritime exclusive commune de l'Afrique (Cemza) est également envisagée.

Plusieurs États ont commencé des stratégies nationales pour « libérer » le potentiel économique de leurs eaux côtières. L'Afrique du Sud, avec le projet Phakisa (« presser le pas » en sesotho) lancé en 2014, souhaite développer prioritairement les activités de transports et de fabrications marines, l'exploration pétrolière et gazière en mer, l'aquaculture et les services de protection marine, ainsi que la gouvernance maritime.

LIBÉRER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE

En 2016, l'Union africaine a adopté une charte sur la sécurité maritime afin de lutter contre la piraterie et la pêche illégale, notamment. En théorie, les zones de pêche africaines devraient être protégées par le droit international. Mais les efforts des États africains pour mettre fin à ces activités délictueuses sont entravés par leur manque de compétences et de moyens. Seules quelques nations comme la Namibie et l'Afrique du Sud ont la capacité de patrouiller leurs eaux de façon assez intensive pour en écarter les bateaux de pêche sans permis. Les eaux du continent sont les plus pillées au monde. La perte économique pour celui-ci est estimée à environ 1 milliard de dollars par an, soit 37 % des captures totales de poisson. Les eaux sont aussi accaparées, au risque de menacer la sécurité alimentaire du continent, par des chalutiers industriels français, espagnols, chinois, sud et nord-coréens, japonais ou russes, à la suite des accords ouvrant les zones côtières aux navires des pays riches. En Afrique australe, aux côtés des navires galiciens

de l'Union européenne, particulièrement présents dans les eaux du courant de Benguela, les palangriers chinois sont à la manœuvre. Alors que seuls 13 navires chinois opéraient dans les eaux africaines en 1985, ils étaient plus de 500 en 2016, dont plus de 300 dans les eaux ouest-africaines, aux côtés d'une centaine de navires européens ratissant crevette, calamar, chinchard, thon ou sardine. Les deux tiers des prises chinoises à l'étranger se font désormais dans les eaux africaines, principalement ouest-africaines, souvent depuis des chalutiers de fond destructeurs qui mettent directement en danger la survie des espèces, ou de navires-usines qui impactent les activités de salage et de séchage traditionnellement dévolues aux femmes. En deux décennies, la population de mérus aurait ainsi diminué de plus de 80 % en Afrique de l'Ouest. Le long des côtes sénégalaises et mauritaniennes, il se pêche deux fois plus de population de sardinelles, le yaboy, que le stock peut supporter. Les navires chinois, qui revendent environ un tiers de leur production sur les marchés africains, concurrencent ainsi directement les pêcheurs du continent. D'autres opérateurs reviennent dans les eaux continentales : la Russie a ainsi signé sept accords de coopération dans la pêche et l'aquaculture.

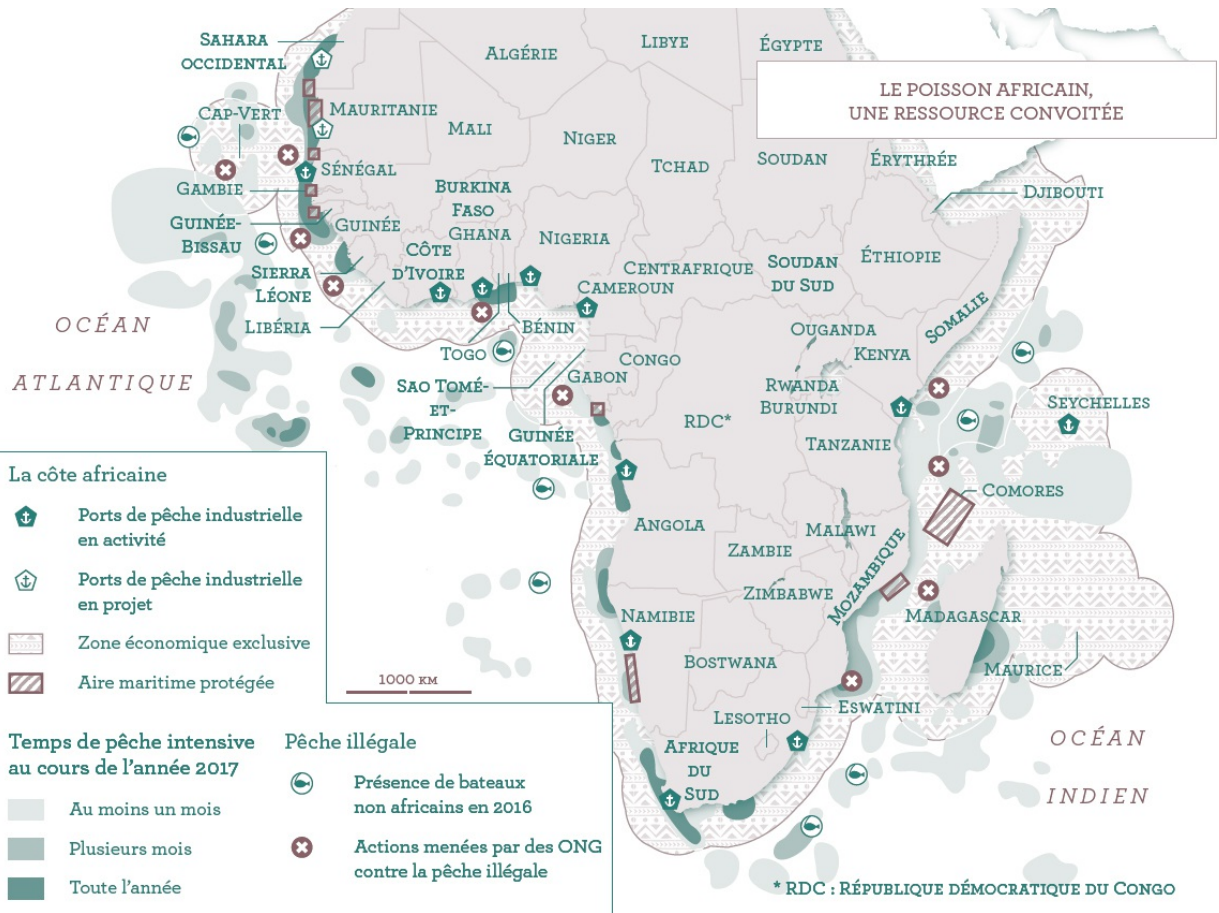
FOCUS

Signée en 2013 par l’Afrique du Sud, la Namibie et l’Angola, la Convention du courant de Benguela a donné naissance à la première commission multilatérale au monde à appliquer une approche de la gouvernance des océans fondée sur les grands écosystèmes marins (GEM). Le courant de Benguela, associé à un phénomène d’*upwelling* intense (remontée d’eau froide riche en nutriments) s’écoule du cap de Bonne-Espérance, le long de la Namibie et du sud de l’Angola, jusqu’à rejoindre le courant chaud descendant du nord. En Namibie, dont la gestion des réserves halieutiques est peu contraignante, le courant favorise une nombreuse population de poissons qui attire la pêche industrielle européenne, au risque de provoquer de la surpêche. La Namibie, dont les eaux accueillent la seule exploitation au monde de diamants offshore exploités par les navires miniers de l’entreprise diamantifère De Beers, est également l’une des deux nations au monde, avec le Canada, à continuer à autoriser la chasse aux otaries colonisant ses rivages.

À RETENIR

L'archipel des Seychelles ne couvre que 445 km² de terres, mais dispose de la deuxième zone économique exclusive du continent, avec 1,37 million de km². La nation insulaire est l'un des pionniers de l'économie bleue en Afrique, avec un programme en six points concernant la pêche et l'aquaculture, le tourisme, les énergies renouvelables, le transport maritime, les ressources minérales et la sécurité maritime. En 2018, le gouvernement de Victoria a lancé la première obligation bleue souveraine au monde, destinée à financer des projets marins et halieutiques durables.

LE POISSON AFRICAIN,
UNE RESSOURCE CONVOITÉE



FICHE 39

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES : UNE NICHE D'AVENIR

« En Afrique, rappelle le chanteur et homme d'affaires sénégalais Youssou N'dour, l'un de ses plus célèbres ambassadeurs, la culture est partout. C'est un secteur qui génère beaucoup d'emplois et toute une économie spécifique liée aux besoins et aux savoir-faire qu'impliquent les différentes branches de ce secteur. »

Les industries culturelles et créatives (ICC) rassemblent principalement les filières du design, de la photographie, de la peinture, de la mode, du cinéma, de la télévision, de la radio, de la musique, mais aussi du jeu vidéo. Après les Indépendances africaines, celles-ci furent soutenues par des politiques publiques qui donnèrent en particulier naissance aux grands orchestres nationaux et régionaux comme en Guinée ou au Mali, à une industrie du cinéma de réputation internationale telle que celle du Nigeria ou du Sénégal, et à des filières tournées vers la mise en valeur de l'artisanat. Les plans d'ajustement structurels des années 1980 ont sacrifié la culture sur l'autel de la rigueur.

Au début des années 2000, seule la nouvelle Afrique du Sud appuyait certaines de ces filières créatives telles que les arts visuels et le cinéma. Désormais, certaines politiques gouvernementales, certains financements d'agences d'aide au développement et de grandes fondations philanthropiques appuient ce secteur en tant que source légitime de création d'emplois et de PIB.

LE RETOUR DES MAJORS DE LA MUSIQUE

En 2017, selon l'Unesco, 2 millions d'emplois en Afrique et au Moyen-Orient dépendaient des ICC, contribuant à 1,1 % du PIB annuel, soit 49 milliards de dollars de revenus, de ces deux blocs régionaux. Le secteur informel (vendeurs de livres et de DVD, par exemple) générait 3,5 milliards de dollars de revenus. En ASS, cet écosystème en devenir est principalement concentré autour de six pôles urbains : Nairobi, Johannesburg, Lagos, Accra, Abidjan, Dakar, principaux viviers en réalisateurs, peintres, écrivains, chorégraphes, maisons d'édition, développeurs de jeux vidéo, producteurs, et bien sûr musiciens. L'essor d'une petite classe moyenne urbaine friande de nouveaux produits culturels africains et une appétence internationale grandissante pour ces derniers – au-delà des diasporas en Europe et aux États-Unis – ont ramené certaines majors du divertissement, telles que celles de l'industrie musicale, vers des rivages abandonnés depuis l'époque des plans d'ajustements structurels (PAS).

Productions de musiques urbaines, mais aussi de séries télévisées locales, de films made in Nollywood (Nigeria) ou Riverwood (Kenya) sont devenus l'enjeu d'une bataille d'exclusivité entre les grands opérateurs en télévision payante (la sud-africaine Multichoice, la chinoise StarTimes, le français Canal Plus, soit 29 millions d'abonnés en 2018), mais aussi des opérateurs de téléphonie mobile, qui incluent des services de streaming gratuits dans leurs abonnements, y compris dans les cartes prépayées. Des alliances nouvelles se forment, comme le site de streaming Boomplay, premier en importance sur le continent (plus de 40 millions d'utilisateurs pour plus de 20 000 morceaux africains référencés) qui associe le fabricant de téléphones portables chinois Transsion aux développeurs nigériens de NetEase.

L'ESSOR CULTUREL GRÂCE AUX SMARTPHONES

L'industrie du film et de la musique africaine en ligne est portée par le nombre grandissant de smartphones sur le continent, qui créent une base pour le développement et la diffusion de contenu numérique. L'Afrique ne pèse que 0,44 % du total mondial des 17,3 milliards de dollars récoltés par l'industrie de la musique (hors concerts), contre 33,2 % pour l'Europe. Mais le marché africain de la musique pourrait dépasser en valeur celui de l'Europe d'ici une dizaine d'années, alimenté par la hausse des revenus de la musique en streaming numérique.

Au Nigeria, pourtant touché par deux années de récession en 2015 et 2016, ce secteur culturel connaît la plus forte croissance derrière l'essor d'Internet.

En 2019, l'industrie musicale nigériane devrait générer 86 millions de dollars de revenus contre 47 en 2015, portée en particulier par le dynamisme de la musique en ligne.

La croissance de l'industrie culturelle est ralentie par plusieurs entraves. Le secteur musical africain ne représente que 1 % de l'ensemble des royalties perçues au niveau mondial. Il continue à souffrir d'un piratage musical endémique, et de législations laxistes ou inexistantes en matière de droit d'auteur, qui pénalisent et précarisent la majorité des musiciens locaux. En Afrique du Sud, où l'industrie créative emploie plus de 400 000 personnes, un CD vendu sur deux est une copie pirate.

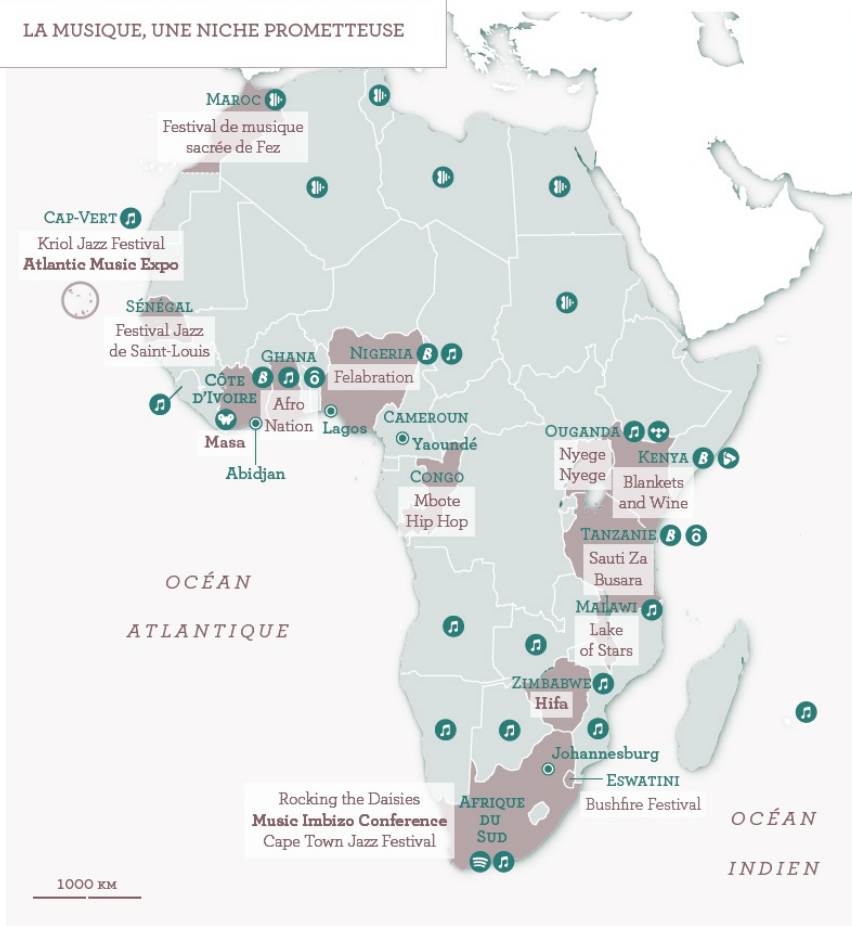
FOCUS

Surgie à la fin des années 1980, la nouvelle industrie du cinéma nigérian (après celle des années 1970, ravagée suite aux plans d'ajustement structurels), surnommée Nollywood, a donné naissance à une économie prospère et exportatrice qui employait en 2016 près de 1 million de personnes et générait 0,8 milliard de dollars de revenus. L'essor de ces films tournés aujourd'hui en numérique et majoritairement distribués sous forme de DVD s'est fait d'abord grâce aux circuits informels de distribution, hors du radar de la coopération internationale et de l'État. Le gouvernement fédéral nigérian n'a saisi l'importance de cette économie qu'en incluant ce secteur ignoré dans les statistiques 2014 de son PIB. Nollywood compte passer le cap du milliard de dollars de revenus en ce début d'année 2020, porté par la demande des grands opérateurs de télévision payante du continent africain, du groupe Canal Plus aux bouquets de la chaîne chinoise StarTimes, et, désormais, des géants du streaming tels que Netflix.

À RETENIR

« Le droit d'auteur, rappelle la Cisac, la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, premier réseau mondial de sociétés d'auteur, est un outil pour le créateur, tout comme les pinceaux, la guitare ou une caméra. » D'après ses chiffres, les droits collectés en Afrique en 2019 atteignaient les 78 millions d'euros, moins de 1 % du chiffre mondial. L'Afrique du Sud représente 50,5 % de ces collectes. La Cisac estime que moins de 40 % des stations de radio africaines disposent d'une licence de diffusion de musique.

LA MUSIQUE, UNE NICHE PROMETTEUSE



● Siège des principales majors de l'industrie musicale en Afrique

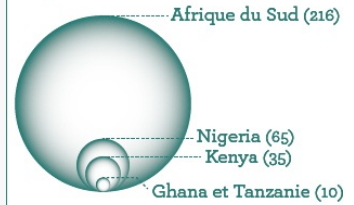
Felabration Festival musical

Hifa Festival professionnel

Acteurs du streaming

- 🇨🇳 Boomplay (Chine)
- 🇪🇺 Anghami (E.A.U.)
- 🇸🇪 Spotify (Suède)
- 🇺🇸 Apple Music (États-Unis)
- 🇱🇺 Tigo Music (Luxembourg)
- 🇺🇸 Tidal (États-Unis)
- 🇨🇮 Waw Music (Côte d'Ivoire)
- 🇰🇪 Smubu / Songa / Mdundo (Kenya)

Revenus issus des productions musicales prévus pour 2022 (en millions de dollars)



FICHE 40

LES FEMMES, AVENIR DE L'AFRIQUE

Les bouleversements démocratiques des années 1990 ont contribué à semer les premières graines de parité sur le continent. Celles-ci commencent à être récoltées. Ces dix dernières années, rappelle l'Organisation internationale du travail, 19 pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, ont adopté des lois prévoyant l'interdiction absolue de licenciement pour toute travailleuse en congé de maternité. Mais les femmes, qui représentent la moitié de la population continentale, continuent à subir les handicaps dus à leur plus faible taux d'accès à la santé (en Afrique occidentale et centrale, la prévalence du VIH est par exemple trois fois plus élevée que chez les hommes), à l'éducation et au marché de l'emploi. Pour le PNUD, le Programme des Nations unies pour le développement, l'urgence est d'accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de leur autonomisation.

LES FILLES MOINS SCOLARISÉES

Selon le rapport 2019 d'Equal Measures, l'un des objectifs de développement durable (ODD) fixé par l'ONU, l'Afrique subsaharienne obtient un score moyen de 51,5 sur 100. Le pays le mieux classé est Maurice qui obtient 73,1 sur 100, alors que 29 autres enregistrent des scores « très faibles » et se classent tout en bas de l'échelle, comme les deux Congo, le Niger et le Tchad. En Afrique subsaharienne, 4 millions de filles âgées de 6 à 11 ans n'iront jamais en classe, contre 2 millions de garçons selon les

données statistiques de l'Unesco. Un handicap qui commence dès la petite enfance : 23 % des filles ne sont pas scolarisées au primaire, contre 19 % des garçons. À l'adolescence, le taux d'exclusion des filles s'élève à 36 %, contre 32 % pour les garçons. En 2015, sur 54 nations, 36 % avait atteint la parité au primaire, 26 % au premier cycle du secondaire, 9 % au second cycle du secondaire et aucun au supérieur. Dans les zones de conflits (tels que le Nord-Est du Nigeria, le Soudan du Sud, l'Est de la République démocratique du Congo, mais aussi le Nord Mali), les inégalités entre les filles et les garçons en matière d'éducation sont encore plus importantes.

70 % DE LA FORCE AGRICOLE DU CONTINENT

Un travail mené en 2018 par le cabinet de conseil en stratégies Roland Berger estime que les femmes africaines produisent 62 % des biens économiques du continent. Selon un rapport du McKinsey Global Institute, publié en septembre 2015, une égalité parfaite avec les hommes permettrait au continent africain de gagner 12 % de PIB. Si 40 % des hommes d'Afrique subsaharienne sont salariés, seules 8,5 % des femmes le sont, contre 80 % qui travaillent à leur compte ou dans des entreprises familiales. Cette situation structurelle coûterait chaque année une perte de 95 milliards de dollars à l'économie africaine, soit 6 % de son PIB. L'agriculture, où les femmes constitueraient près de 70 % de la force agricole totale du continent et produiraient environ 90 % de toutes les denrées alimentaires, est un pilier de cette stratégie d'équité et de renforcement de leur pouvoir d'action et de décision. Dans ce secteur, si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter de 20 à 30 % les rendements des exploitations agricoles : les femmes agricultrices ne représentent que 8 % des propriétaires fonciers africains et, pour l'Afrique de l'Ouest, accèdent à seulement 10 % du crédit disponible. Comblar les écarts entre les sexes pourrait permettre d'augmenter la

production et la consommation alimentaires de près de 10 % et de réduire la pauvreté d'environ 13 %.

Dans le domaine politique, l'égalité des femmes montre de timides, mais spectaculaires progrès. En Afrique subsaharienne, le pourcentage de femmes siégeant dans les parlements était de 23,9 % en moyenne pour l'année 2019. Six États africains (Afrique du Sud, Éthiopie, Mozambique, Namibie, Sénégal, Rwanda) figuraient en 2019 parmi les 20 du monde ayant le plus de députées ou de sénatrices. Dans le Rwanda de l'après-génocide de 1994, où les femmes représentaient alors 70 % de la population, la Constitution de 2003 a notamment établi l'attribution d'au moins 30 % des postes aux femmes dans les instances de prise de décision de l'État. Mais les organisations féministes du continent soulignent que les lois sur la parité prises dans certains pays, comme au Sénégal, n'ont rien changé à des inégalités de genre enracinées, à la domination masculine et au patriarcat. Pour autant, des proportions plus élevées de législatrices seraient associées à une baisse de la corruption, à davantage de lois promouvant le bien-être des femmes et des enfants et à une augmentation de la confiance citoyenne dans les institutions démocratiques. En 2019, le continent ne comptait qu'une femme présidente : l'Éthiopienne Sahle-Work Zewde, désignée à l'unanimité par les deux chambres du parlement d'Addis-Abeba.

Les femmes produisent 62 % des biens économiques du continent.

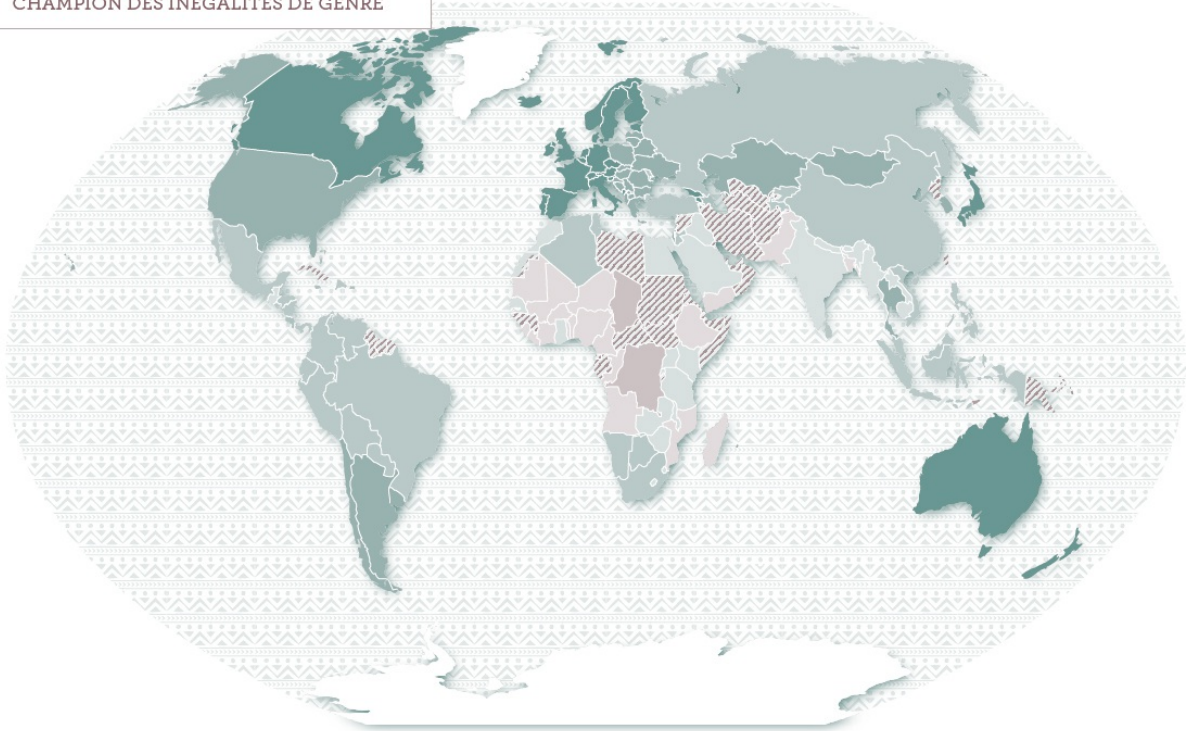
FOCUS

L'interruption volontaire de grossesse demeure illégale dans une majorité des pays d'Afrique subsaharienne. Seuls l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Cap-Vert l'ont dépenalisée, alors que des conditions extrêmement strictes la conditionnent dans les autres pays : mise en danger de la vie de la mère pour 25 pays, cas de viol et d'inceste pour neuf autres, malformation du fœtus en ce qui concerne onze nations. Ce cadre législatif – sur fond de faiblesse des suivis et dépistages prénataux – force aux recours à l'avortement clandestin. Le taux annuel d'avortement est estimé à 34 pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans (soit 15 % de toutes les grossesses) en Afrique. Mais sur les 6 à 8 millions d'avortements qui sont menés chaque année, seulement 3 % se font dans des conditions médicalisées et sûres pour les femmes, selon l'OMS. Continent comptant le plus grand nombre d'avortements non sécurisés au monde, l'Afrique en paie le prix : 520 décès pour 100 000 avortements à risque.

À RETENIR

37 % des femmes d'Afrique subsahariennes ont été victimes de violences physiques de la part de leur conjoint. Ce taux monte à 78 % dans certaines nations d'Afrique centrale. Selon un classement établi par la Fondation Reuters en 2018, la Somalie, la RDC et le Nigeria figuraient parmi les 10 pays du monde les plus dangereux pour les femmes. En Afrique du Sud, le taux de féminicide est cinq fois plus élevé que la moyenne mondiale : toutes les huit heures, une femme meurt dans le pays, sous les coups de son partenaire.

UN CONTINENT
CHAMPION DES INÉGALITÉS DE GENRE



Indice de genre en 2019 :



 Sans données

BIBLIOGRAPHIE

Revues

Afrique contemporaine, revue trimestrielle, Bruxelles, De Boeck.

Cahiers d'études africaines, revue trimestrielle bilingue de sciences sociales, Paris, Éd. de l'EHESS (notamment « les sciences sociales au miroir du développement », n° 202-203, 2011).

Géopolitique africaine, revue trimestrielle bilingue, Paris, Washington, Brazzaville.

Hérodote, revue trimestrielle de géographie et de géopolitique, Paris, La Découverte.

Politique africaine, revue trimestrielle, Paris, Karthala.

Sites web

Banque mondiale : www.worldbank.org

FMI : www.imf.org

BAD : www.adb.org

OCDE : www.oecd.org/dev

CNUCED : www.unctad.org

PNUD : <https://www.undp.org/content/undp/fr/home.html>

NEPAD : www.nepad.org

Différentes approches de l'Afrique

Balandier G., *Afrique ambiguë*, Plon, 1957.

Bart F. (dir.), *L'Afrique. Continent pluriel*, Cned, éd. SEDES, 2003.

Brasseul J., *Histoire économique de l'Afrique tropicale. Des origines à nos jours*, Armand Colin, 2016.

- Brunel S., *L'Afrique est-elle si bien partie ?*, éd. Sciences humaines, 2014.
- Chrétien J.-P. (dir.), « Vues d'Afrique », *Esprit*, n° 317, août-septembre 2005.
- Copans J., *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique*, Karthala, 2010.
- Coquery-Vidrovitch C., *Afriques noires, permanence et rupture*, L'Harmattan, 1992.
- Courade G. (dir.), *L'Afrique des idées reçues*, Belin (2^e éd.), 2016.
- Couty P., *Les Apparences intelligibles. Une expérience d'économiste en Afrique*, Arguments, 1996.
- D'Almeida-Topor H., *L'Afrique – idées reçues*, Le Cavalier bleu, 2006.
- Dubresson A., Moreau S., Raison J.-P., Steck J.-F., *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, Armand Colin, 2011.
- Dumont R., *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, 1966.
- Gourou P., *L'Afrique*, Hachette, 1970.
- Hugeux V., *L'Afrique en face*, Armand Colin, 2010.
- Hugon P., *L'Économie de l'Afrique*, La Découverte, « Repères » (7^e éd.), 2013.
Afrique entre puissance et vulnérabilité, Armand Colin, 2016. *Géopolitique de l'Afrique*, Armand Colin, « 128 » (4^e éd.), 2016.
- Jacquemot P., *L'Économie politique de l'Afrique contemporaine*, Armand Colin, 2013.
- Michailof S., *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues*, Fayard, 2015.
- Pelissier P., *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix-Fabrique, 1966.
- Pourtier R. (dir.), *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Nathan, 2006.
- Robert A.-C., Servant J.-C., *Afriques, années zéro : Du bruit à la parole*, L'Atalante, 2008.
- Sautter G., *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie de sous-peuplement*, Paris, La Haye, Mouton, 1966.
- Severino J.-M., Ray O., *Le Temps de l'Afrique*, Odile Jacob, 2010.
- Smith S., *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt ?*, Calmann-Lévy, 2004.

Approfondissement anthropologique, social et politique

Amselle J.-L., M'Bokolo E., *Au cœur de l'ethnie*, La Découverte, 1985.

Bayart J.-F., *L'État en Afrique, La politique du ventre*, Fayard (2^e éd.), 2006.

Bohannan P., Curtin P., *L'Afrique et les Africains*, Nouveaux horizons, 1975.

Godelier M., *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Albin Michel, 2007.

Labouret H., *Paysans d'Afrique occidentale*, Gallimard, 1941.

Maquet J., *Pouvoir et société en Afrique*, Hachette, 1970.

Marie A. (dir.), *L'Afrique des individus*, Karthala, 1997.

Mbembe A., *De la post-colonie. Essai sur l'imaginaire dans l'Afrique contemporaine*, Karthala, 2000.

Meillassoux C., *Femmes, greniers, capitaux*, Maspero, 1979.

Moyo D., *L'aide fatale, les ravages d'une aide inutile et les nouvelles solutions pour l'Afrique*, J-C. Lattès, 2009.

Nubukpo K., *L'urgence africaine*, Odile Jacob, 2019.

Olivier De Sardan J.-P., *Anthropologie et développement*, Karthala, 1995.

Pigeaud F., Sylla N. S., *L'arme invisible de la Françafrique, une histoire du franc CFA*, La Découverte, 2018.

INDEX

A

Africafrance 130

Africom 128

Afrique du Sud 6, 11, 19, 23, 32, 34, 36, 38, 39, 40, 46, 47, 48, 52, 65, 66, 85, 90, 96, 102, 103, 104, 114, 115, 116, 131, 132, 137, 138, 140, 145, 156, 160, 165, 166, 168, 170, 173, 174

Afrobarometer 19, 85

agriculture 15, 30, 70, 81, 107, 108, 124, 136, 137, 141, 160, 161, 162, 173

agro-industrie 81, 160, 161

agropastoraux (conflits) 70

Algérie 46, 47, 82, 100, 102, 132

Allemagne 132

analphabétisme 60

Angola 46, 47, 48, 52, 57, 100, 102, 115, 166

architecture internationale 6, 18, 94, 95

ASS, Afrique subsaharienne 6, 20, 44, 46, 48, 54, 62, 74, 80, 82, 89, 100, 126, 136, 141, 142, 146, 150, 152, 153, 156, 157, 169, 172, 173, 174

B

Banque mondiale 15, 31, 57, 58, 66, 74, 95, 119, 142, 145, 146, 148, 176

bassin du Congo 11, 57, 112, 157

Benguela (courant de) 165, 166

Bénin 44, 119, 120

bidonvilles 31, 39, 88, 89, 90

Boko Haram 27, 61, 111, 118

Botswana 73, 115

Bretton Woods 150

Brexit 131, 132

BRIC 99, 115

Brookings 82

Burkina Faso 19, 39, 61, 78, 85, 86, 119, 126, 127, 128, 138

Burundi 66, 82, 85, 107, 110

C

Cameroun 14, 31, 43, 61, 86, 110, 111, 112
Cap-Vert 52, 54, 120, 150, 174
CEA, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies 23, 145, 153
Cedeao, Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest 11, 40, 47, 119, 120
Cemac, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale 110, 111
Centrafrique 11, 27, 35, 56, 100, 110
Chinafrique 102
Chine 14, 24, 52, 96, 98, 99, 102, 103, 104, 107, 118, 131, 138, 141, 157
Christianisme 27, 28
Classes sociales 38
Clientélisme 18, 19, 111
Colonisation 22, 42, 72, 110, 119, 161
Conférences nationales 85
Conflits 11, 14, 19, 34, 46, 47, 56, 61, 65, 68, 69, 70, 77, 78, 95, 98, 111, 119, 123, 137, 160, 173
Congo-Brazzaville 82, 85, 111
Conseil de sécurité (Nations unies) 47, 96
consensus de Pékin 149, 150
consensus de Washington 15, 102, 149, 150
corne de l'Afrique 11, 53, 56, 68, 103, 104, 122
Côte d'Ivoire 52, 100, 119, 120, 131, 137
coups d'État 39, 85, 86, 107
CPI, Cour pénale internationale 96
cultures 10, 42, 43, 77, 160

D

démocratie 19, 20, 22, 31, 84, 85, 102, 114
démocrature 84, 85
démographie 11, 44, 52
dette 15, 23, 111, 123, 144, 146
DFC, US International Development Finance Corporation 146
diabète 78
diagonale du vide 52
diasporas 69, 95, 98, 99, 169
Djibouti 24, 103, 123
djihadisme 53, 61, 99, 128, 138

E

EAC, East African Community 11, 107
éco 120
économie bleue 6, 164, 165, 166
économies postcoloniales 15
éducation 26, 27, 28, 39, 44, 53, 57, 60, 65, 69, 84, 115, 172, 173
électrification 156
emploi 6, 31, 53, 69, 80, 81, 82, 85, 103, 127, 131, 137, 142, 145, 148, 157, 164, 168, 169, 172
empreinte écologique 56
énergies renouvelables 157, 165, 166
Equal Measures 172
Érythrée 11, 15, 16, 19, 20, 35, 68, 103, 107, 108, 123
Eswatini 19, 20, 86, 115, 116
États rentiers 15
États-Unis 14, 28, 47, 96, 98, 106, 123, 146, 169
Éthiopie 11, 12, 14, 15, 16, 24, 31, 47, 68, 76, 82, 90, 100, 106, 107, 108, 123, 162, 173
ethnie 38, 39, 85
Eurafrique 130
Eurobonds 145, 146
évangélisme 27
évasion fiscale 145, 153
extraction minière 56, 108

F

FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture 76, 160, 164
fécondité 14, 53, 54, 72, 84, 119
femmes 19, 54, 60, 62, 76, 84, 172, 173, 174
fiscalité 31, 38, 123, 152, 154
FMI, Fonds monétaire international 15, 95, 111, 145, 148, 152, 176
France 35, 44, 96, 98, 100, 120, 128, 130, 131, 132
Freedom House 19, 20
frontières 14, 18, 23, 28, 30, 38, 68, 95, 123, 146, 149, 154

G

Gabon 52, 110, 112, 137

Ghana 82, 89, 90, 100, 119, 120, 132

I

ICC, industries culturelles et créatives 168, 169

IEA, Agence internationale pour l'énergie 31, 156

Inde 96, 99, 103, 104, 115, 118, 141

Indonésie 103, 104

inégalités sociales 65, 118, 153

informel 10, 31, 39, 54, 82, 88, 89, 90, 124, 137, 142, 145, 150, 153, 169, 170

Internet 43, 140, 141, 142, 169

interruption volontaire de grossesse 174

islam 26, 28, 103, 126, 127, 128

J

jeunesse 6, 44, 53, 80, 82, 85, 123, 131, 137

Jubaland 124

K

Kenya 65, 90, 100, 106, 107, 123, 124, 131, 136, 140, 141, 169

L

laïcité 28

langues 43, 44

Lesotho 36, 54, 115, 116, 150

M

Madagascar 14, 26, 39, 73, 89, 162

Maroc 12, 24, 39, 46, 47, 103, 104

Maurice 19, 24, 44, 52, 54, 56, 73, 85, 137, 172

Mauritanie 11, 12, 56, 82, 120, 126, 136

mésofinance 145

migrations 30, 34, 126, 150

mondialisation 6, 10, 15, 22, 23, 35, 43, 131

Mozambique 31, 88, 116, 136, 160, 162, 173, 174

multipartisme 19, 85

N

Namibie 11, 115, 165, 166, 173

nanofinance 145

NEPAD, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique 47, 176

népotisme 18, 84

Niger 44, 53, 54, 56, 61, 86, 118, 120, 126, 127, 128, 157, 172

Nigeria 6, 11, 14, 15, 23, 24, 27, 28, 30, 31, 35, 36, 39, 43, 46, 47, 57, 61, 62, 65, 66, 70, 76, 89, 90, 96, 100, 102, 104, 118, 119, 120, 131, 132, 140, 168, 169, 173, 174

Nil 31, 69, 107, 157

Nollywood 47, 169, 170

nouchi 44

NTIC, Nouvelles technologies de l'information et de la communication 43, 127, 140, 141

O

obésité 78

OCDE, Organisation pour la coopération économique et le développement 34, 35, 74, 82, 145, 152, 154, 176

Océan indien 103

ODD, objectifs du développement durable 15, 74, 152, 172

Ohada, Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires 84

OMC, Organisation mondiale du commerce 95

OMD, objectifs du millénaire pour le développement 15, 74

ONG, Organisation non gouvernementale 38, 39, 70, 77, 89, 99, 157, 158

ONU, Organisation des nations unies 10, 12, 48, 54, 70, 172

OUA, Organisation de l'Union africaine 15

Ouganda 32, 36, 54, 82, 86, 100, 107, 136

P

PAS, plans d'ajustement structurel 169

pauvreté 15, 31, 39, 40, 47, 60, 64, 65, 69, 72, 88, 115, 118, 119, 138, 142, 150, 164, 173

pêche illégale 165

pentecôtisme 27

PNUD, Programme des Nations unies pour le développement 64, 74, 154, 172, 176

postcolonialisme 98

PPP, partenariats public-privé 148

produits primaires 22, 23, 103, 137

R

réchauffement climatique 6, 56, 57

réfugiés climatiques 35, 57, 69

République démocratique du Congo 11, 14, 19, 35, 36, 44, 61, 76, 82, 85, 102, 110, 111, 138, 153, 157, 162, 173, 174

révolution verte 56, 77, 162

Royaume-Uni 96, 131, 132

ruralité 6, 26, 30, 31, 39, 42, 52, 57, 77, 81, 88, 90, 126, 141, 144, 156, 158, 161

Russie (fédération de) 96, 99, 100

Rwanda 52, 82, 90, 100, 107, 110, 111, 173

S

SACU, Union douanière d'Afrique australe 115

SADC, Communauté de développement d'Afrique australe 11, 36, 100, 115

Sahel 10, 11, 43, 48, 53, 68, 70, 103, 104, 126, 127, 131, 160

secteur manufacturier 136

secteur minier 108, 154

sécurité alimentaire 58, 77, 164, 165

Sénégal 19, 39, 47, 82, 88, 99, 119, 120, 136, 154, 157, 168, 173

Serval (opération) 99, 128

Seychelles 166

slums 88

smart cities 90

société civile 39, 149, 153

Somalie 12, 19, 26, 27, 35, 39, 52, 107, 122, 123, 124, 174

Somaliland 12, 15, 122

Soudan 11, 19, 20, 26, 28, 52, 68, 76, 85, 86, 103, 107, 123, 127, 162

Soudan du Sud (Sud-Soudan) 14, 15, 19, 35, 48, 56, 62, 66, 68, 76, 100, 123, 156, 173

sous-développement 69, 72, 85, 123, 138

Sud-Sud (relations) 102

T

Tanzanie 30, 32, 39, 100, 107, 108, 136, 162

taux d'intérêt 145, 146

Tchad 11, 27, 56, 82, 110, 172

terres arables 52, 69, 95, 160, 162
traite atlantique 94
transferts de fonds 124, 150
transnationales 95, 153
Turquie 20, 103, 104

U

UA, Union africaine 10, 12, 15, 16, 46, 47, 70, 82, 106, 115, 132, 136, 165
UE, Union européenne 34, 35, 74, 98, 131, 132, 165
universités privées 28, 62
urbanisation 31, 38, 42, 52, 81, 88, 107, 126

V

VAM, valeur ajoutée manufacturière 138

Z

Zambie 24, 28, 78, 100, 116, 158, 162
ZES, zones économiques spéciales 24, 107
Zimbabwe 35, 78, 86, 116, 160
Zlec, zone de libre-échange continentale africaine 16, 23, 136, 137, 153

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET SOURCES

PIB et population de l'Afrique

Source : www.populationdata.net

Les possessions européennes en Afrique en 1955

Source : Philippe Hugon, *L'Afrique*, Eyrolles, 2017, p. 13, d'après une carte du *Monde*

60 ans de régimes politiques

Source : *Manière de voir*, Le Monde Diplomatique, n° 143, octobre-novembre 2015, p. 72-73

Les zones économiques spéciales, des havres fiscaux et juridiques

Source : *If Africa builds nests, will the birds come? Comparative Study on Special Economic Zones in Africa and China*, UNDP, juin 2015

La percée des Africains Born Again

Source : <http://atlasofpentecotalism.net>

Richesses des villes

Source : <http://visualcapitalist.com>

D'une région à l'autre

Source : African Development Bank, Annual Development Effectiveness Reviews 2018

Au sud, un carrefour d'inégalités

Source : *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne*, UNDP, janvier 2018

Les langues africaines

Source : *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, OCDE, 2006

Classement des pays africains par dépenses militaires selon leur PIB

Source : Fondation Mo Ibrahim

Les dix pays les plus peuplés du continent

Source : *Generation 2030. Africa : Child demographics in Africa*, Unicef, août 2014

Un continent vulnérable

Source : Fran Whittaker-Wood, « New Map Reveals Which Countries are Most Likely to Survive Climate Change », <http://theecoexperts.co.uk>, 2018

La non-scolarisation dans le monde

Source : « *Dans quels pays les enfants ne vont-ils pas à l'école ? La réponse en carte* », Radio-Canada, 26 août 2016

Une extrême pauvreté qui ne cesse de progresser

Source : Banque mondiale

La population civile, première victime des violences

Source : *ACLED rapport 2018*, janvier 2019

60 ans d'espérance de vie en moyenne en Afrique contre 82 ans en France

Source : AFP, d'après *The Lancet*

Entre sous-alimentation et malbouffe

Source : *Overview of Nutrition in Africa 2017*, NEPAD

Le taux de chômage avant la crise du Covid-19

Source : Banque mondiale

Le degré de démocratie en 2019

Source : The Economist Intelligence Unit

L'Afrique des quartiers informels

Sources : <http://ourworldindata.org> ; *Les nouvelles formes d'urbanisation en Afrique*, Club Afrique développement, octobre 2017

Les produits américains en perte de vitesse sur le continent

Source : <http://brookings.edu>, d'après IMF, Direction of Trade Statistics, 2017

La percée des pays du Golfe

Source : <http://worldview.stratfor.com>, mai 2018

Les provinces côtières mènent les investissements chinois en Afrique

Source : *The State of African Cities 2018 : The Geography of African Investment*, Erasmus University Rotterdam and UN-Habitat, 2018 ; <http://visualcapitalist.com>

Bataille du rail sur les rives de l'océan Indien

Source : Cécile Marin, « Le rail, du Kenya à la Zambie », *Le Monde diplomatique*, février 2019

Dans le bassin du Congo, 26 millions d'hectares déboisés d'ici 2030

Source : www.globalforestwatch.org

L'Afrique du Sud, terre d'immigration

Source : <http://alternatives-economiques.fr>, d'après OIM

En attendant l'union monétaire

Source : *Le Figaro*, 26 janvier 2019

En Somalie, des shebabs enracinés dans la société

Source : www.polgeonew.com

Le G5 Sahel confronté à l'extension de l'instabilité régionale

Source : <http://ispionline.it>

Les pays du Commonwealth, un atout pour la « Global Britain » ?

Source : <http://thecommonwealth.org>

Des capacités industrielles qui restent toujours limitées

Source : Banque mondiale

Un continent à deux vitesses

Source : Banque mondiale

Indice de développement des infrastructures : pertes et gains

Source : Indice de développement des infrastructures en Afrique 2018

L'aide publique au développement en Afrique de l'Ouest

Source : <http://actualite-ouest-africaine.org>, mai 2019

Évasion/fuite des capitaux : 1,4 trillions de dollars évaporés en 50 ans

Source : <http://gfintegrity.org>

Villes lumières, campagnes obscures

Source : theconversation.com, d'après AFD et Banque mondiale

La part de l'agriculture dans le PIB des États africains

Source : Banque mondiale

Le poisson africain, une ressource convoitée

Source : Agnès Stienne, « Une ressource très convoitée », *Le Monde diplomatique*, mai 2018

La musique, une niche prometteuse

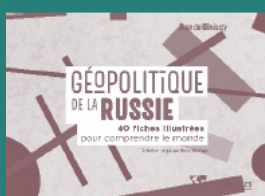
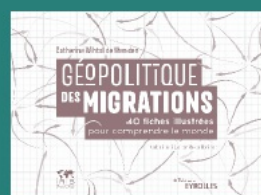
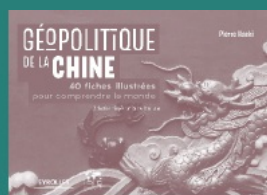
Source : Mail&Guardian, 14 décembre 2018 ; Entertainment and media outlook: 2018–2022, An African perspective, PwC, septembre 2016

Un continent champion des inégalités de genre

Source : « Tirer parti des données pour atteindre l'égalité de genre : présentation de l'indice du genre dans les ODD 2019 d'EM2030 », *Equal Measures 2030*

« Géopolitique », la collection indispensable pour comprendre le monde

Crises, guerres, incidents diplomatiques... Le jeu des grandes puissances s'invite quotidiennement dans l'actualité, et la géopolitique procure les clés indispensables pour décoder le monde d'aujourd'hui. Cette collection présente aux amateurs, aux curieux et aux perplexes une entrée directe et décomplexée dans les grandes questions contemporaines : contexte, défis, enjeux et perspectives sont décryptés par des auteurs experts dans des fiches synthétiques et accessibles à tous.



Pour suivre toutes les nouveautés numériques du Groupe Eyrolles, retrouvez-nous sur Twitter et Facebook

 @ebookEyrolles

 EbooksEyrolles

Et retrouvez toutes les nouveautés papier sur

 @Eyrolles


 Eyrolles

Table des matières

Couverture

Le résumé et l'auteur

Page de titre

Copyright

Sommaire

Introduction

Partie 1 : Une Afrique plurielle

Fiche 1 : Un continent mosaïque

Fiche 2 : Des trajectoires contrastées

Fiche 3 : Fragiles états-nations

Fiche 4 : De la colonisation à la mondialisation

Fiche 5 : Le poids du religieux

Fiche 6 : Ruptures urbaines

Fiche 7 : Des migrations intra-africaines

Fiche 8 : Des fractures sociales croissantes

Fiche 9 : Des cultures en voie d'hybridation

Fiche 10 : Puissances militaires et leaders régionaux

Partie 2 : Les 10 défis de l'Afrique

Fiche 11 : Démographie : Atouts et fardeau

Fiche 12 : Climat : Sur la ligne de front

Fiche 13 : Mirages de l'éducation pour tous

Fiche 14 : Gouttes d'espoir dans un océan de pauvreté

Fiche 15 : Anciens et nouveaux conflits

Fiche 16 : Le sous-développement en héritage

Fiche 17 : Sécurité alimentaire et nouveaux enjeux de santé

Fiche 18 : Emploi : La jeunesse toujours oubliée

Fiche 19 : Démocraties et démocraties

Fiche 20 : Bidonvilles sensibles

Partie 3 : Les 10 enjeux (géo)politiques

Fiche 21 : En marge de l'architecture internationale

Fiche 22 : Du postcolonialisme au pluripartenariat

- Fiche 23 : Essor des relations sud-sud
- Fiche 24 : Afrique de l'est : Dynamisme et convoitises
- Fiche 25 : L'Afrique centrale à la traîne
- Fiche 26 : L'Afrique australe, entre ombres et lumières
- Fiche 27 : Afrique occidentale : Abuja et les autres
- Fiche 28 : Corne de l'Afrique : Guerres et manœuvres
- Fiche 29 : Du sahel au sahelistan ?
- Fiche 30 : Africafrance et eurafrrique

Partie 4 : Les 10 leviers du décollage

- Fiche 31 : Au-delà de la rente
- Fiche 32 : Réduire le fossé numérique
- Fiche 33 : Financements : L'heure des choix
- Fiche 34 : Développement : L'heure de se réinventer
- Fiche 35 : Mobiliser les recettes fiscales et taxer juste
- Fiche 36 : électrification : Sortir enfin de la grande nuit
- Fiche 37 : Libérer le potentiel agricole
- Fiche 38 : Les richesses de l'économie bleue
- Fiche 39 : Industries culturelles et créatives : Une niche d'avenir
- Fiche 40 : Les femmes, avenir de l'Afrique

Bibliographie

Index

Table des illustrations et sources